



CARTOGRAPHIE STRATÉGIQUE DES MISSIONS ARCHÉOLOGIQUES FRANÇAISES À L'ÉTRANGER (2018-2022)

État des lieux et propositions opérationnelles

RAPPORT DE STRATÉGIE



Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement
et du développement international

2019

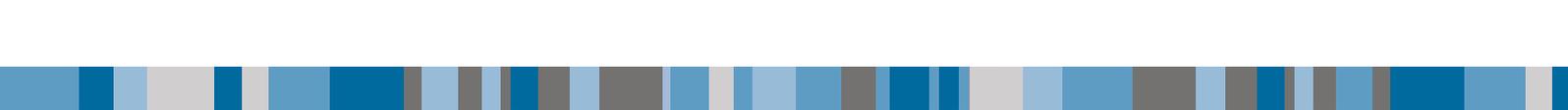
Ce document est disponible en ligne sur le site
France Diplomatie :
www.diplomatie.gouv.fr

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction
par tous procédés, y compris la photocopie et le microfilm,
réservés, pour tous pays.

Réalisation coordonnée par Ludovic Thély,
Maëlle Sergheraert, Agnès Le Bouhoulec et Nicolas Grimal.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes
qui ont contribué à l'élaboration de cette stratégie, en particulier
les présidents de sous-commissions de la commission consultative
des recherches archéologiques françaises à l'étranger
(Alexandre Farnoux, Béatrice André-Salvini,
Corinne Debaine-Francfort, Éric Boéda et Pierre Tallet).



CARTOGRAPHIE STRATÉGIQUE DES MISSIONS ARCHÉOLOGIQUES FRANÇAISES À L'ÉTRANGER (2018-2022)

État des lieux et propositions opérationnelles

Table des matières

Préface.....	7
Introduction et synthèse des recommandations.....	8
Chapitre 1 Europe-Maghreb.....	16
1.1 État des lieux et priorités politiques.....	16
1.2 Espaces régionaux à fortes présence et influence françaises.....	18
1.3 Un espace régional où la présence française est à conforter : les Balkans.....	22
1.4 Une présence régionale stratégique : le Maghreb.....	23
Chapitre 2 Orient ancien.....	26
2.1 État des lieux et priorités politiques.....	26
2.2 Espaces régionaux à fortes présence et influence françaises.....	28
2.3 L'arc de crise syro-irakien : un enjeu de stabilisation et de réimplantation des activités archéologiques françaises.....	31
Chapitre 3 Afrique-Arabie.....	34
3.1 État des lieux et priorités politiques.....	34
3.2 Espaces régionaux à fortes présence et influence françaises.....	37
3.3 Espaces régionaux où la présence archéologique française peut être redynamisée.....	40
3.4 Des espaces régionaux à investir.....	40
Chapitre 4 Asie-Océanie.....	42
4.1 État des lieux et priorités politiques.....	42
4.2 Espaces régionaux à fortes présence et influence françaises.....	46
4.3 De nouveaux espaces régionaux à investir.....	49
4.4 L'absence de missions archéologiques françaises dans quelques espaces majeurs.....	50
Chapitre 5 Amériques.....	52
5.1 État des lieux et priorités politiques.....	52
5.2 Espaces régionaux à fortes présence et influence françaises.....	56
5.3 Lancer une nouvelle dynamique en Amérique centrale.....	57
5.4 De nouveaux espaces régionaux à investir.....	58

Chapitre 6	Conclusions stratégiques.....	60
6.1	Une répartition contrastée aux échelles mondiale et régionale.....	60
6.2	Enjeux sécuritaires et diplomatiques : une présence française nécessaire, mais à réinventer selon les zones.....	61
6.3	Un besoin de développer les coopérations bilatérales et la captation d'autres financements dans un monde soumis à une forte concurrence internationale.....	61
6.4	La difficulté d'assurer la pérennité des missions archéologiques françaises.....	62
6.5	Vers un adossement renforcé des missions archéologiques françaises aux structures institutionnelles présentes à l'étranger.....	62
6.6	Une nécessité de promouvoir les actions de la France dans le domaine de la valorisation patrimoniale	63
	Sigles et abréviations.....	64
	Cartes.....	66
	Figures.....	66
	Tableau	66

Préface



Point de repère essentiel dans la vie des peuples, le patrimoine culturel est aussi l'un de nos biens communs les plus précieux. Œuvrer à sa préservation n'est pas seulement s'acquitter d'un devoir au regard des millénaires d'histoire dont il témoigne. C'est aussi défendre une certaine idée du monde contemporain, car ce patrimoine nous rappelle que notre humanité s'exprime autant dans la diversité des cultures que dans la possibilité de leur rencontre et de leur dialogue. Les fanatiques qui ont détruit les Bouddhas de Bâmiyân et saccagé les monuments de Palmyre avaient sans doute trop bien compris ce que la persistance de ce riche passé révélait de l'inanité de leurs desseins.

Défendre l'héritage commun de l'humanité quand il est en péril, comme nous le faisons dans le cadre de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit, que nous avons lancée avec les Émirats arabes unis, mais aussi encourager sa connaissance et assurer sa mise en valeur sont autant de priorités de la diplomatie culturelle française.

Des tournées en Orient du marquis de Nointel aux expéditions d'Égypte et de Morée, des fouilles du consul Paul-Émile Botta en Mésopotamie aux recherches entreprises en Iran à l'initiative de René de Balloy, nos diplomates se sont très tôt passionnés pour les traces du passé de l'humanité.

Les écoles françaises à l'étranger (EFA), ouvertes dès le milieu du XIX^e siècle, et les délégations archéologiques que nous avons implantées à Téhéran en 1897 et à Kaboul en 1922 ont contribué à faire entrer l'archéologie dans l'âge de la science, en promouvant une méthode de terrain fondée sur de nouvelles techniques d'investigation et d'enregistrement des données.

Depuis, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, sur les recommandations de la commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger, a su nouer des partenariats scientifiques dans près de 80 pays, en particulier d'Afrique et du Moyen-Orient, pour appuyer le développement de la discipline archéologique et assurer la projection à l'étranger de notre expertise et de nos savoir-faire. La valorisation du site d'Al-Ula est ainsi l'aboutissement de plus de deux décennies de coopération franco-saoudienne.

Ce rapport, qui fait le point sur nos actions dans ce domaine, montre que la France se maintient au premier rang de la recherche archéologique mondiale. Mais, dans un contexte d'extension de la compétition internationale à tous les aspects de la vie culturelle et sociale des nations, l'archéologie est appelée à devenir l'un des théâtres majeurs des nouvelles batailles de l'influence. Il était donc essentiel, comme le fait aussi ce rapport, de redéfinir nos priorités stratégiques.

La première d'entre elles, c'est de résister à la tentation d'intervenir partout à la fois. Nous devons cibler les régions où se conjuguent des intérêts diplomatiques et scientifiques partagés entre la France et ses partenaires.

Nous devons également poursuivre les efforts engagés pour associer plus durablement les missions ponctuelles aux EFA et à nos instituts de recherche à l'étranger, qui entretiennent de solides liens d'amitié et de confiance avec les autorités et les scientifiques locaux.

Enfin, nous devons soutenir davantage les initiatives de terrain innovantes, aussi modestes soient-elles, qui contribuent au développement d'une recherche d'excellence.

Reconstituer, fragment par fragment, la grande aventure de l'humanité, comme le font les archéologues avec patience et rigueur, est sans doute une tâche infinie. Alors que des pans entiers des civilisations passées sont menacés de destruction, c'est aussi une tâche urgente. La France est fière d'y contribuer, en coopérant avec ses partenaires du monde entier.

Jean-Yves Le Drian,

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Introduction et synthèse des recommandations

Avant-propos

Les 15 et 16 octobre 2018, la sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a réuni les principaux acteurs de l'archéologie française à l'étranger afin de dresser un **bilan des acquis des missions et des collaborations bilatérales et, plus largement, d'interroger le rôle de l'archéologie dans la diplomatie française**. Les difficultés rencontrées, telles que des contextes politiques et sécuritaires troublés et les impasses liées aux problèmes structurels auxquels doivent faire face les responsables de fouilles, ont également été exposées : faiblesse des financements, absence de relève générationnelle pour certaines missions et concurrence internationale. L'un des principaux objectifs de ces rencontres était d'**établir une cartographie stratégique des missions archéologiques françaises à l'étranger** à la fin de l'année 2018. Une observation fine de cette présence française à l'échelle mondiale a permis de mettre en évidence les régions qui concentrent l'essentiel des moyens humains et financiers et celles qui, au contraire, apparaissent moins dotées. Cet état des lieux, croisé avec les priorités de notre diplomatie scientifique, a conduit à formuler une série de recommandations destinées à **répondre aux évolutions profondes que traverse l'archéologie française à l'international** : ces 15 propositions opérationnelles ont ainsi pour objectif de servir de cadre aux réflexions sur les dispositifs qui régissent le financement et la tenue des missions archéologiques.

Cette initiative, à laquelle ont pris part les directions géographiques au sein de la direction générale des affaires politiques et de sécurité (DGP) du MEAE, revêt un caractère inédit. Les observations des ambassades ont été recueillies en amont sur la base d'un questionnaire précis destiné à favoriser le dialogue entre diplomates et scientifiques. Ces réunions par zone géographique ont constitué un cadre propice aux échanges entre les archéologues, les directeurs des écoles françaises à l'étranger (EFE) et des Unités mixtes des Instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE), les directeurs ou représentants de plusieurs grands laboratoires de recherche, le représentant du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) pour

l'archéologie et ceux du ministère de la Culture, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et du Louvre. Les débats étaient introduits et guidés par Nicolas Grimal, secrétaire général de la commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger (ou commission des fouilles), et Maëlle Sergheraert, cheffe du pôle des sciences humaines et sociales, de l'archéologie et du patrimoine au sein de la direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau au MEAE.

Premier opérateur de l'archéologie française dans le monde, en raison du nombre de missions financées (159 en 2018, 162 en 2019), la commission des fouilles a fourni le cadre institutionnel de ces discussions, qui se sont tenues par sous-commission (Europe-Maghreb, Orient ancien, Afrique-Arabie, Asie-Océanie, Amériques). Ce découpage géographique, bien qu'il puisse être révisé (voir proposition 7), constitue la trame du présent rapport.

Chaque réunion a permis de dresser un état des lieux des forces et des faiblesses actuelles des actions en matière de recherche archéologique à l'étranger, de rappeler les priorités diplomatiques de la France dans chacune des zones concernées en lien avec la coopération scientifique, de connaître et de discuter des volontés de développement de la recherche, ainsi que de souligner les synergies communes et les possibilités de coordination de ces stratégies à l'échelle nationale et internationale.

Ce rapport de synthèse de ces discussions se veut avant tout un outil de travail opérationnel, susceptible de guider les prochaines orientations de la recherche française et de permettre de mieux coordonner le dispositif global de la recherche archéologique française à l'étranger. En 2012, le cabinet du ministre des Affaires étrangères avait commandé un rapport intitulé *L'Archéologie française à l'étranger*, rédigé par six universitaires reconnus. Il paraissait important, sept ans après la remise de ce document, de dresser un nouvel état des lieux : si certains questionnements demeurent toujours d'actualité, l'évolution des enjeux de la diplomatie française a rendu nécessaire la rédaction d'une synthèse actualisée. Le présent rapport porte également

une attention particulière aux défis contemporains, nés des guerres qui frappent le Proche-Orient depuis le début des années 2010, notamment à ce qui a trait à **la conservation et à la préservation du patrimoine en péril**, ainsi qu'à l'accessibilité indispensable des archives scientifiques. Enfin, il est le résultat d'une concertation large qui a associé les directions politiques du MEAE et les institutions scientifiques et culturelles qui agissent dans le cadre du développement des coopérations archéologiques à l'étranger : il présente ainsi la particularité de conjuguer les points de vue tout en soulignant les spécificités diplomatiques des missions extranationales.

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur a d'autre part commandé un *Rapport de synthèse et prospective de l'archéologie française*, dont les conclusions ont été présentées par Henri-Paul Francfort le 21 mai 2019. Celui-ci souligne d'abord l'excellence de la recherche archéologique extranationale. Il insiste sur le rôle fondamental que le MEAE joue dans son développement. L'intérêt de ce rapport est également de mettre en lumière le nombre important d'opérateurs de l'État qui participent au rayonnement de la recherche à l'étranger : MEAE, EFE, CNRS, universités et ministère de la Culture. Ce rapport appelle, à juste titre, à une meilleure coordination entre ces différents acteurs et à un accroissement des partenariats européens, notamment dans la recherche de financements complémentaires. Ces conclusions entrent en parfaite résonance avec les recommandations formulées dans le présent rapport.

La commission des fouilles n'a pas vocation à se substituer aux centres de recherches universitaires ou aux laboratoires : les financements octroyés doivent s'inscrire dans une logique de partage des coûts, souvent élevés, que représente une mission archéologique à l'étranger. Son action est caractérisée par l'établissement d'une stratégie commune, dont l'objectif vise à une juste coordination des intérêts scientifiques et diplomatiques de la France à l'étranger. Ce rapport a ainsi pour ambition de mettre en évidence les intérêts de la recherche et ceux de la diplomatie dans une perspective de cohérence des politiques publiques liées au développement des coopérations archéologiques à l'étranger, notamment dans des cadres bilatéraux.

Synthèse des propositions opérationnelles

Rappel des recommandations issues du rapport de 2012

P0 (principes généraux) :

- se dégager de tout rapport de type colonial en faisant des représentants des pays hôtes des acteurs privilégiés de la politique scientifique ;
- pallier l'éclatement des institutions intéressées à l'archéologie à l'étranger en établissant une coordination ;
- contractualiser les équipes à qui sont confiés les programmes et les soumettre à évaluation quadri-annuelle ;
- développer les détachements des universitaires auprès d'une EFE ou d'une UMIFRE ou auprès de l'Institut universitaire de France.

P1 – Tirer les conséquences de la démographie des chercheurs, afin d'éviter les ruptures, les pertes de savoirs et de compétences.

P2 – Tenir compte des spécificités des pays hôtes et concevoir une politique cohérente au niveau du patrimoine.

P3 – Élaborer une stratégie d'archéologie préventive associée aux grands projets de développement, fondée sur de nouvelles formes de collaborations locales.

P4 – Mieux identifier les ensembles géographiques prioritaires afin d'intégrer une logique scientifique et patrimoniale.

P5 – Formuler des directives de publication dans le contexte de la révolution numérique.

P6 – Élaborer une politique d'archivage pour le papier et le numérique.

P7 – Diminuer le nombre d'opérations pour mieux intégrer le dispositif des missions dans la stratégie scientifique des centres de recherche.

P8 – Élaborer une stratégie de formation des archéologues des pays hôtes.

P9 – Chercher les conditions d'ouverture d'une concertation au niveau européen pour percevoir les convergences possibles et les opérations conjointes.

P10 – Vérifier, à chaque évaluation, qu’il existe une articulation entre les lignes scientifiques des centres de recherche français et celles des pays hôtes.

P11 – Prendre en compte les salaires des archéologues en poste et le coût des infrastructures.

P12 – Mettre en place un nouveau vocabulaire qui permettrait une meilleure réussite dans les appels à projets internationaux.

P13 – Envisager un redécoupage des sous-commissions pour des raisons à la fois scientifiques et politiques.

P14 – Lier la mise en place d’un nouveau projet à la réalisation d’un diagnostic précis de l’état du patrimoine et à la signature d’une convention spécifique avec le pays hôte.

P15 – Ajuster le fonctionnement de la commission et distinguer son rôle de coordination et son rôle de comité scientifique.

P16 – Faire une évaluation bisannuelle des projets.

P17 – Instituer le principe d’années de label sans financements autres que ceux qui sont structurels.

P18 – Proposer des sessions de formation ou d’écoles thématiques spécialisées à la direction de projet à l’étranger ouvertes aux postdoctorants.

P19 – Mettre à l’étude de nouveaux formulaires qui permettront de mieux détailler les financements.

P20 – Renforcer la sous-direction en charge de l’archéologie en nombre de personnels et en moyens informatiques.

Évaluation des recommandations sur la période 2012-2018

Les recommandations issues du rapport de 2012 ont permis de faire évoluer les pratiques institutionnelles et ont très certainement joué un rôle dans le renforcement des collaborations françaises à l’étranger dans le respect des attentes des pays hôtes.

Il est juste d’affirmer que plusieurs recommandations ont eu un impact nettement positif depuis 2012. Les procédures d’évaluation quadriennales des missions, l’établissement de formulaires plus efficaces permettant un aperçu détaillé des dépenses engagées, l’augmentation des partenariats effectifs interministériels ou l’ajustement du fonctionnement de la commission des fouilles ont ainsi permis une meilleure structuration du dispositif dans son ensemble. L’objectif initial visait à faire des

représentants des pays hôtes des acteurs privilégiés de la politique scientifique de la France : ce principe continue d’être le fil conducteur de la politique archéologique extranationale.

Une des mesures suggérées (P7) consistait en une diminution du nombre de fouilles afin de « mieux intégrer le dispositif des missions dans la stratégie scientifique des centres de recherche ». Le présent rapport ne plaide pas exactement en ce sens. Il vise en effet à établir une stratégie claire de l’action de la France à l’étranger guidée par deux principes : une multiplication des cofinancements, afin que la commission des fouilles ne soit pas l’outil budgétaire unique, et un déploiement raisonné des missions archéologiques dans les zones d’intérêt prioritaire pour la diplomatie d’influence.

Certaines mesures proposées demeurent fortement d’actualité : les recommandations formulées dans ce nouveau document renvoient donc parfois à celles déjà soumises par les auteurs du précédent rapport.

Les points de convergence concernent surtout les propositions P1, P4, P6, P8, P9 et P14.

Tableau 1 – Correspondances entre les mesures proposées dans le rapport de 2012 et celles du rapport de 2019

Propositions 2012	Propositions 2019	Formulation synthétique des recommandations
P1	P11	Établir une cartographie des relèves générationnelles.
P4	Recommandation I (P1 à P6)	Établir une cartographie des espaces prioritaires pour le MEAE.
P6	P8	Mettre en œuvre une politique d’archivage.
P8	P14	Accentuer les offres de formation à destination des étudiants et des professionnels des pays hôtes.
P9	P15	Renforcer les collaborations internationales.
P13	P7	Repenser le découpage des sous-commissions.

Propositions du présent rapport

RECOMMANDATION I : ÉTABLIR UNE CARTOGRAPHIE SELON LES PRIORITÉS DIPLOMATIQUES ET SCIENTIFIQUES DE LA FRANCE

PROPOSITION 1 (principes généraux) : La commission des fouilles est un outil du MEAE qui n'a pas vocation à financer l'ensemble de la recherche archéologique française extraterritoriale. Son rôle consiste à soutenir les missions dans les régions que le ministère juge stratégiques pour le développement de la diplomatie d'influence et des coopérations bilatérales. Elle considère néanmoins comme un prérequis fondamental l'excellence scientifique des dossiers. Son action est volontairement étendue à l'ensemble des continents, dans un très grand nombre de pays où les fouilles archéologiques constituent un puissant levier d'action de la diplomatie scientifique de la France. La commission agit donc de façon complémentaire avec les centres de recherche et les laboratoires, en offrant à la fois un soutien financier et une aide diplomatique pour les chercheurs opérant à l'étranger. Les intérêts scientifiques et politiques de la France portent donc à accentuer les prospections dans certaines régions stratégiques (voir propositions 5 à 9).

PROPOSITION 2 (Europe-Maghreb)

- Chercher à **dynamiser la coopération archéologique dans les pays du Maghreb**, plus spécifiquement en Algérie et en Mauritanie ;
- Accompagner le **développement des activités dans les Balkans** en lien avec les laboratoires et les centres de recherche ;
- Accompagner la **dynamique récente née autour de la coopération partenariale des instituts archéologiques agissant en Méditerranée orientale** ;
- Renforcer la **synergie des coopérations archéologiques entre la Turquie et le Caucase**.

PROPOSITION 3 (Orient ancien)

- Redéployer une **activité forte dans le sud de l'Irak** ;
- Cibler deux **projets de valorisation patrimoniale au Liban et en Jordanie** ;
- Maintenir les **mesures conservatoires pour tous les sites de Syrie**, dans l'optique de maintenir une présence et de sauvegarder l'avenir de l'archéologie française dans la région.

PROPOSITION 4 (Afrique-Arabie)

- Soutenir un **projet de valorisation patrimoniale en Égypte** ;
- Développer la **coopération dans les pays d'Afrique occidentale francophone** ;
- Soutenir l'**implantation des missions au Sahel ainsi que dans les pays de la Corne de l'Afrique** ;
- Prendre des **mesures conservatoires pour le Yémen** sur le modèle de celles prises en Syrie.

PROPOSITION 5 (Asie-Océanie)

- Renforcer les **coopérations bilatérales dans les pays d'Asie centrale** ;
- Favoriser l'**implantation de missions archéologiques dans les petits États océaniques** où la coopération archéologique serait fortement visible ;
- Développer les **collaborations avec les autorités et les institutions universitaires indiennes**.

PROPOSITION 6 (Amériques)

- Renforcer et créer les **conditions favorables au développement des fouilles dans le nord de l'Amérique latine (Colombie et Venezuela) et centrale** ;
- Permettre l'**émergence de missions en Argentine** ;
- Poursuivre les **efforts de coopération au Canada**.

RECOMMANDATION II : AMÉLIORER LES PRATIQUES INSTITUTIONNELLES

PROPOSITION 7

Il apparaît aujourd'hui évident que **les sous-commissions géographiques doivent être repensées**, car elles ne tiennent plus suffisamment compte ni des réalités géopolitiques et des intérêts diplomatiques de la France ni des convergences scientifiques propres à chaque ensemble régional. La Méditerranée orientale, dans une acception large telle qu'elle est notamment définie par le partenariat signé conjointement par les institutions archéologiques françaises (École française d'Athènes – EFA –, Institut français d'archéologie orientale – IFAO –, Centre de recherche français à Jérusalem – CRFJ –, Institut français du Proche-Orient – IFPO et Institut d'études anatoliennes) en avril 2019, recoupe deux sous-commissions du MEAE : Europe-Maghreb et Afrique-Arabie. Or, les priorités diplomatiques et les intérêts scientifiques de la France tendent à considérer cet ensemble comme une même entité régionale. L'Asie centrale et l'Océanie sont considérées à la fois par le MEAE et par les chercheurs comme deux ensembles trop spécifiques, qu'il conviendrait donc de séparer pour une meilleure

visibilité des actions de la France dans ces régions. En outre, la sous-commission Afrique-Arabie, qui regroupe à elle seule plus de 40 missions, doit être repensée. Dans la logique de l'histoire – et, par voie de conséquence, dans la perspective des travaux scientifiques concernant notamment l'Égypte –, il pourrait sembler logique d'associer le groupe Israël, Jordanie, Liban, Territoires palestiniens, voire la Syrie, à la basse vallée du Nil.

Ce rapport préconise donc l'organisation d'une réunion de travail, sous l'autorité du secrétaire général de la commission des fouilles, en présence des présidents des sous-commissions, de la direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international (DGM) et des directions géographiques du Quai d'Orsay afin de parvenir à un découpage qui affiche une cohérence scientifique et qui tienne compte des réalités géostratégiques.

PROPOSITION 8

Une politique d'archivage doit être définie. L'ère du numérique et la multiplication des opérations de fouilles cofinancées par le MEAE à l'étranger posent incontestablement la question de l'archivage des données primaires. L'étude de la documentation scientifique est par ailleurs l'un des outils dont disposent aujourd'hui les archéologues pour continuer à entretenir des collaborations avec certains pays en guerre et dans lesquels le patrimoine culturel est durablement menacé. Il revient donc au MEAE d'élaborer un cadre juridique pour le devenir des archives issues des fouilles dont il assure une part de financement et leur droit d'exploitation scientifique. Il pourrait également être intéressant d'engager un dialogue interministériel sur les fonds d'archives des missions archéologiques à l'étranger, en étudiant le modèle concernant l'archéologie nationale et la recherche, mis en place par les Archives nationales et les missions documentaires dédiées dans chaque ministère.

PROPOSITION 9

La mise en place d'un **comité de suivi des propositions de ce rapport** doit être proposée à court terme afin de mettre en œuvre concrètement et d'assurer un suivi des mesures prises. Ce comité devrait comprendre le secrétaire général de la commission des fouilles, les présidents de sous-commissions, ainsi que des représentants du MEAE (DGM et DGP). Il devrait associer l'ensemble des partenaires institutionnels (EFE, CNRS, ministère de la Culture). Ce comité se réunirait une fois par an, en amont de la commission des fouilles, ce qui permettrait à cette occasion de partager les vues et les données sur les opérations archéologiques extranationales.

RECOMMANDATION III : ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER

PROPOSITION 10

L'accroissement des **partenariats effectifs interministériels** doit être une priorité. Elle s'organise autour de quatre objectifs principaux : la formation, la sauvegarde du patrimoine, la valorisation des missions et la publication des résultats. Les institutions françaises implantées dans les pays hôtes et relevant de plusieurs tutelles distinctes (EFE, UMIFRE, unités mixtes) doivent ainsi coordonner davantage leurs actions dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine, sur le modèle de la convention quadripartite existante entre le Centre Jacques-Berque (CJB), l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), l'École française de Rome (EFR) et la Casa de Velázquez (CVZ) ou du partenariat signé entre l'EFA, l'IFAO, le CRFJ, le Centre d'études alexandrines (CEAlex) et l'IFPO, afin de mener des actions communes et de mutualiser leurs moyens tant sur le plan financier que sur celui des ressources humaines. En outre, il convient, par exemple, de renforcer le développement de l'archéologie subaquatique (département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines – DRASSM –, Aix-Marseille Université, ministère de la Culture et MEAE) afin de garantir la sauvegarde du patrimoine littoral. Dans la même dynamique, il peut être ambitieux de réfléchir à une coopération financière et logistique entre le Louvre, le Louvre Abou Dabi, la Section française de la direction des antiquités du Soudan (SFDAS) et la commission des fouilles pour mieux coordonner l'action de la France au Soudan. Enfin, un renforcement des collaborations entre les unités de formation et de recherche (UFR) d'archéologie et l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) permettrait de résoudre une partie des difficultés liées à la nécessité de maîtriser certaines langues rares pour travailler dans les pays hôtes.

PROPOSITION 11

Les difficultés de recrutement à l'université ou au CNRS de chercheurs spécialisés dans l'archéologie extranationale posent urgemment la question de la relève à la tête des équipes sur les chantiers à l'étranger. Chaque sous-commission est invitée à établir une cartographie précise de la relève générationnelle pour les ensembles régionaux cohérents. Cet exercice comprend l'évaluation du nombre de postes par discipline et le nombre de doctorants et de postdoctorants qui travaillent sur ces thématiques.

PROPOSITION 12

La situation de pénurie de chercheurs français dans certaines régions doit être l'occasion de réfléchir à un meilleur accompagnement des non-titulaires dans un projet de direction de fouilles. Une mesure forte serait de parvenir à corréliser la création d'une nouvelle mission et l'établissement d'un contrat postdoctoral afin de soutenir les opérations archéologiques dirigées par un jeune chercheur non titulaire. Le MEAE pourrait être consulté dans un rôle de conseil et de recommandation auprès des instances universitaires et de recherche pour le fléchage de postes vers la recherche à l'étranger. D'autre part, le MEAE pourrait, en lien avec l'Académie des inscriptions et belles-lettres (AIBL), **créer un prix récompensant une fouille archéologique menée par**

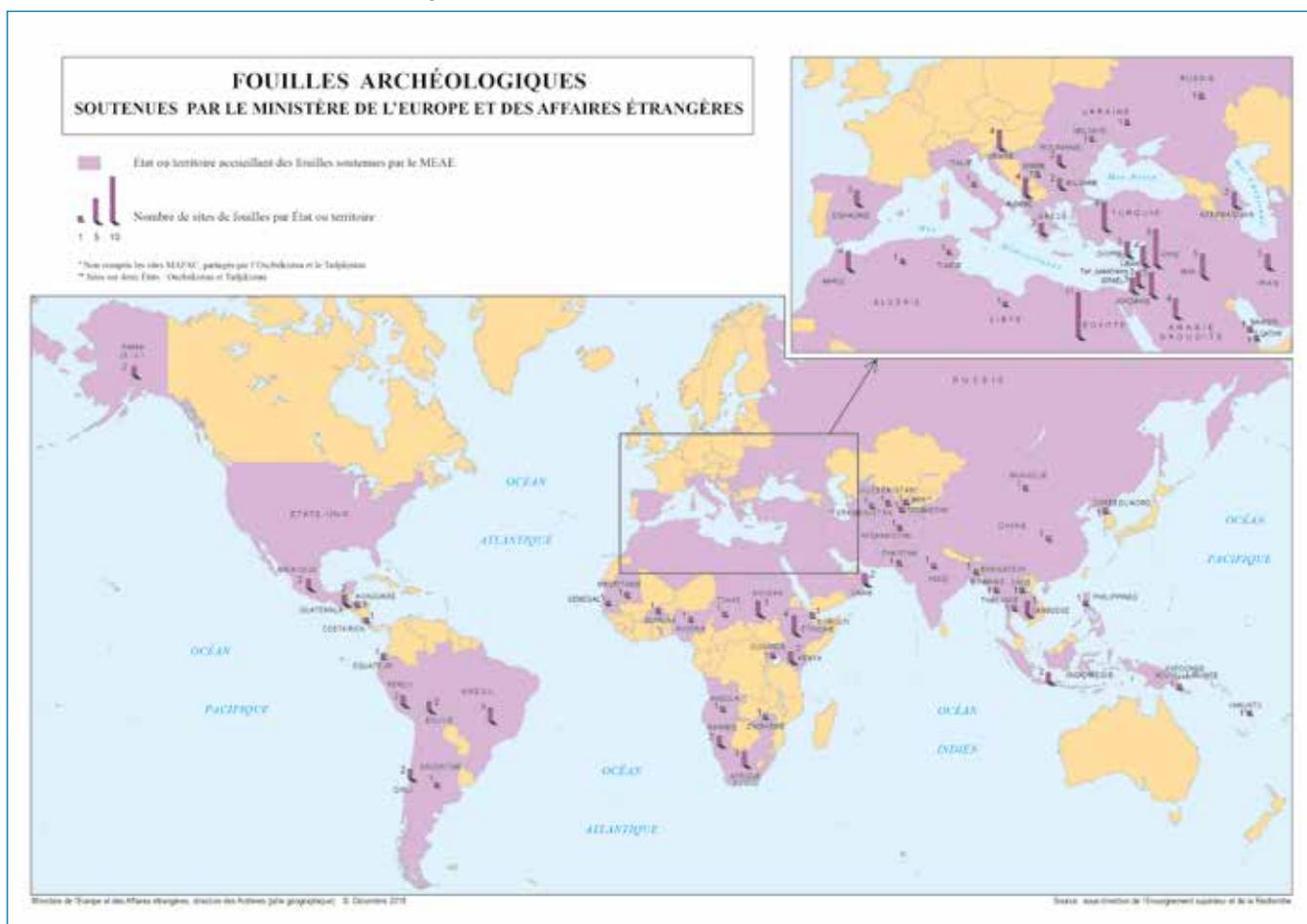
un jeune chercheur afin d'encourager financièrement les porteurs de projet. Les modalités pourraient être définies lors du premier comité de pilotage et de suivi de ce rapport (montant, conditions d'éligibilité, etc.)

RECOMMANDATION IV : ACCENTUER LES COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX ET INTERNATIONAUX DANS UNE NOUVELLE APPROCHE PARTENARIALE

PROPOSITION 13

Les coopérations bilatérales doivent être au cœur des programmes scientifiques menés par des équipes françaises à l'étranger. Une vision scientifique commune doit être

Carte 1 – Missions archéologiques françaises soutenues par le MEAE dans le monde



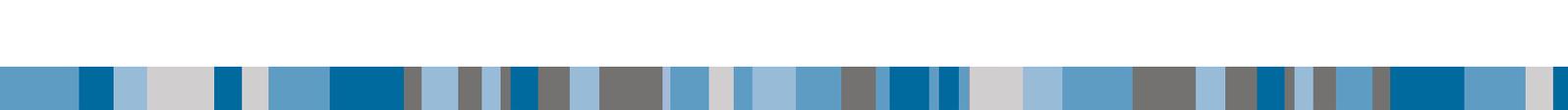
partagée entre les acteurs locaux et français afin de garantir la pérennité des collaborations archéologiques. L'augmentation des partenariats doit donc être intensifiée et devenir la règle pour chaque nouvelle mission.

PROPOSITION 14

Les relations entre la France et les pays hôtes doivent être accentuées dans le domaine de la **formation des étudiants locaux et des professionnels de l'archéologie et du patrimoine**. Les missions françaises doivent renforcer les efforts destinés à augmenter le nombre de stagiaires des pays hôtes accueillis sur les sites, dans la mesure où il s'agit souvent de futurs cadres du patrimoine et donc de futurs partenaires privilégiés. Dans un monde soumis à une forte concurrence internationale, les échanges doivent aussi être réciproques, par l'accueil des scientifiques dans les structures de recherche en France ainsi que sur les chantiers de fouille. Les opérations doivent également tenir compte des besoins locaux ou régionaux en termes de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Le renforcement de la coopération bilatérale peut inclure le soutien à la mise en place de laboratoires de restauration (en lien avec l'Institut national du patrimoine – INP –, opérateur actif de coopération à l'étranger), la publication de guides ou le développement d'applications numériques en plusieurs langues destinées à accroître la valorisation des sites locaux. Le MEAE doit continuer à favoriser les synergies entre les instruments destinés à la valorisation patrimoniale (Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain – FSPI –, un dispositif du MEAE, notamment) et les missions archéologiques évaluées par la commission des fouilles.

PROPOSITION 15

Les partenariats internationaux doivent être privilégiés lorsqu'ils sont cohérents sur le plan diplomatique pour chacun des États parties prenantes du projet, en lien avec les autorités locales, et sur le plan scientifique. Ce rapport met en effet en évidence trois difficultés qui freinent le développement de la recherche archéologique française à l'étranger. Les besoins financiers pour mener une opération archéologique complète, de la fouille à la publication des résultats, sont accrus et doivent donc être partagés entre différents acteurs publics et privés, en veillant à privilégier la recherche fondamentale sur l'exaltation provoquée par une découverte spectaculaire. La difficulté de confier la responsabilité de terrain à de jeunes chercheurs non titulaires (parfois à la demande des autorités locales, qui négocient plus aisément avec des chercheurs insérés dans le tissu académique institutionnel) peut également être un frein à l'élargissement des recherches à l'étranger. Enfin, l'émergence d'une forte concurrence internationale, notamment asiatique, restreint certaines possibilités d'investissement des équipes françaises dans plusieurs régions stratégiques. Face à ce triple constat, les collaborations internationales doivent être une piste de réflexion à explorer et à encourager dans certains espaces régionaux. Les pays de l'Union européenne (UE) sont à ce titre les partenaires privilégiés de la France. Sans restreindre les collaborations possibles à ces seuls États, il paraît aujourd'hui indispensable de favoriser le montage de programmes multilatéraux reposant sur les outils et les dispositifs de l'UE.



Chapitre 1

EUROPE-MAGHREB

1.1 État des lieux et priorités politiques

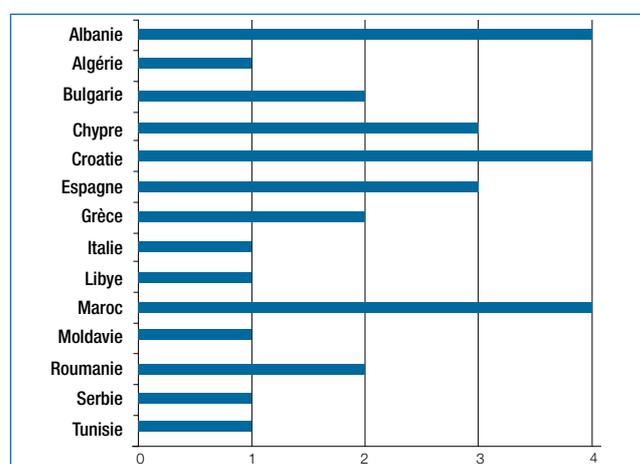
Pour l'année 2018, la sous-commission Europe-Maghreb a retenu 30 dossiers sur un total de 41 demandes. Les fouilles archéologiques financées par le MEAE couvrent une vaste zone qui s'étend sur 14 pays (à raison d'une à quatre opérations par pays). Deux nouvelles missions ont par ailleurs reçu un accord de la commission des fouilles : l'une au Maroc, pour la fouille d'un établissement urbain de la plaine du Gharb, l'autre en Espagne, consacrée à l'étude d'un établissement médiéval fortifié au bord du Tage. Le montant total alloué aux 30 missions représente 319 000 euros sur une enveloppe globale de 1,9 million d'euros. En dépit des sommes importantes attribuées par le ministère, un constat pessimiste pointe la faiblesse des moyens alloués rapportés à chaque mission (10 600 euros en moyenne alors qu'une campagne de fouilles coûte le plus souvent entre 50 000 et 150 000 euros par an). Il apparaît ainsi clairement que **la commission des fouilles ne peut être le seul acteur du financement de la recherche archéologique française à l'étranger.**

1.1.1 Une présence française disparate

La répartition des missions appelle plusieurs remarques. En premier lieu, il existe une forte disparité selon les espaces régionaux : ainsi, une seule fouille est financée en Algérie alors que quatre ont lieu en Albanie. D'autre part, certains pays constituent des espaces délaissés où la présence française serait pourtant souhaitable. D'une manière générale, la France est plutôt présente dans les pays bordés par la Méditerranée, où existent des synergies anciennes et fructueuses grâce à la complémentarité du réseau des UMIFRE et de celui des EFE. Le Maghreb constitue toutefois un cas spécifique selon les pays : un tableau des fouilles françaises menées en Algérie et en Tunisie montre un essoufflement net sur la dernière décennie (figure 6).

Pour des raisons qui tiennent à la fois aux événements historiques et aux décisions stratégiques récentes, l'archéologie française à l'étranger est globalement bien représentée en bordure de la Méditerranée. Néanmoins, deux freins aux collaborations

Figure 1 – Répartition géographique des missions de la sous-commission Europe-Maghreb



bilatérales doivent être d'emblée soulignées : d'une part, les risques liés à la sécurité des chercheurs dans certains pays du Maghreb et du Machreq ; d'autre part, les conditions budgétaires défavorables imputées à la difficulté de trouver des financements extérieurs, ainsi que les coûts de fonctionnement incompréhensibles. L'ouverture d'une mission s'accompagne en effet de contraintes, telles que le gardiennage à l'année, la clôture et la préservation des vestiges, la construction de magasins de stockage pour le matériel. Fouiller crée ainsi des devoirs qui impliquent un aspect financier non négligeable : stocker, conserver et publier. En outre, les ressources propres du MEAE ne permettent pas d'assurer une couverture suffisante et certains espaces géographiques sont parfois délaissés : il convient donc de garder à l'esprit l'idée qu'ouvrir une nouvelle mission revient souvent à fermer une plus ancienne.

1.1.2 La question du renouvellement générationnel à la tête des missions

Parmi les enjeux principaux auxquels doit faire face la commission des fouilles, et plus généralement les acteurs de la recherche archéologique française, celui du renouvellement des

Carte 2 – Missions archéologiques en Europe-Maghreb soutenues par le MEAE



génération de chercheurs à la tête des missions soulève en outre une difficulté d'importance : comment assurer leur pérennité si les directeurs de chantier ne trouvent pas une situation stable dans les universités ou les centres de recherche ? Cet aspect de la démographie spécifique à la recherche en archéologie se double d'une inquiétude concernant le fléchage de plus en plus récurrent des postes vers l'archéologie nationale. Un travail d'influence auprès des responsables universitaires paraît donc nécessaire afin de faire valoir les atouts que représentent les missions françaises à l'étranger et, par conséquent, l'intérêt de procéder à un recrutement varié des enseignants-chercheurs qui travaillent en Méditerranée. Ce renouvellement est souhaitable et doit être anticipé, mais il suppose un investissement important en termes de formation disciplinaire et linguistique.

1.1.3 L'enjeu de la contribution de l'archéologie aux coopérations bilatérales

Enfin, la coopération constitue un troisième enjeu prioritaire : la multiplication des coopérations bilatérales avec les acteurs locaux de la recherche, les missions de formation auprès des étudiants des pays hôtes et l'expertise française dans le domaine scientifique et patrimonial constituent trois pistes de réflexion visant à conforter la place des missions françaises à l'étranger. La force de l'expertise française réside dans sa capacité à mobiliser des équipes d'excellent niveau, structurées et bien dotées, depuis le paléolithique jusqu'à l'époque médiévale. La plupart des missions font par ailleurs état de coopération

avec les musées, les services archéologiques des pays hôtes ou encore les universités. Ces coopérations sont le plus souvent prévues par la loi du pays, notamment en Grèce, en Italie, à Chypre, en Tunisie ou au Maroc. **Dans ce domaine, il est certain que l'une des marges d'action n'est pas forcément l'augmentation du nombre de missions, mais plutôt le développement de toutes les formes de coopération** (formation, échanges d'expertise et de savoir-faire entre des musées) en recourant, lorsque cela est nécessaire, à des institutions françaises (universités, musées, INP, Institut national de recherches archéologiques préventives – INRAP). Dans le domaine du patrimoine, les besoins en savoir-faire sont nombreux : développement des humanités numériques (système d'information géographique – SIG –, 3D), analyses archéométriques, techniques spécialisées de restauration. Certaines institutions françaises peuvent ainsi être sollicitées par des acteurs locaux et lier des partenariats conventionnels : ainsi, l'EFR est intervenue pour une campagne de relevés photogrammétriques sur les monuments de stockage du site de Timgad ; l'EFA a également développé de puissants outils numériques (SIG accessible en ligne – WebSIG – de l'île de Délos notamment) qui témoignent de l'excellence de l'expertise française dans ces domaines. Enfin, du point de vue de la valorisation, le constat est globalement satisfaisant : la plupart des missions investissent dans des actions de valorisation. Ce point spécifique constitue souvent une attente des autorités et des populations locales. Les formes de cette valorisation sont variées. Parmi les exemples récents, on peut citer les expositions temporaires et permanentes à Limassol pour le site d'Amathonte, la réalisation d'une signalétique sur le site albanais d'Apollonia, la publication de guides (celui de Durrës notamment) et les journées portes ouvertes.

1.1.4 Des enjeux diplomatiques de premier plan avec des partenaires proches de la France

Les relations entre la France et les espaces régionaux couverts par la sous-commission Europe-Maghreb sont caractérisées globalement par un renforcement des liens institutionnels et politiques. L'archéologie constitue à ce titre un volet important de la coopération scientifique française. Les points de convergence entre la France et les pays hôtes sont particulièrement forts : valorisation touristique, création d'emplois, préservation du patrimoine en péril.

Du point de vue des relations diplomatiques, il est important de noter une **proximité particulièrement affirmée avec les pays de l'Europe méditerranéenne**. En Europe, les relations scientifiques bilatérales sont traditionnellement fortes avec l'Espagne, la Grèce, et progressent avec les pays balkaniques. Les travaux archéologiques menés en Italie, en collaboration avec les surintendances locales, sont très importants et l'EFR reste l'interlocutrice privilégiée et l'actrice essentielle de la dynamique scientifique française en Italie.

Dès sa prise de fonction, Emmanuel Macron, le président de la République, a rappelé que le Maghreb dans son ensemble demeurait une priorité stratégique pour la France, pour des raisons aussi bien culturelles (francophonie) que politiques et économiques, et en raison des enjeux de sécurité. La France est très investie dans le règlement de la crise en Libye, sans permettre encore une reprise des travaux de terrain pour des raisons sécuritaires. Par ailleurs, le président a souhaité, au printemps 2019, que la France se dote d'une stratégie spécifique pour les Balkans occidentaux qui inclue un volet influence relatif à la recherche scientifique. Mais la commission des fouilles devra assurer une veille en lien avec l'ambassade sur les collaborations archéologiques envisageables à terme.

1.2 Espaces régionaux à fortes présence et influence françaises

1.2.1 Une coopération ancrée de longue date en Méditerranée occidentale

La coopération archéologique est ancrée de longue date dans les pays de la Méditerranée occidentale, notamment grâce à l'action de l'EFR (fondée en 1875) et du Centre Jean-Bérard, en Italie, et de la CVZ (créée en 1920), en Espagne. Le MEAE soutient une partie des programmes portés par ces institutions de recherche. En outre, les stratégies collaboratives entre ces deux écoles françaises et le réseau des UMIFRE présentes au Maghreb (notamment le CJB) offrent une plus-value dans la conduite des missions, l'expertise et la valorisation des actions menées au niveau local. Une convention quadripartite signée entre l'EFR, la CVZ, l'IRMC et le CJB donne un contenu institutionnel à la programmation scientifique commune. L'une des ambitions est donc de parvenir à affirmer la cohérence de cet outil afin de favoriser les synergies possibles entre les acteurs de la recherche archéologique au Maghreb.

L'excellence scientifique des missions conduites en Méditerranée occidentale est reconnue. Elles ont su pleinement diversifier leurs actions de coopération (partenariats universitaires sur des programmes de recherche ciblés, formation d'étudiants français et des pays hôtes) et de valorisation (monographies, colloques, expositions, documentaires, participation aux journées du patrimoine, presse locale et internationale). Elles continuent d'apporter de nouvelles connaissances et livrent toujours des découvertes marquantes à audience internationale, comme c'est le cas à Pompéi avec la découverte des tombes samnites, les recherches sur les ateliers de potiers et la mise au jour d'une tannerie ; à Cumès également, avec la découverte, en juin 2018, d'un tombeau peint exceptionnel.

Les équipes sont également mobilisées dans le cadre d'opérations de restauration et de valorisation touristique des sites qu'elles étudient (Porta Ercolano et Villa de Diomède à Pompéi ; restauration des monuments funéraires de la nécropole de Cumès et aménagement de salles pour l'exposition des collections permanentes dans les musées). La demande des partenaires italiens en matière de valorisation touristique des sites étudiés est croissante. Une nouvelle disposition prévoit d'ailleurs en Italie que le concessionnaire d'une fouille doit consacrer 15 % de son budget à la restauration et à la mise en valeur des vestiges qui le nécessitent. Les contraintes budgétaires croissantes contribuent indéniablement à un changement de paradigme de la recherche archéologique en Méditerranée, désormais fondée sur la nécessité d'accroître les coopérations internationales.

1.2.2 De nouvelles stratégies de coopération en Méditerranée orientale

Des liens étroits et anciens dans le domaine de la coopération archéologique et patrimoniale

La création de l'EFA, en 1846, premier établissement français à l'étranger et première institution étrangère en Grèce, a joué un rôle décisif dans le développement de l'archéologie en Méditerranée orientale. L'exclusivité scientifique accordée sur plusieurs sites majeurs (Delphes, Malia, Thasos, Délos, Philippes et Argos) constitue le socle pérenne des activités françaises en Grèce, auxquelles il faut ajouter une participation aux fouilles de Mégare (depuis 2017), du Val des Muses, du Ptoion, en Béotie, etc. Deux missions, placées sous l'égide de l'EFA, sont soutenues financièrement par le MEAE : Dikili Tash et Kirrha. Par ailleurs,

l'EFA est la seule porte d'entrée pour les missions françaises de terrain en Grèce. L'institution est donc la seule interlocutrice du point de vue des autorités helléniques pour tout ce qui concerne l'archéologie française sur leur territoire.

L'île de Chypre a également connu très tôt l'implantation de missions archéologiques (dès les années 1870 ponctuellement, puis de façon pérenne à partir de la fin des années 1950). L'invasion de la partie nord de l'île en 1974 a entraîné un arrêt temporaire de l'activité archéologique française à Chypre (les sites du Cap Saint-André, de Salamine et d'Enkomi sont situés dans la partie nord). Depuis quarante ans, les activités ont repris sur trois sites essentiels : Amathonte, Kition et Klimonas, tous trois cofinancés par la commission des fouilles du MEAE et qui sont dans le périmètre d'action de l'EFA.

De ce tableau général des activités archéologiques il est possible de tirer un bilan très réjouissant et prometteur : les relations avec les autorités helléniques et chypriotes sont le plus souvent excellentes, ce qui se traduit par l'accroissement du nombre de collaborations avec des équipes du pays hôte et la multiplication des découvertes exceptionnelles (Klimonas, par exemple, est actuellement le village le plus ancien fouillé en Méditerranée orientale, dont les origines remontent au XI^e millénaire avant notre ère).

L'excellence scientifique des missions est reconnue en France et dans le monde : prix de la fondation Simone et Cino Del Luca attribué aux fouilles de Thasos en 2017 ; prix de la fondation Paule-Dumesnil de l'AIBL attribué à la mission de Dréros en 2012, puis à celle d'Amathonte en 2017 ; label « archéologie » attribué par l'AIBL à la fouille de Klimonas en 2018 et à celle de Kition en 2017 et 2018.

Cette reconnaissance académique montre l'importance de l'EFA, qui gère ces sites en collaboration avec les autorités locales, dans le dispositif global de la recherche archéologique française hors du territoire. Elle s'accompagne en outre d'un effort constant pour **valoriser les recherches archéologiques dans les pays hôtes et participer ainsi à la politique d'influence de la France en Méditerranée orientale.**

De nouveaux enjeux scientifiques et politiques

Les relations internationales en Méditerranée orientale dépendent des dynamiques impulsées par l'Europe, d'une part, et par la Turquie et les pays du Levant, d'autre part. Chypre en est

l'exemple le plus significatif : c'est le seul pays européen à avoir une frontière militarisée avec un État non reconnu par la communauté internationale (« République turque de Chypre du Nord »). Les relations semblent plus apaisées aujourd'hui, ce qui laisse espérer une ouverture à moyen terme de la partie occupée aux missions archéologiques étrangères. La diplomatie scientifique peut être le moyen d'engager un dialogue fructueux de collaboration et permettre à la France d'accroître son influence dans le domaine patrimonial et archéologique. Il convient donc d'assurer avec l'ambassade une veille sur l'ouverture éventuelle de la partie occupée de l'île de Chypre aux missions archéologiques étrangères et de se positionner pour reprendre l'exploration des grands sites historiques (notamment et surtout Salamine). À moyen terme, l'idée de créer un laboratoire international associé (LIA) émerge parmi les acteurs de l'archéologie chypriote : un laboratoire permettrait en effet de fédérer les missions françaises et de préparer l'avenir.

Parmi les domaines de recherche qui mériteraient d'être davantage mis en perspective, l'archéologie subaquatique répond de manière efficace aux besoins de collaboration entre les ministères : Culture, via la DRASSM, MEAE, via la commission des fouilles, et MESRI, via les formations diplômantes (notamment le master d'archéologie sous-marine d'Aix-Marseille Université).

La question du financement est d'autant plus sensible que les mécénats sont difficiles à mobiliser en Grèce et à Chypre et que cette opération relève sans doute davantage de l'ambassade, qui pourrait bénéficier du soutien des EFE, que du MEAE. Pour autant, les collaborations internationales (avec les universités de Berlin, de Francfort et de Varsovie, notamment) sont des pistes à explorer, qui permettraient d'augmenter les moyens financiers nécessaires à la recherche, à la restauration et à la mise en valeur des sites. Enfin, le Groupe interacadémique pour le développement (GID – association créée en 2007 qui réunit 11 académies



Fouilles sous-marines (Croatie)

© Centre Camille-Jullian – UMR 6573 CNRS

d'Europe du Sud et du continent africain) concourt au développement de la recherche archéologique, en association avec l'Institut photonique d'analyse non destructive européen des matériaux anciens (IPANEMA).

L'aide du ministère de la Culture est multiforme : mise à disposition des ingénieurs du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) pour les questions relatives à la restauration et au patrimoine, INRAP pour l'expertise et l'accomplissement de missions d'archéologie préventive, etc. Les collaborations sont importantes pour créer un lien entre les missions archéologiques et les politiques culturelles publiques. Il convient donc de chercher à accroître le nombre de partenariats effectifs interministériels (MEAE, Culture, MESRI) autour de la formation, de la publication et de la valorisation des missions archéologiques.

Une dynamique à impulser en Méditerranée orientale

À l'initiative de René Troccaz, à l'époque ambassadeur de France à Chypre, et d'Alexandre Farnoux, ancien directeur de l'EFA, une réunion s'est tenue à Nicosie en avril 2019, en présence de plusieurs directeurs d'UMIFRE (Institut français d'études anatoliennes, CRFJ et IFPO), ainsi que des autres centres de recherche de la région (École biblique et archéologique française – EBAF –, CEALex, IFAO, EFA). L'objectif de cette réunion visait à soutenir le développement de programmes scientifiques communs entre les différentes institutions françaises qui mènent une activité archéologique en Méditerranée orientale. Le partenaire principal est le Cyprus Institute, qui cherche à nouer des collaborations avec les centres français de recherche en archéologie. Chypre présente l'avantage de permettre la réunion, dans un espace marqué par une certaine neutralité diplomatique, de chercheurs israéliens, turcs, libanais et européens. Un partenariat a été signé par l'ensemble des institutions présentes à l'occasion de cette réunion.

Les synergies entre les différentes institutions françaises à l'étranger qui opèrent en Méditerranée orientale sont anciennes et on constate une volonté récente d'en accroître la pratique. Ainsi, pour des raisons qui tiennent d'abord à la cohérence des domaines de recherche, l'archéologie française doit être envisagée dans un sens plus global : sans nier les spécificités propres à chaque aire régionale, Chypre, l'Égypte, la Grèce, le Levant et la Turquie partagent une histoire commune et ont connu, de l'Antiquité à l'époque contemporaine, des transferts culturels, qui imposent de réfléchir à la création d'une instance commune regroupant l'ensemble des acteurs de la zone. La vitalité de



Kition-Bamboula (Chypre)

l'action française en Méditerranée orientale tient donc au nombre et à la force des partenariats noués entre les différents opérateurs de l'État qui soutiennent les missions archéologiques dans cette région du monde.

Sur le plan institutionnel, le découpage actuel de la commission des fouilles (Égypte dans la zone « Arabie », Grèce et Chypre dans la zone « Europe-Maghreb », Turquie et les pays du Levant dans la zone « Orient ancien ») ne semble ni opérant du point de vue intellectuel ni satisfaisant du point de vue des synergies à adopter. Conformément aux recommandations du rapport rendu en 2012 (P13), il serait en effet souhaitable de faire évoluer le découpage institutionnel de la répartition des missions archéologiques en Méditerranée orientale, qui engloberait Chypre, l'Égypte, la Grèce, le Levant et la Turquie au sein d'une même sous-commission.

1.3 Un espace régional où la présence française est à conforter : les Balkans

1.3.1 Du Paléolithique à la fin de l'Âge du fer dans les Balkans : un haut niveau d'expertise des missions archéologiques françaises

La recherche archéologique française financée par le MEAE dans les Balkans a acquis au cours des dernières décennies un statut reconnu sur la scène internationale pour les époques dites « hautes », qui couvrent les champs du Paléolithique, du Néolithique et de l'Âge du fer. La région des Balkans où sont menées des fouilles comprend un ensemble de sept pays (Albanie, Bulgarie, Croatie, Kosovo, Moldavie, Roumanie et Serbie). Depuis 1984, les travaux de Jean-Luc Guadelli portent sur les dépôts pléistocènes du karst de Bulgarie du Nord et interrogent les premières manifestations de la présence humaine dans les Balkans orientaux ; dans le bassin de Korçe, en Albanie, les recherches portent sur les habitats lacustres et les dynamiques de peuplement du Néolithique à l'Âge du fer ; la mission « Neomoldave » axe ses recherches sur des problématiques sensiblement équivalentes, en portant une attention particulière aux premières cités protoeuropéennes entre 5800 et 3000 av. J.-C. ; enfin, la Roumanie a accueilli en 2018 deux fouilles qui portent sur l'étude des sociétés depuis le Paléolithique moyen et supérieur (dans le nord-ouest du pays) jusqu'à l'époque protohistorique (tell chalcolithique de Taraschina, dans le bassin du Danube).

Par ailleurs, la spécificité de ces missions archéologiques est d'avoir accentué, ces dernières années, les collaborations interdisciplinaires. Les problématiques paléoenvironnementales sont désormais au cœur des dynamiques scientifiques, notamment en Albanie et en Roumanie. La cartographie (principalement sous la forme de SIG) permet d'accroître la connaissance des sites grâce au développement d'outils numériques modernes.

1.3.2 Aux époques historiques : une dynamique récente portée par des recherches prometteuses

Si les Balkans ont souvent été une zone décisive pour la recherche archéologique aux périodes hautes, des missions récentes ont

montré tout l'intérêt de ces régions pour l'étude des civilisations gréco-romaines.

La création de la mission d'Apollonia d'Illyrie (Albanie), soutenue par le MEAE et dont les acteurs scientifiques principaux sont l'EFR et l'EFA, constitue un exemple de ces nouvelles recherches prometteuses. Dans les pays balkaniques qui appartiennent à l'UE, en Roumanie et en Bulgarie notamment, où nos relations scientifiques bilatérales sont souvent plus anciennes, la reprise de fouilles récentes et les expositions internationales organisées au Louvre (sur les rois thraces ou sur la Bulgarie ottomane) ont permis de resserrer considérablement les liens diplomatiques et d'étendre notre politique de coopération. Les efforts consentis par le Louvre, qui a doublé son financement des missions, ont conduit la France en tête des États dans le domaine de l'influence scientifique.

1.3.3 Une dynamique régionale à conforter

La coopération archéologique est un outil essentiel de notre diplomatie d'influence dans les pays balkaniques hors de l'UE. Au Kosovo et en Albanie, la présence de missions archéologiques françaises constitue l'un des principaux vecteurs de dialogue scientifique à l'échelle suprarégionale. En Serbie notamment, les équipes françaises contribuent à la coopération bilatérale.

La demande des autorités locales en matière de coopération avec la France est forte dans ces deux pays. En Albanie, les pouvoirs publics mènent une politique incitative à l'égard des missions étrangères, notamment en raison de leur capacité à capter des financements européens et nationaux. La francophonie et l'envoi d'étudiants albanais dans des centres de recherche en France constituent deux leviers de coopération principaux. La création de la mission d'Apollonia, en 1992, a clairement permis la relance des relations bilatérales. En outre, l'un des atouts majeurs de la France repose sur la continuité des missions archéologiques dans le temps, ainsi que sur la diversification chronologique et géographique. Les fouilles subventionnées par le MEAE et les EFE (Athènes et Rome) donnent une image positive des actions menées en lien avec l'ambassade. Enfin, les autres missions étrangères sont plus ponctuelles et n'offrent pas les mêmes garanties de continuité que celles menées par la France, ce qui constitue une plus-value dont il convient de savoir tirer parti. Au Kosovo, où un accord a été signé en 2017 avec l'ambassade, la France joue un rôle moteur dans les relations entre le pays et l'UE.

La poursuite du développement des collaborations archéologiques dans les régions continentales et le soutien à l'organisation de manifestations scientifiques par le biais notamment d'un soutien aux formations doctorales constituent deux des principaux leviers d'action susceptibles de favoriser les coopérations bilatérales.

Parmi les enjeux prioritaires, celui de la valorisation des sites, notamment côtiers, est crucial tant l'impact de l'urbanisme est destructeur pour les littoraux. Cette valorisation peut toutefois soulever des questions de méthode lorsque les sites sont instrumentalisés dans le cadre de la promotion du récit national. **La recherche archéologique subaquatique peut être un vecteur de sensibilisation des autorités publiques** et des partenaires privés à la sauvegarde du patrimoine littoral. En Croatie, l'appui du ministère de la Culture local aux missions sous-marines constitue un premier élément de réponse positive. Le renforcement du développement de ces coopérations en lien avec les partenaires compétents (notamment Aix-Marseille Université, qui dispose d'une formation diplômante) et les autorités locales afin de garantir

une préservation du patrimoine littoral devrait constituer une priorité stratégique à court terme, qui gagnerait à s'étendre au Monténégro.

Les Balkans sont par ailleurs une zone de front pionnier, ce qui doit inciter à une meilleure coordination de tous les acteurs pour notamment capter des financements européens.

1.4 Une présence régionale stratégique : le Maghreb

1.4.1 La recherche archéologique française au Maghreb : entre vitalité et essoufflement

Du point de vue de l'histoire de l'archéologie, la présence française au Maghreb représente un enjeu à la fois scientifique et politique. Les circonstances actuelles imposent un constat



Fouille de la forge à Igiliz (Maroc)

mitigé : manque de relève des jeunes générations ; problèmes structurels de coordination entre les différents acteurs scientifiques et publics ; positionnement stratégique flottant dans un espace régional soumis à une forte concurrence internationale ; enfin, et surtout, risques liés à la sécurité des personnes engagées dans certaines opérations de terrain (en Libye ainsi que dans différentes régions présahariennes d'Algérie). L'un des premiers points d'étape consisterait à établir une cartographie de la relève générationnelle dans le domaine de l'archéologie au Maghreb en lien avec les institutions universitaires locales.

En 2018, la France continue à être présente au Maghreb dans le domaine de la coopération archéologique à travers quatre missions au Maroc financées conjointement par le MEAE et la CVZ et qui couvrent un vaste champ chronologique. Le programme « Littoral » s'intéresse aux phases évolutives des sites côtiers durant l'Holocène ; à Rirha, une fouille étudie les vestiges d'une cité d'époque impériale ainsi que les îlots d'habitations mauritaniens ; les fouilles menées sur le site de Sijilmâsa, dans le sud du pays, permettent de mieux apprécier l'importance de cette cité commerciale du Moyen Âge ; enfin, les travaux conduits à Igliz, dans l'Anti-Atlas, renseignent sur la forteresse et les systèmes défensifs qui ont abrité la révolution unitariste lancée par Ibn Tûmart au Moyen Âge.

Le Maghreb occidental recèle donc un potentiel exceptionnel pour l'archéologie de toutes les périodes, du Paléolithique à l'époque médiévale et islamique. Le MEAE a d'ailleurs encouragé le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France au Maroc, en lien avec le CJB, à déposer un projet FSPI intitulé « La route des empires : recherche et valorisation des sites du Moyen Âge présaharien ». Ce projet, qui a débuté en 2019, a été doté de 330 000 euros. Se posent en effet plusieurs questions cruciales relatives aux enjeux de valorisation du patrimoine archéologique local et à la mise en valeur touristique des sites plus difficiles d'accès. La commission des fouilles gagnerait très sûrement à encourager le CJB à s'associer au pilotage de la recherche archéologique au Maroc en lien étroit avec la CVZ et les services de l'ambassade.

1.4.2 De nouvelles stratégies de coopération à mettre au cœur des dynamiques scientifiques

Le poids de nos intérêts et le potentiel de collaboration au Maghreb, liés à notre proximité historique, linguistique et sociale,

doivent inciter à conduire de nouvelles stratégies sur le plan tant scientifique que diplomatique. À eux seuls toutefois, la commission des fouilles et les laboratoires de recherche ne peuvent pas rattraper le retard pris ces deux dernières décennies, notamment par rapport aux investissements des autres pays d'Europe. Cette faiblesse est d'ailleurs concomitante de l'affaissement généralisé des sciences humaines et sociales françaises constaté sur le Maghreb.

Parmi les acteurs publics français, le ministère de la Culture est un interlocuteur essentiel, notamment grâce à sa capacité à plaider l'inscription de certains sites au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ou à son expérience dans le domaine de l'archéologie préventive. Le ministère de la Culture peut aussi travailler à la valorisation de l'expertise française, grâce à des outils variés tels que des bourses proposées aux étudiants de l'INP.

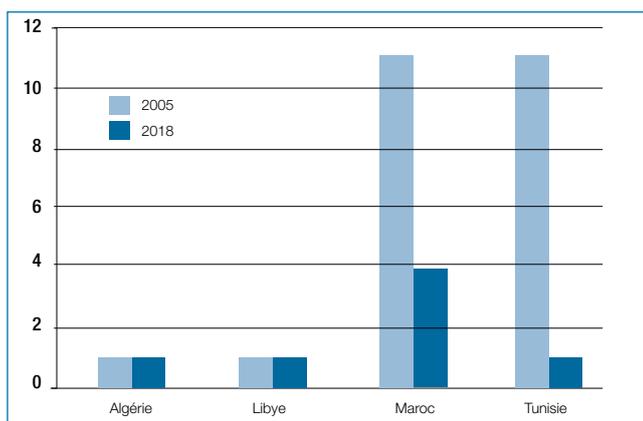
En parallèle, la coopération bilatérale avec les acteurs des pays concernés est une nécessité. La France peut proposer une offre de formation à destination des personnels locaux, sur lesquels il est fondamental de s'appuyer, et proposer, en ce sens, des contenus à caractère scientifique.

Enfin, la France peut s'appuyer sur la communauté internationale pour s'affirmer dans ce champ académique soumis à la concurrence : la présence de deux UMIFRE (CJB et IRMC) peut être un atout dans la perspective d'établir des relais sur place avec les universités locales, françaises et étrangères. Il n'est pas certain, en revanche, qu'il soit pertinent d'aller jusqu'à créer une structure européenne de la recherche au Maghreb, qui pourrait avoir comme contraire de diluer les acteurs décisionnaires, sans obtenir pour autant les financements escomptés.

1.4.3 Réinvestir certains espaces régionaux délaissés pour promouvoir la diplomatie d'influence : les cas de la Tunisie, de l'Algérie et de la Libye

En Tunisie, la chute du nombre de missions françaises financées par le MEAE depuis 2005 atteste un **affaissement de la diplomatie d'influence à travers la coopération archéologique. L'investissement d'autres pays européens accentue cet état des lieux** : Allemands, Britanniques et Italiens sont particulièrement présents en Tunisie, alors que l'enjeu majeur pour l'ensemble du Maghreb de reconstitution d'un vivier de

Figure 2 – Évolution du nombre de missions au Maghreb soutenues par le MEAE (2005-2018)



chercheurs impose une multiplication des collaborations à l'échelle européenne.

En outre, au-delà des fouilles proprement dites, l'étude du matériel et des archives issus des anciennes missions doit constituer un premier engagement de la France vis-à-vis des partenaires tunisiens soucieux de renouer des relations fécondes avec la communauté scientifique française. Un projet en cours d'élaboration sur le site de Thapsus rassemble de nombreux partenaires (CVZ, EFR, INP de Tunis, Centre Camille-Jullian et université de Sousse) et va dans le sens d'une réaffirmation de la recherche française en Tunisie. Ce programme, amorcé par une mission prospective en 2019, devrait faire l'objet d'une sollicitation auprès de la commission des fouilles dans les années à venir. Le projet North African Heritage Archives Network, porté par de nombreux partenaires académiques internationaux (dont l'EFR et la CVZ), vise à créer une plateforme de documents provenant d'archives archéologiques conservées dans une série d'institutions européennes et nord-africaines. Ce projet s'inscrit dans une perspective de restitution et de mise à disposition de la documentation ayant trait aux missions archéologiques qui ont opéré au Maghreb. Le MEAE est favorable à cette dynamique, qui s'inscrit dans une volonté de partager les données scientifiques avec les pays hôtes.

En Algérie, la présence française dans le domaine de l'archéologie s'est affaiblie ces dernières décennies, malgré l'intérêt marqué de certains opérateurs de l'État (Aix-Marseille

Université ou la CVZ notamment) et la vitalité de notre coopération dans l'enseignement supérieur. L'intensification des échanges avec le CNRS et les autres structures de recherche devrait être l'une des priorités en vue du montage de missions exploratoires qui permettraient de déboucher sur de nouveaux chantiers. La question de la relève générationnelle est en outre particulièrement aiguë en Algérie, où les institutions sont demandeuses d'un accroissement du nombre de formations proposées par la France (bourses à destination des étudiants, accueil sur le terrain, contenu scientifique et aide au développement de l'archéologie préventive).

La Libye constitue une priorité pour notre coopération, mise en avant par Emmanuel Macron, dès sa prise de fonction. Une diversification des formes de coopération scientifique est attendue et l'ambassade identifie actuellement les actions qui pourraient être menées en ce sens : besoin de formation des acteurs locaux ; mise en place de programmes d'archéologie préventive ; poursuite des actions de lutte contre les trafics illicites de biens culturels ; valorisation du patrimoine archéologique. Alors qu'aucune mission de terrain n'avait pu être réalisée depuis 2012, la mission archéologique française pour la Libye (MAF) a pu se rendre à Tripoli en mars 2019 pour établir un diagnostic du musée national, préfigurant une redynamisation de la coopération entre le département des Antiquités et la MAF à travers des actions concrètes, notamment la réhabilitation du musée national (proposée pour un financement par le fonds de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit – ALIPH).

D'autres projets sont également en discussion, comme la restauration du linteau de la basilique sévérienne de Leptis Magna, la sécurisation des réserves sur les sites de Leptis et de Sabratha, la sensibilisation des populations locales au patrimoine libyen et la formation en archéologie préventive, en restauration et en muséographie.

Ces projets correspondent à une liste de priorités établie par le département des Antiquités de Libye, qui dépend directement du Premier ministre : conservation préventive, protection des sites contre les effets naturels et humains, restauration. En Cyrénaïque, on observe un accroissement des constructions illégales sur le site de Cyrène et une omniprésence des Italiens, qui répondent à de nombreux appels d'offres plus ou moins officiels et publiés.

Chapitre 2

ORIENT ANCIEN

2.1 État des lieux et priorités politiques

2.1.1 Un bilan indiscutablement lié à la crise proche-orientale

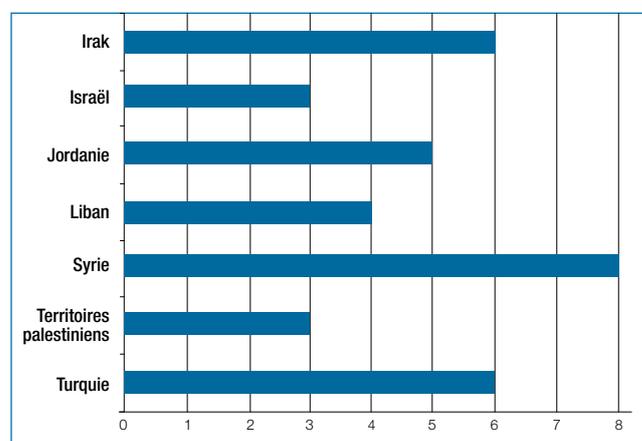
Six pays émergent à la sous-commission Orient ancien : l'Irak, Israël, la Jordanie, le Liban, la Syrie et la Turquie, ainsi que les Territoires palestiniens. En 2018, la sous-commission Orient ancien a retenu 35 missions pour financement (sur 43 demandes), dont deux nouveaux projets. Plusieurs projets jugés bons n'ont pas pu être retenus afin de maintenir une dotation financière raisonnable. Le montant total alloué aux missions est de 379 000 euros.

La répartition des missions selon les pays est plutôt satisfaisante au regard des contextes actuels. Quelques espaces régionaux sont peu investis, mais ces manques peuvent être comblés. La répartition entre périodes et thématiques apparaît équilibrée. Dans cette région du monde, comme dans d'autres qui connaissent actuellement de graves crises, la France a un rôle de premier plan à tenir, notamment en raison de sa présence historique et de l'ancienneté de son expertise archéologique (spécifiquement en Irak, au Liban, en Syrie et en Turquie). L'attention que la France porte au patrimoine en péril, à la diversité culturelle et aux minorités religieuses fait aussi partie de ses priorités diplomatiques dans la région.

2.1.2 Des freins aux activités archéologiques françaises en Orient à surmonter

Le contexte politique qui règne dans la plupart de ces pays implique des difficultés de divers ordres : la plus significative est sans doute l'impossibilité d'accéder au terrain en Syrie depuis 2011. À ces difficultés « structurelles » s'en ajoutent d'autres, qui sont parfois liées, comme l'absence de financements dans les pays en crise et les problèmes dus à la concurrence ou à la complémentarité étrangère, qui imposent de trouver des

Figure 3 – Répartition géographique des missions de la sous-commission Orient ancien



solutions dépassant le seul cadre français : les voies de sortie de crise sont donc indéniablement à construire au niveau international. L'implication de nombreuses puissances étrangères dans la résolution des conflits conduit en même temps à l'émergence de nouvelles concurrences scientifiques sur les territoires récemment rouverts à la recherche archéologique.

En outre, dans les pays en crise ou sinistrés, **les autorités attendent très souvent de la France des opérations patrimoniales, attentes à considérer dans certains cas avec prudence.** Le recours à l'expertise française est un enjeu fondamental pour la visibilité des travaux menés.

S'ajoutent enfin des difficultés spécifiques et conjoncturelles, partagées du reste dans d'autres espaces régionaux. Le statut parfois précaire des chefs de mission, qui peinent à trouver des postes de titulaire dans les centres de recherche ou à l'université, pose la question cruciale de l'avenir de certaines fouilles, voire de certaines disciplines.

Par ailleurs, **la question de l'appartenance des archives et de l'exploitation du matériel d'une fouille financée par les deniers publics français est un écueil** qui impose à l'ensemble de la communauté scientifique ainsi qu'aux pouvoirs

Carte 3 – Missions archéologiques françaises en Orient ancien soutenues par le MEAE



publics de faire preuve d'une grande rigueur. L'une des priorités consiste à assurer une meilleure définition d'un cadre juridique pour le devenir des archives archéologiques des missions et leur droit d'exploitation scientifique.

Certains problèmes sont malgré tout surmontés grâce à des solutions alternatives et des initiatives mises en place par les organismes de tutelles (MEAE, ministère de la Culture et MESRI), par les postes diplomatiques et par les centres de recherche implantés dans les pays de la zone : **les UMIFRE jouent ainsi un rôle clé et constituent une des principales forces de la diplomatie scientifique.** Le soutien scientifique, technique, logistique et financier qu'elles apportent atteste leur importance.

La volonté et le dynamisme des chefs de mission, qui doivent trouver de nouvelles solutions à de nouveaux problèmes, montrent qu'ils sont des acteurs de premier plan et des interlocuteurs indispensables avec les autorités locales. Dans l'ensemble, les chefs de mission fournissent de réels efforts pour trouver des financements extérieurs (qui restent pourtant la plupart du temps ceux de leurs équipes ou des crédits en nature) et pour aider à la valorisation des sites. Il convient bien sûr de prendre en compte le fait que, dans certains pays en guerre, il demeure difficile de s'appuyer sur des aides locales. Quoi qu'il en soit, le manque de moyens financiers auquel sont confrontées les équipes est un problème structurel très prégnant. Dans les pays qui ont connu de graves crises, la demande

est forte en matière de reconstruction, de formation, de recherche et d'accroissement des activités de terrain. Ainsi, la création d'une structure de mécénat aurait une efficacité certainement plus forte que les demandes individuelles de chercheurs qui ne sont pas formés efficacement à la collecte de fonds importants.

2.1.3 Le Proche-Orient : une priorité politique de la France dans un contexte de crise

Les recherches archéologiques au Proche-Orient s'inscrivent dans un processus politique complexe qui non seulement diffère selon les pays concernés, mais dépend également de l'attention portée aux risques d'une instrumentalisation des résultats scientifiques.

La France soutient traditionnellement un État libanais fort. Le repli du siège de l'IFPO à Beyrouth en 2011 est allé en ce sens. Les relations que la France entretient avec la Jordanie s'inscrivent dans un processus diplomatique visant à soutenir ce pays, afin de préserver la stabilité de la région. La recherche archéologique s'est poursuivie également en Israël et dans les Territoires palestiniens, signe d'une volonté d'ancrer la diplomatie scientifique dans l'ensemble de la région, mais là aussi en assurant une veille particulière sur les risques d'instrumentalisation politique des résultats obtenus. Trois sujets préoccupent les services culturels dans les Territoires palestiniens : l'accès aux sites, leur sécurisation, afin de limiter les risques de pillage, et enfin l'aide à l'archivage et à la sauvegarde du patrimoine matériel, une fois celui-ci remis aux autorités compétentes (le ministère du Tourisme de l'Autorité palestinienne).

La Syrie représente assurément un enjeu essentiel pour la France, qui a rompu ses relations avec le pouvoir et n'envisage pas, comme la plupart de ses partenaires internationaux, de contribuer de quelque manière que ce soit à la reconstruction du pays avant l'engagement irréversible d'un processus politique crédible en direction d'une sortie de crise. La commission des fouilles suit la ligne politique fixée par les autorités françaises : celle-ci proscrit tout déplacement ou mission sur place, tout contact officiel avec quelque autorité ou administration syrienne que ce soit et toute forme de coopération impliquant un tel contact. En revanche, la coopération scientifique peut se poursuivre à travers le maintien de financements et la poursuite du travail d'étude depuis la France ou le Liban.

2.2 Espaces régionaux à fortes présence et influence françaises

2.2.1 Au Liban et en Jordanie, une demande croissante en matière de restauration et de valorisation des sites

Quatre missions sont soutenues par le MEAE au Liban. Elles assurent une excellente couverture chronologique, de l'Âge du bronze à l'époque byzantine. Les problèmes de sécurité constituent la principale difficulté pour les missions. D'un point de vue conjoncturel, les contraintes de publication imposées par la direction générale des antiquités et des musées (publication exclusive et en priorité dans le *Bulletin d'archéologie et d'architecture libanaises*, ainsi que des délais de publication très longs) pèsent sur la valorisation scientifique du travail effectué.

L'IFPO relève que l'engagement français n'est pas au niveau des attentes des Libanais, d'autant que leurs demandes portent également sur la préservation, la restauration et la conservation des sites archéologiques. Les autorités libanaises accordent leur préférence pour les permis de fouilles aux équipes internationales capables de financer et de mener des projets de restauration d'envergure. C'est ainsi que les équipes allemande et italienne ont restauré le cryptoportique de Baalbek et que d'autres projets d'ampleur ont été également menés par la Hongrie et la Corée du Sud. Dans le même temps, la France n'a pas réussi à obtenir certains permis de fouilles, vraisemblablement en raison de sa difficulté à présenter des projets de restauration satisfaisants. Il convient à ce titre de souligner la complexité à lever des fonds : les mécènes français semblent en effet peu intéressés, ce qui pose un problème structurel de financement.

Cinq programmes sont soutenus par le MEAE en Jordanie, dont on peut citer deux missions emblématiques à Petra et Jerash et une nouvelle mission (Khirbet Al Dusaq, site ayyoubide). En ce qui concerne la représentativité des missions, un projet centré sur la période Âge du bronze-Chalcolithique pourrait trouver sa place. La coopération locale est bonne, entretenue sur le long terme, et l'expertise française est reconnue. Un certain nombre de difficultés sont néanmoins à souligner, comme l'obligation de publier en priorité dans la revue du département des antiquités jordaniennes (longs délais de publication et

visibilité scientifique moindre) et des coûts administratifs élevés pour chacune des missions (jusqu'à 20 % du coût total des opérations de terrain). Par ailleurs, **les financements modestes accordés aux missions, le statut précaire de certains chefs de mission et l'absence d'un archéologue à l'IFPO Amman fragilisent les positions de la France** face à la concurrence (notamment américaine et britannique).

En Jordanie, l'archéologie est envisagée comme un moyen de développer le tourisme, crucial pour le pays. Ainsi, la demande des autorités locales se situe plutôt au niveau de la restauration et de la valorisation des sites archéologiques. Notre action sur place (recherche scientifique) et l'attendu local (développement touristique) pourraient être complémentaires, et gagneraient ainsi à s'articuler. La poursuite de nos opérations scientifiques n'en demeure pas moins importante, car les résultats apportés par les missions participent de la construction du récit historique et permettent de contrebalancer une conception de l'histoire souvent orientée et lacunaire. Par ailleurs, l'ouverture récente du Synchrotron-light for Experimental Science and Applications in the Middle East (SESAME) en Jordanie et le financement par la Commission européenne du projet OPEN SESAME pour en assurer l'exploitation maximale représentent une opportunité à saisir pour la coopération archéologique en Jordanie et dans la région. En effet, le synchrotron peut être utilisé pour des applications archéologiques, et c'est la plateforme européenne IPANEMA, basée à Saclay, qui est chargée de la formation des personnels de SESAME sur la thématique des matériaux anciens. Se saisir de l'opportunité du synchrotron pour présenter des projets de recherche à l'échelle européenne en partenariat avec les pays de la région constituerait une plus-value considérable au développement de la recherche archéologique.

Le Liban et la Jordanie sont confrontés à des problématiques similaires. Sous peine de voir l'influence française se réduire dans ces deux pays sur le plan de la coopération archéologique, un certain nombre d'actions doivent ainsi être mises en place. Il pourrait être intéressant de cibler deux projets d'envergure et visibles pour des opérations de valorisation des sites, comprenant des volets de formation à la recherche, de transfert de compétences en archéologie préventive, de restauration de monuments, de formation de médiateurs du patrimoine locaux et d'implication des sociétés locales. Par ailleurs, la cohérence des actions et la visibilité des missions françaises à l'échelle locale pourraient passer par le renforcement du rôle de coordination régionale de l'IFPO, notamment à travers la définition des stratégies scientifiques et l'encadrement des missions.

2.2.2 Une présence française à réaffirmer en Israël, dans les Territoires palestiniens et en Turquie

Une manifestation de l'expertise française en Israël

En Israël, le ministère soutient trois missions, parmi lesquelles deux fouilles sur des sites d'époque médiévale. L'une a reçu le label de l'AIBL (Belvoir, château de l'ordre de l'Hôpital). La deuxième est un projet portant sur le cimetière d'Atlit, à environ 10 km au sud de Haïfa : il vise à étudier un espace funéraire du royaume latin de Jérusalem. Cette fouille a notamment fait l'objet d'un documentaire réalisé par le CNRS. L'expertise française dans le domaine de l'archéologie médiévale se traduit par la tenue de plusieurs manifestations scientifiques (deux séminaires dressant le bilan et les perspectives sur l'archéologie médiévale et aérienne ont ainsi été tenus en 2018). La troisième fouille, Tel Achziv, près de Saint-Jean-d'Acre, livre d'intéressantes découvertes de l'Âge de bronze et du fer avec une présence phénicienne importante.

Il est regrettable toutefois que le grand chantier de Tel Yarmouth, fouillé depuis 1980, soit fermé depuis le départ, en 2017, du chef de mission. La succession prévue n'a pas pu aboutir pour des raisons administratives du côté israélien. Cette fouille était emblématique de la présence française et constituait un chantier-école modèle. L'ambition est actuellement de parvenir à publier le mobilier abondant de cette fouille, ainsi que toutes les données de nature topographique, architecturale et stratigraphique.

Les trois chantiers financés par la commission des fouilles produisent d'excellents résultats. La coopération avec les Israéliens est globalement très satisfaisante, notamment du point de vue interuniversitaire. Le CRFJ demeure par ailleurs un interlocuteur privilégié pour les archéologues. Il fournit une aide financière, technique et logistique indispensable à la bonne conduite des travaux de terrain. Dans la région, **le traitement des archives scientifiques fait partie des enjeux bien pris en compte dans les programmes de recherche**. C'est le cas notamment sur le site de Malara, où la mise en valeur des fonds d'archives est pleinement satisfaisante.

Toutefois, les trois missions financées par le MEAE ne suffisent pas à mettre en œuvre tout le potentiel de la France dans le domaine de la diplomatie scientifique en Israël. Il manque incontestablement une recherche de haut niveau en préhistoire et sur la



Belvoir (Israël). Cour intérieure

période classique, qui appelle le développement d'une coopération franco-israélienne autour de ces thématiques fondamentales.

Une forte demande de coopération dans les Territoires palestiniens

Dans les Territoires palestiniens, trois missions sont en cours, dont deux à Hébron, à la demande des autorités palestiniennes. La fouille menée par Vincent Michel sur le site du Chêne de Mambré, lieu saint jusqu'à l'époque mamelouke, est un exemple de coopération réussie à l'échelle locale. Les travaux menés sur l'établissement monastique protobyzantin de Ma'hמודieh, à Hébron, sont révélateurs de la manière dont la France est présente dans les Territoires palestiniens. Dans le nord des Territoires palestiniens, enfin, la fouille de Samarie se déroule sous le parfait contrôle de l'IFPO. Le potentiel de la fouille, malgré les restrictions d'accès en zone C, est important dans la mesure où la zone B

du site offre d'excellentes perspectives de recherche. Il est à noter toutefois que c'est un lieu où il est difficile de trouver des sources de financement extérieures.

Ces trois projets témoignent de la forte demande palestinienne auprès de la France en matière de coopération archéologique. Celle-ci ne peut toutefois être satisfaite dans l'ensemble de la région. À Gaza, la mission française se voit interdire l'accès au site et aux magasins de stockage depuis 2007. Bien que la demande soit forte, les candidats à la direction d'une fouille sont peu nombreux, alors même que le potentiel est particulièrement grand et que des opérations de sauvetage doivent impérativement être entreprises. Les fréquentes interdictions opposées à des missions à Gaza par les autorités israéliennes et pour des raisons sécuritaires freinent l'émergence de nouveaux projets et la formation de la relève académique. Les liens établis depuis des décennies avec le milieu archéologique palestinien risquent d'être

perdus. Le renforcement de la coopération par le développement des compétences (formation et soutien à la mise en place de laboratoires de restauration) devrait constituer l'une des priorités.

Parmi les difficultés majeures, **l'absence de cofinancements constitue un frein au développement de la recherche archéologique**. Les fouilles d'Hébron reposent exclusivement sur les fonds de la commission des fouilles. Les sites sont en outre classés en catégorie orange des conseils aux voyageurs émis par le MEAE et les étudiants ne sont pas autorisés à se rendre sur le terrain. Cette situation est d'autant plus inquiétante que l'on note désormais une forte concurrence asiatique qui affaiblit l'influence française dans la région. Afin de pallier ces difficultés structurelles, une idée, dont la pertinence reste à évaluer, serait de susciter un projet d'envergure fédérateur à l'échelle de la France et de l'Europe. Ce pourrait être, par exemple, autour du site de Sabastiye, à côté de Naplouse (fouille de Samarie).

Une stratégie de collaboration à réinventer en Turquie

En Turquie, six projets ont été financés par la commission des fouilles en 2018. Derrière ce chiffre en apparence satisfaisant se cache une réalité plus contrastée. En effet, seules deux missions font l'objet d'un permis de fouille et peuvent donc être considérées comme des missions strictement françaises : Labraunda, qui a reçu le label de l'AIBL, et Porsuk. Les autres missions sont des collaborations avec des équipes turques détentrices de permis. La répartition des fouilles met en évidence un déséquilibre : on ne note qu'une seule fouille préhistorique, celle de Melendiz, les cinq autres portant sur des sites classiques. À Porsuk, le niveau hittite fait l'objet d'une prospection géomagnétique et devrait être fouillé, mais les problèmes logistiques sont à la fois compliqués et chronophages.

Les difficultés de l'activité archéologique française en Turquie reposent essentiellement sur le coût croissant des missions, lequel est lié à de nouvelles exigences des autorités turques. Ce constat est posé par l'Institut français d'études anatoliennes et les services de l'ambassade, qui témoignent notamment des coûts très élevés de gardiennage, condition préalable imposée par les pouvoirs locaux. La spécificité de la Turquie tient également à la difficulté d'obtenir et de gérer les financements européens. Dans un contexte où les seuls crédits du MEAE ne suffisent pas à assurer le financement pérenne d'une mission archéologique, il convient de réfléchir collectivement aux solutions

à apporter. On constate enfin une claire volonté des autorités locales de passer à un ratio de 51 % de fouilleurs turcs sur les chantiers, ce qui nécessite de revoir le mode d'organisation des fouilles françaises.

L'Institut français d'études anatoliennes, comme l'IFPO au Proche-Orient ainsi que le CRFJ en Israël et dans les Territoires palestiniens, joue un rôle essentiel dans la gestion des missions archéologiques françaises en Turquie. L'une des pistes de réflexion concernant son développement est d'intensifier son action sur l'Anatolie, le Caucase, la Géorgie et l'Azerbaïdjan. Cette suggestion imposerait à terme de repenser la répartition des missions archéologiques dans de nouvelles sous-commissions.

2.3 L'arc de crise syro-irakien : un enjeu de stabilisation et de réimplantation des activités archéologiques françaises

La situation doit être appréciée différemment selon les espaces régionaux : en Irak, certaines missions peuvent être conduites en dépit d'importantes restrictions. La Syrie, en revanche, est un territoire entièrement fermé aux fouilles archéologiques.

2.3.1 Une nécessité de relancer les activités archéologiques françaises en Irak

L'Irak présente la particularité de ne pas être fermé aux missions étrangères. L'enjeu pour la diplomatie est de permettre une stabilisation politique et une normalisation des relations et des activités de coopération, dans un pays marqué par les activités terroristes ces dernières années. **La volonté politique française procède d'un réengagement dans les relations bilatérales** en réponse au souhait exprimé par les autorités irakiennes, qui appellent en outre les puissances étrangères à un retour sur le terrain et une réimplantation des missions archéologiques. Cette **forte attente se double en archéologie d'une concurrence internationale**, particulièrement de l'Italie, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et des États-Unis, malgré un contexte sécuritaire encore difficile. Dans un processus d'internationalisation de la recherche et de

concurrence accrue, le projet de reprise des fouilles à Khorsabad et à Larsa pourrait être l'occasion de monter des partenariats scientifiques avec des institutions académiques étrangères.

Cinq chantiers français en activité, tous ouverts en 2011-2012 dans le Kurdistan irakien, émergent en 2018 à la commission des fouilles. Ces programmes sont remarquables et complémentaires. Ce sont de nouveaux terrains, qui ouvrent des horizons historiques très importants pour l'histoire de la Mésopotamie du Nord et de ses marges frontalières, entre le Néolithique et le début de l'époque islamique. La coopération avec les autorités locales se déroule bien pour chaque mission. Elle est renforcée par la présence et le travail de l'antenne de l'IFPO à Erbil. Les missions du Kurdistan d'Irak fonctionnent en synergie pour la publication de leurs résultats (un premier volume vient de paraître, le second est en cours).

La fin du premier contrat quadriennal pour la totalité des missions permet de dresser un bilan des résultats et des perspectives particulières à chaque chantier. Cet état des lieux intéresse plus globalement l'ensemble des fouilles de la région, dans un contexte de forte concurrence, et conduit à envisager la suite à donner pour la recherche française. En 2018, toutes les missions ont pu se rendre sur le terrain, mais pour une durée limitée en raison du coût excessif dans un pays en pleine crise. La tenue de ces missions conduit ainsi à un besoin de financement très important, d'autant plus que les Antiquités du Kurdistan imposent d'importants frais fixes aux missions. La recherche de mécénats est rendue par ailleurs très difficile, malgré le fort impact médiatique local de ces missions. Au regard de la concurrence dans cette région, restée vierge jusqu'au début des années 2010, il est nécessaire de s'appuyer sur des collaborations déjà existantes ou d'en proposer de nouvelles.

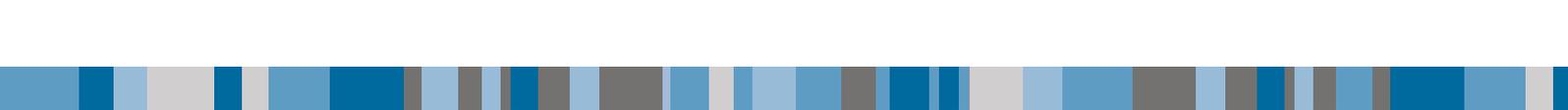
Aux missions implantées au Kurdistan il convient d'ajouter trois autres projets en Irak qui ont été labellisés mais dont un seul émergeait à l'enveloppe globale de la commission en 2018 (le projet Al Hira/Najaf pour l'Antiquité tardive et chrétienne, le seul concernant cette période). Les deux autres projets concernent la reprise de fouilles historiques françaises : Larsa, au sud, et Khorsabad, au nord, devant faire l'objet d'une première prospection en 2019. Dès l'automne 2015, une mission avait pu avoir lieu, afin de procéder au repérage et à la cartographie spatiale du site, en collaboration avec la société Iconem, et dont les données sont exploitées par les équipes de

chercheurs. La reprise de ces sites est indispensable pour que la France soit crédible vis-à-vis des Irakiens, qui expriment une forte attente. Favoriser la reprise des fouilles à Larsa et à Khorsabad permettrait de ne pas perdre la primauté de l'action française sur ces sites et de répondre aux souhaits des autorités irakiennes.

Si les conditions sécuritaires sont évidemment fondamentales, il convient de rappeler qu'une dizaine de pays, pour la plupart européens, sont retournés sur les terrains d'Irak du Sud depuis plus de deux ans, avec des difficultés moins d'ordre sécuritaire que de coopération avec une direction des Antiquités de bonne volonté mais qui a perdu ses structures. La plus grande difficulté demeure au fond l'impossibilité de trouver des financements suffisants et qui dépassent largement ce que peut allouer actuellement la commission des fouilles. Il conviendra d'examiner la piste complémentaire que peut offrir l'ALIPH en soutien aux projets de préservation ou de restauration du patrimoine en péril déjà engagés : réhabilitation du musée de Mossoul, en Irak (480 000 dollars), du monastère de Mar Behnam, dans le nord de l'Irak (250 000 dollars). D'autres projets ont été identifiés dans le cadre de son appel à projets 2019.

2.3.2 Un maintien indispensable de certaines collaborations en Syrie

En dépit de la situation dramatique que connaît la Syrie depuis 2011, on note **une concurrence internationale déjà existante sur le volet patrimonial**. La poursuite de collaborations avec les collègues du monde scientifique syrien, le maintien des frais de gardiennage, l'organisation de missions exploratoires dans les zones sûres afin d'établir une cartographie des sites qui nécessitent à terme des fouilles de sauvetage constituent les mesures indispensables à prendre dans l'attente d'une réouverture des chantiers archéologiques. Le volet de la coopération scientifique doit également être pris en compte : la nécessité d'échanger des informations et la venue d'archéologues syriens en France sont des préalables à une évaluation réaliste du terrain et des coopérations envisageables à l'avenir. Ces mesures doivent prendre en compte la rupture des relations de la France avec la Syrie. Cela implique en particulier qu'elles ont vocation à concerner le champ scientifique uniquement et à ne pas être créatrices de contacts officiels entre des organismes rattachés à l'administration de l'État et tout organe dépendant de l'administration syrienne.



En Syrie, les huit missions qui émergent encore à la sous-commission Orient ancien ne font l'objet que de mesures dites « conservatoires », en raison de la situation de crise que traverse le pays. À titre de rappel, la France a eu, avant le début du conflit, jusqu'à 23 missions actives en Syrie. Seule la fouille franco-syrienne de Ras Shamra, près de Lattaquié, a pu faire l'objet de fouilles par une équipe syrienne après 2011 et jusqu'aux derniers développements de la situation dans la région.

Ces mesures sont le seul gage d'un retour possible sur des sites historiques et du maintien des bonnes relations avec les archéologues syriens qui font, encore actuellement, largement appel à l'expertise française, à titre individuel, notamment pour identifier les objets pillés sur les sites et récupérés. Elles sont aussi la garantie que tout le travail accompli depuis 2011 grâce aux différentes tutelles et à l'implication des missions ne sera pas perdu. Ce travail colossal concerne l'étude du matériel et des archives, la numérisation, la publication, la mise en valeur

des résultats des travaux accomplis, la formation des étudiants français et syriens, tout en développant une nouvelle forme de méthode archéologique adaptée aux situations de crise et notamment au pillage.

Il convient de prévoir dès à présent la possibilité de faire un état des lieux sur le terrain. Ce programme est déjà amorcé grâce aux photos satellite actuellement disponibles, mais il sera nécessaire de se rendre sur place dès que les conditions seront de nouveau réunies. Dans la réflexion à mener activement et sans tarder, sur une vision d'avenir plus large, les chantiers les plus sinistrés, avant même de penser à toute reprise des fouilles, doivent faire l'objet d'une attention particulière, à travers une archéologie « préventive » ou « curative » après le désastre et une expertise, voire une intervention patrimoniale. En tout état de cause, **il est fondamental de maintenir les mesures conservatoires pour tous ces sites dans l'optique de préserver une présence et de sauvegarder l'avenir de l'archéologie française en Syrie.**

Chapitre 3

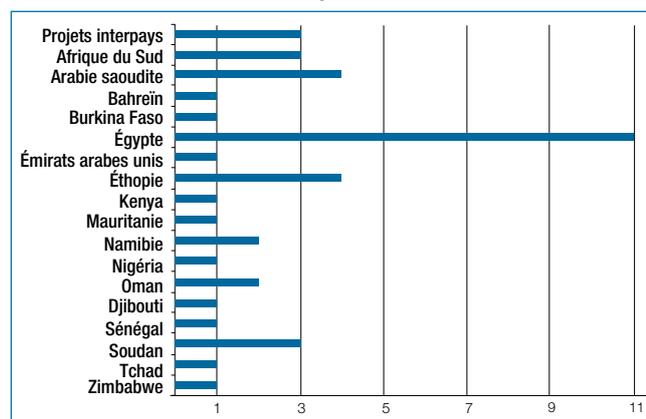
AFRIQUE-ARABIE

3.1 État des lieux et priorités politiques

3.1.1 Une zone de très forte densité des missions archéologiques françaises

La sous-commission Afrique-Arabie est celle qui regroupe le plus de missions archéologiques soutenues par le MEAE. Les 42 missions financées par la commission des fouilles se répartissent sur un ensemble de 20 pays, avec la distribution suivante : 8 missions sont présentes dans 4 pays de la péninsule arabique (4 en Arabie saoudite, 1 à Bahreïn, 1 aux Émirats arabes unis, 2 à Oman), les 34 autres sur 16 pays du continent africain, une place à part étant occupée par le groupe Égypte/Soudan, qui totalise à lui seul un ensemble de 14 projets soutenus actuellement par la commission (11 en Égypte et 3 au Soudan).

Figure 4 – Répartition géographique des missions de la sous-commission Afrique-Arabie



On note d'autre part une très bonne représentation de la pré-histoire (13 missions spécialisées dans cette période ou l'abordant d'une façon indirecte) et surtout de l'Antiquité (20 missions concernées). Le monde médiéval est moins bien représenté (5 missions), l'époque moderne n'étant abordée spécifiquement que par la mission Lobi or-Fort, au Burkina Faso.

La somme moyenne accordée aux missions s'établit à un peu plus de 12000 euros (avec un échelonnement compris entre 5000 et 20000 euros), pour un montant total de 518000 euros accordés pour l'exercice 2018. Cette somme correspond au tiers de la budgétisation totale de ces missions (1,6 million d'euros de financements supplémentaires étaient annoncés, constitués notamment des aides accordées par les UMIFRE, le CNRS et les différents organismes de recherche, ainsi que des participations des pays hôtes et du mécénat de fondations ou d'entreprises privées). Ces chiffres recouvrent bien entendu des réalités très variables : si cinq missions affichent plus de 80000 euros de financements complémentaires, cinq autres projets dépendent encore pour près de la moitié de leur budget de l'allocation du MEAE, et l'on note que la faiblesse de certains financements peut menacer, dans quelques cas, la viabilité de certaines missions.

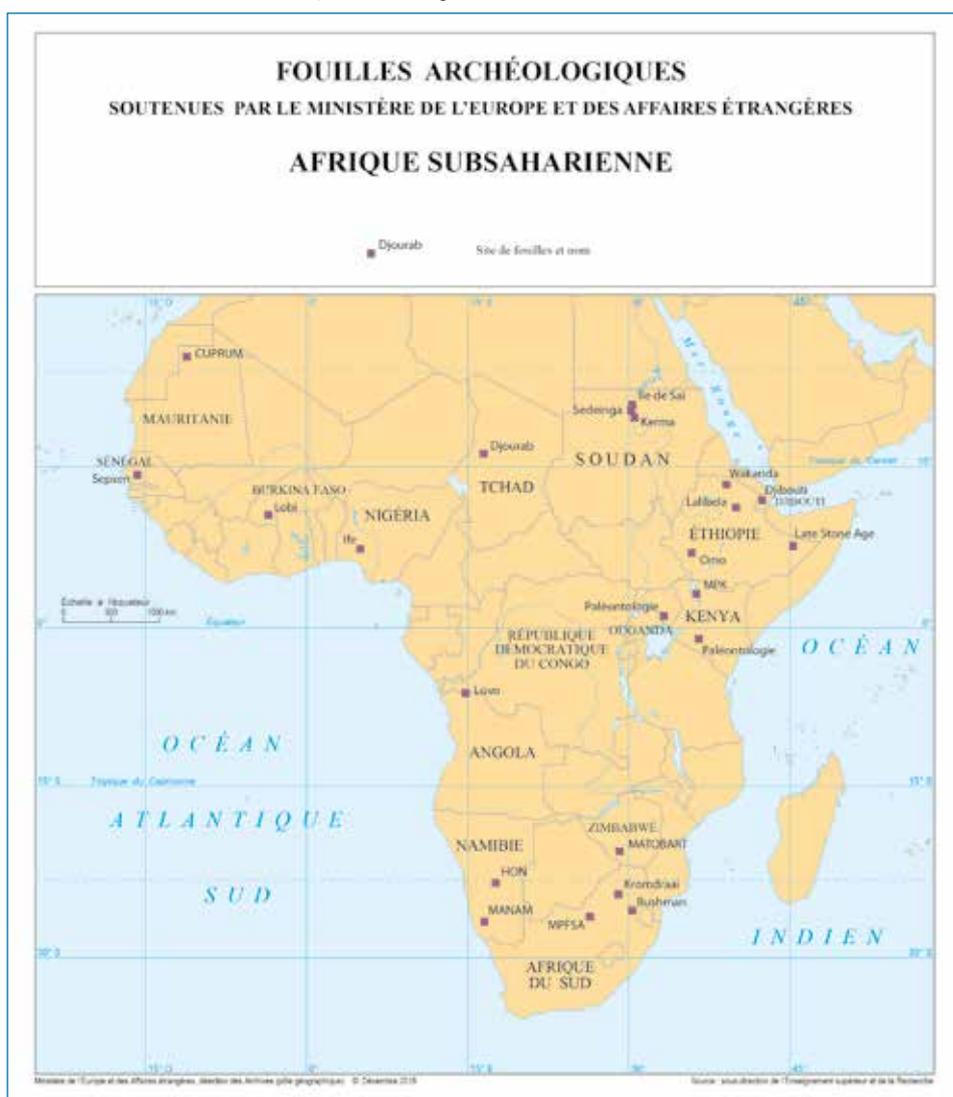
3.1.2 Une relève générationnelle satisfaisante

Une bonne relève générationnelle est entamée par le biais des nouveaux programmes qui ont commencé à être subventionnés par le MEAE en 2017 et 2018 : projet de l'île de Saï (Soudan), projet des îles Farasan (Arabie saoudite) et projet de Gouroub (Égypte). Ce renouvellement s'observe aussi dans la transmission de projets à une nouvelle direction ou codirection – comme dans le cas du projet de Kerma Doukki Gel. La question reste cependant ouverte de l'intégration de cette nouvelle génération de chercheurs dans un réseau institutionnel plus stable, qui garantirait la pérennité des projets archéologiques qu'ils portent.

3.1.3 Forces et faiblesses de la coopération archéologique française en Afrique-Arabie

La plupart des missions subventionnées par le MEAE ont pu avoir lieu dans des conditions satisfaisantes, bien que l'on note parfois d'importants retards dans l'obtention des autorisations dispensées par les autorités locales, pour des raisons de sécurité, ou pour des motifs inhérents à la politique propre de celles-ci. Cette tendance semble particulièrement sensible cette année.

Carte 4 – Missions archéologiques françaises en Afrique soutenues par le MEAE



en Égypte (pays dont dépendent un quart des missions aidées par le MEAE), ces retards se conjuguant avec de nouvelles exigences du ministère des Antiquités, notamment en matière de transmission et de partage des données obtenues par les missions sur le terrain, et dans le domaine de la gestion des magasins de fouilles. Plus généralement, il faut noter qu'il y a sans doute **une divergence de vues entre le souhait de certains pays d'accueil – demandeurs pour l'essentiel d'un travail de mise en valeur du patrimoine**, de restauration

de monuments, d'opérations archéologiques spectaculaires pouvant attirer l'attention des médias et, par voie dérivée, une éventuelle fréquentation touristique –, et la politique des missions, pour l'essentiel investies dans de la recherche fondamentale. Signalons malgré tout que **plusieurs missions soutenues par la sous-commission Afrique-Arabie du MEAE ont été reconnues sur le plan tant national qu'international** – le prix Simone et Cino Del Duca d'archéologie de l'AILB a ainsi été successivement attribué à quatre d'entre elles (en 2005,

Carte 5 – Missions archéologiques en Égypte-Arabie soutenues par le MEAE



2007, 2008 et 2016) et deux d'entre elles ont reçu un prix lors du 2^e Forum archéologique de Shanghai, en 2015.

Parmi les opérations de valorisation marquantes de la sous-commission, il faut enfin souligner le **renforcement sensible de la coopération avec l'Arabie saoudite dans le domaine de l'archéologie** et de l'expertise culturelle qui y est associée.

3.1.4 Priorités diplomatiques pour la coopération archéologique

La sous-commission Afrique-Arabie couvre un très vaste territoire sur lequel s'exercent des tensions liées au risque terroriste ainsi que des crises de gouvernance, mais qui offre également un potentiel d'une infinie richesse pour la diplomatie scientifique de la France. L'Égypte est historiquement le principal partenaire de la France dans le domaine de la coopération archéologique à l'échelle du monde. La coopération avec ce pays central et le plus peuplé du monde arabe conserve sa priorité. Or l'excellence de notre relation diplomatique tient pour partie au poids de la coopération scientifique et archéologique. Il est indéniable que le rôle des chefs de mission et, quotidiennement sur place, de l'IFAO est un atout remarquable.



Omo-Shungura (Éthiopie)

La péninsule Arabique présente un profil singulier : la réaffirmation de l'identité nationale s'accompagne d'un besoin de diversification de l'économie régionale, tournée notamment vers le développement du tourisme. L'archéologie joue donc incontestablement un rôle de catalyseur de cette ambition affichée par les pays de la péninsule Arabique. Forte de ses relations privilégiées avec ces pays et avec la volonté d'accompagner les évolutions sociétales, la France peut tirer profit de ses activités archéologiques pour faire rayonner son expertise scientifique, muséographique et universitaire, recon nue et sollicitée. Elle peut notamment s'appuyer, pour ce faire, sur l'excellence de sa relation avec les Émirats arabes unis.

Une prise en compte dans sa totalité du continent africain pour rait faire sens dans la mesure où les modes de circulation du sud vers le nord ne tiennent pas compte du Sahara comme une frontière infranchissable. La priorité est portée au Sahel dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. En parallèle, les relations bilatérales entre la France et l'Éthiopie sont devenues un enjeu majeur : le président de la République s'est rendu en mars 2019 en Éthiopie et au Kenya, manifestant, un attachement politique aux questions patrimoniales.



© MIEAE

3.2 Espaces régionaux à fortes présence et influence françaises

3.2.1 Maintenir la place et l'excellence de l'expertise française en Égypte

Sur le plan diplomatique, la coopération archéologique entre la France et l'Égypte revêt une grande importance, qui s'inscrit dans un processus historique de longue durée. Il y a toutefois une forte attente des autorités locales dans le domaine de la valorisation et de la restauration des sites, à laquelle la France ne répond pas pleinement. La difficulté principale vient de l'absence de financements associés. À cet aspect structurel s'ajoute une forte concurrence internationale, notamment des pays asiatiques, tels que la Chine et le Japon, qui sont entrés récemment dans le jeu de la diplomatie scientifique en Égypte et qui apportent d'importants financements. Pour ces raisons, et tenant compte des règles strictes s'appliquant, sous l'égide du ministère des Antiquités égyptiennes, à certaines activités (notamment en ce qui concerne la gestion des magasins de fouilles et de la documentation générée par les missions), nous gagnerions à réfléchir, avec nos partenaires égyptiens, à la façon dont nous pourrions approfondir encore notre coopération dans ce domaine.

Les observateurs français constatent par ailleurs une croissance des demandes liées au besoin de développer l'activité touristique autour des grands sites archéologiques. La réponse à ces demandes doit nécessairement passer par des actions de coopération, à parts égales, entre la France et l'Égypte. En outre, le pays accueille 240 missions étrangères, ce que les autorités locales ne jugent pas satisfaisant.

L'un des enjeux majeurs, du point de vue de la mise en valeur patrimoniale, concerne aujourd'hui les fouilles préventives menées à Alexandrie. Si elles révèlent incontestablement des pans exceptionnels de l'histoire égyptienne, les difficultés liées au caractère urbain des opérations sont importantes.

La France compte trois centres de recherche en Égypte, au sein desquels sont employés 250 professionnels de l'archéologie et du patrimoine. Ces personnels ont un haut niveau de qualification : il importe donc de parvenir à démontrer que l'expertise française peut suppléer l'absence de fonds exceptionnels ou,



Nécropole de Sedeinga (Soudan). Découverte de la stèle d'Ataqelula

à tout le moins, qu'elle constitue un atout pour la mise en valeur touristique des sites. L'importance des capitaux asiatiques en Égypte a contribué à modifier les attentes des autorités égyptiennes. Un projet archéologique a débuté à Karnak en septembre 2018 avec une équipe et des fonds chinois.

L'IFAO joue un rôle clé dans le dispositif archéologique français en Égypte, puisqu'il propose une offre de formation, mais assure également le portage administratif des projets, l'entente avec les autorités locales pour la sécurité des missions et l'obtention des autorisations de fouilles. Le rôle de l'IFAO est d'autant plus crucial que les missions peuvent être amenées à rencontrer des difficultés pour assurer la sécurité des opérations de fouilles. Cette position prédominante est un atout considérable pour la France, qui doit inciter à maintenir le lien privilégié et historique entre la France et l'Égypte.

3.2.2 De nouveaux enjeux archéologiques au Soudan

Le principal opérateur de l'archéologie française au Soudan est la SFDAS, qui aide au financement et à l'organisation des fouilles de l'île de Saiï, de Sedeinga et de Kerma. Il convient de tenir compte d'un renouvellement des problématiques archéologiques liées à l'implantation au Soudan de nouveaux acteurs institutionnels. La France a intérêt à poursuivre les efforts de coopération engagés avec le Qatar au Soudan. Les fouilles de Naga, dont la mise en valeur patrimoniale est financée par le *Qatar Sudan Archaeological Project* et le Staatliches Museum Ägyptischer Kunst de Munich, fournissent un bon exemple de coopération bilatérale entre un pays de l'UE et le Qatar dans le domaine de l'archéologie soudanaise. Du point de vue de la

présence française, la fouille d'El-Hassa, importante ville de bord de Nil située à 50 km au sud de Méroé, est intégralement financée par le département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre. Le MEAE verrait d'un œil positif une implication du Louvre Abou Dabi dans la région, qui bénéficierait en retour d'un accroissement du rayonnement régional du musée du Louvre. Une piste de réflexion consiste à examiner les modalités d'une coopération financière et logistique entre le Louvre Abou Dabi, la SFDAS et la commission des fouilles pour le développement de l'archéologie française au Soudan.

La captation de financements extérieurs demeure un point d'achoppement. Il convient notamment de solliciter les fondations de mécénat internationales. En outre, l'accroissement du nombre de publications à destination du grand public, dans la langue du pays, doit être une priorité afin de renforcer la visibilité des actions archéologiques menées au Soudan. Des actions menées en ce sens peuvent toutefois être soulignées : visites didactiques des sites, liens avec les écoles locales, présence de guides bilingues.

Enfin, **parmi les problématiques émergentes, la nécessité de développer l'archéologie préventive figure en tête de liste.** Les autorités sont en effet confrontées au problème de la sauvegarde des sites, menacés par le développement urbain, la pression agricole, la construction de barrages. L'ensemble de ces facteurs contribue à la destruction des sites et impose la mise en place d'un groupe d'experts sur l'archéologie préventive. Dans la mesure où les archéologues chinois sont d'ores et déjà présents au Soudan dans le domaine de la restauration, il paraît essentiel que la France fasse valoir son haut niveau d'expertise sur ces questions cruciales.

3.2.3 Arabie saoudite : une coopération récente mais riche, porteuse de projets patrimoniaux d'ampleur

En 2018, le MEAE a soutenu quatre missions archéologiques françaises en Arabie saoudite. Leurs travaux qui couvrent l'ensemble des périodes (ante et post islamique) **contribuent au fort rayonnement de l'archéologie française dans le Royaume**, voire plus généralement dans le Golfe. En effet, la France demeure un des partenaires principaux de l'Arabie saoudite dans le domaine de la coopération archéologique.

Cette **coopération, récente mais soutenue**, a suscité l'intérêt des autorités saoudiennes dans le cadre de la « Vision 2030 » du Royaume qui souhaite à la fois diversifier ses sources de revenus et s'ancrer davantage sur la scène culturelle de la région. En témoigne, le développement du projet Al'Ula qui combine activité touristique, économique et culturelle dans une optique de développement innovant et durable de la région d'Al'Ula. Cet ambitieux projet est **porté par les autorités saoudiennes en lien avec l'expertise française, dont celle de la mission archéologique franco-saoudienne de Madâin Salîh créée en 2002.**

3.2.4 Une coopération bien affirmée en Afrique australe dans l'étude de la préhistoire

L'Afrique du Sud tient une place fondamentale dans les débats sur les origines de l'homme, mais aussi sur les évolutions d'*Homo sapiens*. Le pays a livré une collection unique de fossiles d'Australopithèques, de Paranthropes mais aussi du genre *Homo*, découverts dans le « berceau de l'humanité », site proche de Johannesburg, classé au patrimoine mondial. Le patrimoine rupestre de l'Afrique du Sud et du Lesotho est par ailleurs l'un des plus riches au monde en nombre de sites, bien qu'il ne soit pas aussi ancien que dans d'autres régions (la Namibie a livré un mobilier peint daté de 27500 BP et au Zimbabwe des sites sont peut-être de l'ordre de 30000 BP).

Il faut également souligner la qualité des équipes scientifiques sud-africaines, principalement abritées par l'université du Witwatersrand et, dans une moindre mesure, l'université du Cap et l'université de Prétoria. Certaines équipes attirent d'excellents chercheurs étrangers (y compris français) ; elles disposent d'outils de pointe et dispensent des formations de qualité. Plusieurs d'entre elles disposent de financements publics non négligeables et pérennes. La paléanthropologie, dont le poids symbolique est fort pour le pays, est ainsi l'une des priorités du ministère des Sciences et des Technologies.

La coopération franco-sud-africaine en archéologie est soutenue par la commission des fouilles du MEAE depuis 1998. Cette coopération a célébré son vingtième anniversaire en 2015 à l'occasion d'un grand colloque tenu sur plusieurs jours. Elle demeure une priorité pour le poste diplomatique de Prétoria et l'Institut français d'Afrique du Sud-Recherche (IFAS-Recherche), en raison du nombre d'équipes engagées, des échanges

universitaires et de la visibilité des résultats. On peut noter en particulier le retentissement de la nouvelle datation de « Little Foot », qui a donné lieu à un article dans la revue *Nature* en 2015. Cette coopération est mise en valeur par une couverture médiatique parfois importante, en France comme en Afrique du Sud (surtout concernant « Little Foot ») et par une stratégie de communication ambitieuse assurée par l'IFAS-Recherche et l'ambassade. La présentation à Johannesburg de l'exposition internationale Lascaux (de mai 2018 à janvier 2019) a ainsi été largement exploitée en ce sens, auprès d'un public tant académique que plus large.

3.3 Espaces régionaux où la présence archéologique française peut être redynamisée

3.3.1 La Mauritanie : un pont entre le Maghreb et l'Afrique sahélienne

La Mauritanie présente la particularité d'être intégrée à la sous-commission Afrique-Arabie, ce qui répond d'ailleurs en ce sens au découpage par zones du MEAE. Il est toutefois à noter que le CJB, situé à Rabat, a compétence territoriale pour mener des études dans ce pays. Il conviendrait donc d'interroger la pertinence et la validité de ce choix. D'un point de vue plus général, le Maroc peut constituer une porte d'entrée pour engager et soutenir plusieurs chantiers en Afrique subsaharienne, selon une logique transsaharienne.

Actuellement, une seule mission (Cuivre : production et usages à l'Holocène en Mauritanie) se tient en Mauritanie. **L'idée est donc de parvenir à redynamiser la présence française dans la région, d'autant que les circonstances académiques sont favorables.** L'élection en novembre 2018, au Collège de France, de François-Xavier Fauvelle à une chaire intitulée « Histoire et archéologie des mondes africains » est un signal fort qui doit conduire à réfléchir aux opportunités de développement des missions archéologiques dans la région. L'une des solutions serait de parvenir à garantir les moyens de revitaliser la présence archéologique française en Mauritanie, notamment par le développement d'une mission associée à un chantier-école.

3.3.2 Le Yémen : une situation directement liée à la guerre

Si la péninsule Arabique est longtemps restée à l'écart des principaux courants de la recherche archéologique, la France a su, dès le milieu des années 1970, investir ce champ prometteur. La commission des fouilles finançait cinq missions archéologiques au Yémen dans les années 2000. La guerre civile yéménite a marqué un coup d'arrêt brutal aux explorations. Pour autant, la possibilité d'étudier les archives des missions passées constitue une voie possible, sur le modèle des engagements pris pour permettre l'étude de la documentation scientifique syrienne ou libyenne.

Il importe enfin de prendre des mesures conservatoires au Yémen, sur le modèle de celles qui ont cours en Syrie, afin de maintenir un lien formel avec le pays.

3.4 Des espaces régionaux à investir

3.4.1 L'Afrique occidentale, un ensemble trop largement délaissé

À l'exception du Burkina Faso (Lobi), du Nigéria (Ife-Sungbo) et du Sénégal (Sepsen), les pays d'Afrique occidentale bordés par l'océan Atlantique et le golfe de Guinée accueillent peu de fouilles archéologiques. C'est un constat ancien : déjà en 2005, seuls le Mali et le Sénégal comptaient un petit nombre de missions françaises.

À l'invitation de l'ambassade de France en Guinée équatoriale, Bernard Clist, professeur invité à l'université de Gand, a évoqué avec le conseil des recherches scientifiques et technologiques de Guinée équatoriale la mise en place d'une fouille sur l'île de Bioko, où la séquence culturelle reste aujourd'hui très lacunaire par rapport aux connaissances acquises depuis un quart de siècle dans les pays voisins du Cameroun et du Gabon. Une meilleure coordination des initiatives conjointes entre le MEAE et l'université de Gand permettrait de répondre à l'ambition de la commission des fouilles d'ouvrir plus largement la recherche archéologique française dans les pays d'Afrique occidentale.

Une approche sensiblement équivalente peut être suggérée pour la zone qui s'étend du Ghana au Bénin : le Ghana pourrait en effet être associé au projet « Archéométaballurgie du fer : ressources, identités et commerce en Afrique », programme de recherche et de formation franco-bénino-togolais financé par la commission des fouilles à partir de 2019. Ce projet ambitionne de développer les recherches archéologiques au Bénin et au Togo en contribuant à la formation d'une nouvelle génération d'archéologues et à la protection et la valorisation de ce riche patrimoine matériel et immatériel trop souvent négligé. Au Ghana, la concurrence vient moins de la Chine ou des pays du Golfe que de nos partenaires européens (Denis Genequand, de l'université de Genève, conduit des opérations dans le nord du Ghana, dans l'ancien royaume Gonja), ou celle des Américains et des Sud-Africains en ethnoarchéologie.

Enfin, parmi les opportunités offertes en Afrique occidentale, celle d'une collaboration bilatérale entre la France et l'Angola pourrait s'avérer prometteuse : le site de Mbanza-Kongo, classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet 2017, serait un excellent choix. En outre, l'accroissement des difficultés liées à la situation politique en République démocratique du Congo peut être l'occasion de revitaliser les relations avec l'Angola.

3.4.2 L'Afrique orientale, une volonté de renforcement de la présence archéologique française

Les pays d'Afrique de l'Est sont globalement bien représentés dans la cartographie actuelle des missions archéologiques françaises, notamment au Soudan et en Éthiopie grâce à l'appui de structures pérennes dédiées au soutien des fouilles (Section française de la direction des Antiquités du Soudan et Centre français d'études éthiopiennes). En Éthiopie, cette excellente base de coopération a d'ailleurs permis de développer un projet d'envergure visant à l'étude, la rénovation et la mise en valeur du site de Lalibela.

D'autres pays formulent également des demandes spécifiques auprès des autorités françaises. En Érythrée, le besoin d'expertise en archéologie préventive est fort. La direction de l'Afrique et de l'océan Indien a également manifesté son intérêt pour le projet « Modery » qui ne fait pas l'objet pour l'instant d'un financement de la commission des fouilles en raison de difficultés administratives du côté de l'Érythrée.

Au Somaliland, de nombreuses demandes sont formulées par les autorités locales pour développer une collaboration archéologique bilatérale. L'une de ces propositions couvre notamment l'ensemble de grottes et d'abris-sous-roche ornés de Laas Geel, datant du Néolithique, et découvert au début des années 2000 par une équipe française.

Chapitre 4

ASIE-OCÉANIE

4.1 État des lieux et priorités politiques

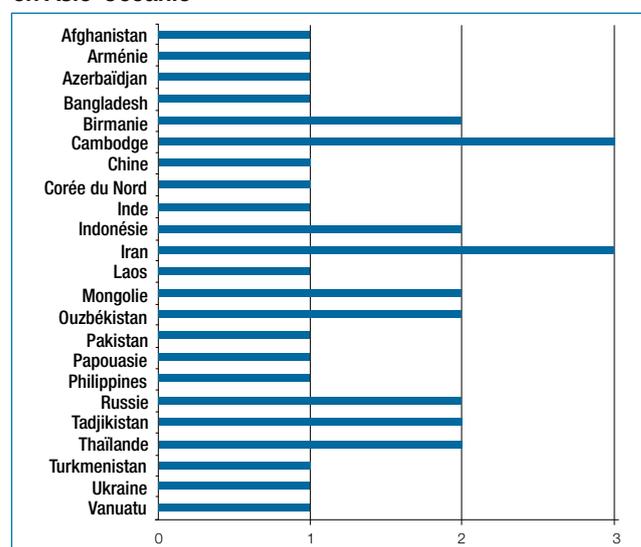
4.1.1 Un déploiement des activités archéologiques marqué par une très grande diversité géographique

Pour l'année 2018, 33 missions ont été financées (sur un total de 39 demandes déposées). On compte deux nouvelles fouilles, l'une en Russie, l'autre en Ouzbékistan. Il ressort de l'analyse des données un léger tassement du nombre de missions par rapport aux années précédentes, en grande partie lié à l'évolution de la situation sécuritaire et politique dans certains pays. Toutefois, le tableau d'ensemble présente une grande diversité, du point de vue tant de la répartition géographique que des champs chronologiques couverts. Plusieurs groupes régionaux se dégagent : les pays du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie), qui comptent cinq missions ; l'Asie occidentale et septentrionale (Mongolie, Russie et Ukraine) ; l'Asie centrale et l'Iran (Afghanistan, Iran, Ouzbékistan et Turkménistan) ; l'Asie du Sud et l'Extrême-Orient (Bangladesh, Birmanie, Cambodge, Chine, Corée du Nord, Inde, Laos, Pakistan, Philippines et Thaïlande) ; enfin, l'Asie insulaire et l'Océanie (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu).

L'une des spécificités de cette sous-commission repose également sur l'existence de quatre missions transfrontalières : la mission Caucase, qui opère en Arménie et en Géorgie ; la mission archéologique française en Asie centrale (MAFAC), dans la vallée du Zeravchan, à cheval sur l'Ouzbékistan et le Tadjikistan ; la mission archéologique française en Thaïlande-Birmanie péninsulaire ; enfin, la mission Hurasie, qui couvre les régions de Russie et de Mongolie.

La répartition des missions financées par le MEAE présente des caractères évolutifs dont les grands traits sont significatifs. On constate d'abord une bonne stabilité dans le Caucase et en Asie du Sud. À l'inverse, l'Afghanistan et la Mongolie ont connu une baisse du nombre de fouilles. La **réimplantation de missions**

Figure 5 – Répartition géographique des missions en Asie-Océanie

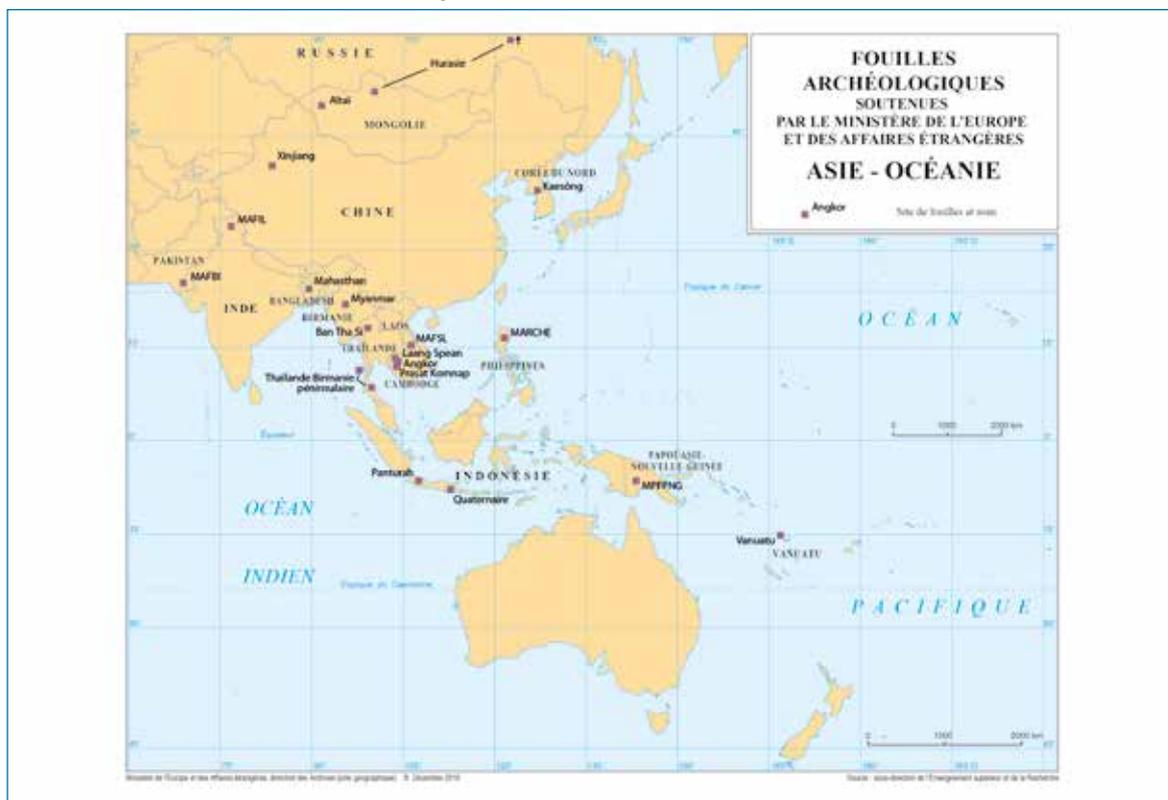


dans des territoires fermés jusque très récemment est un acquis remarquable de la diplomatie archéologique de la France. En Iran, où pendant une longue période il a été impossible d'envoyer des équipes sur le terrain, la formation et la recherche ont constitué des initiatives essentielles dans le maintien du lien scientifique entre les deux États. Au Pakistan, la France mène l'une des seules missions étrangères actives sur le terrain (avec l'Italie).

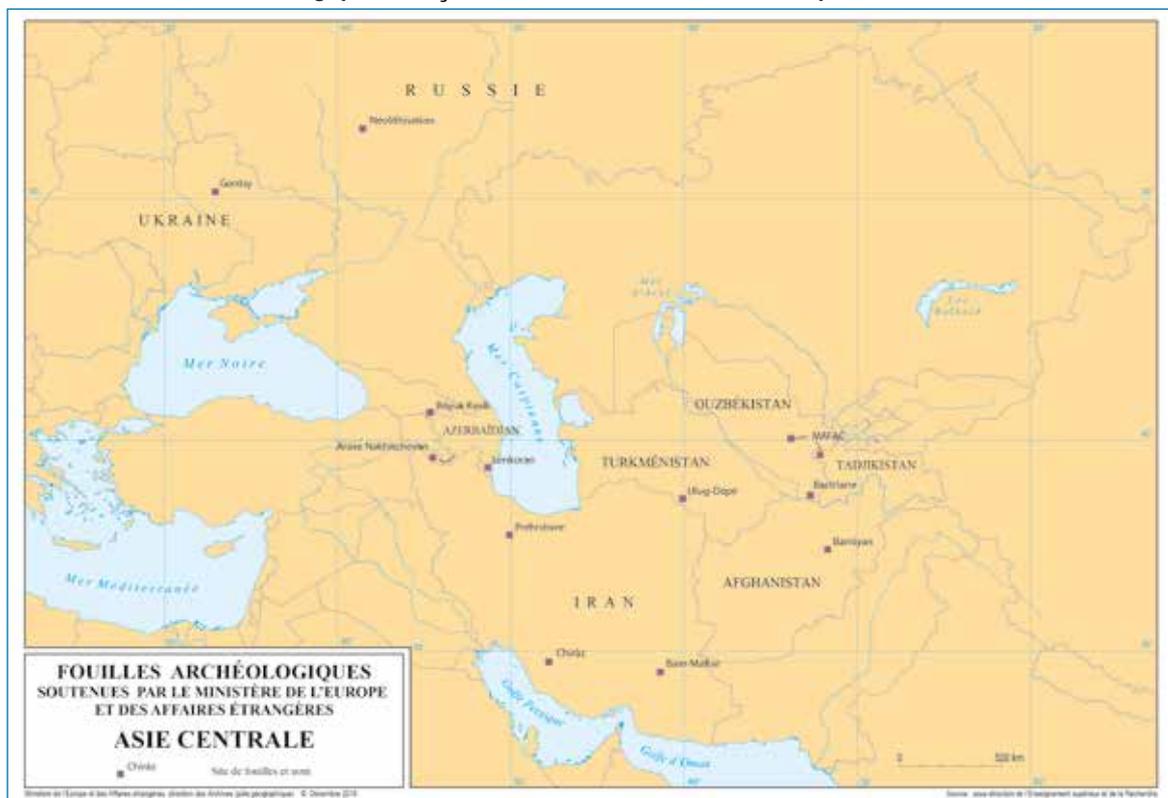
4.1.2 Un bon équilibre dans la relève générationnelle entre les missions anciennes, stabilisées et récentes

L'Asie-Océanie est à l'image de la sous-commission Afrique : **elle présente un équilibre satisfaisant en termes de relève générationnelle autant que du point de vue de la répartition entre les missions selon la nature de leur ancienneté**. Sept fouilles appartiennent à la catégorie des missions anciennes, dont la création est antérieure à 2000. La plus ancienne a été créée en 1984 (mission Quaternaire et Préhistoire en Indonésie – MQPI), les autres ont été fondées dans la décennie suivante (Xinjiang

Carte 6 – Missions archéologiques françaises en Asie du Sud-Est soutenues par le MEAE



Carte 7 – Missions archéologiques françaises en Asie centrale soutenues par le MEAE



en 1991 ; Mahasthan ; Bactriane ; Gontsy en 1993, Caucase en 1997 et Shiraz en 1999). Onze missions, créées entre 2000 et 2010, composent la catégorie des missions « stabilisées ». Enfin, 15 missions récentes ou « jeunes » existent depuis 2011 (dont trois conduites par des chefs de mission non statutaires).

Si la longévité de certaines missions peut être perçue comme un frein, elle représente en réalité un atout dans certains pays où il est difficile de s'implanter. Ainsi, la MQPI existe depuis 1984, soit plus de trente ans, ce qui en fait l'une des missions les plus anciennes en préhistoire implantée en Asie du Sud-Est. Cette mission portant sur la préhistoire de l'île de Java est bien connue pour ses sites fossilifères. Elle s'inscrit dans la durée et articule tous les aspects à la fois scientifiques, pédagogiques, patrimoniaux et de développement. Au Pakistan, la mission archéologique de l'Indus, devenue la mission archéologique française du bassin de l'Indus en 2013, représente soixante ans de travaux de terrain continus au Sindh et au Baloutchistan (1958-2018) sur la protohistoire du Pakistan, conduits sous la direction de trois générations de chercheurs français (CNRS) qui ont travaillé et travaillent toujours en étroite collaboration avec les autorités locales.

D'autre part, un renouvellement générationnel effectif pour plusieurs missions s'observe. Selon les cas, on constate soit une continuité, soit une réorientation des problématiques, un resserrement ou un élargissement chronologique, voire une orientation différente répondant aux nouvelles demandes et modalités administratives du pays. Il est certain que les structures pouvant servir de rampe de lancement, comme l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) ou la MAFAC, qui a servi d'incubateur à la plupart des missions actives en Asie centrale et en Chine, jouent un rôle prépondérant dans la réussite du renouvellement générationnel. En Asie, longévité n'est donc pas synonyme d'engourdissement, d'autant que la connaissance des langues et des civilisations est un investissement essentiel.

4.1.3 Forces et faiblesses de l'expertise française en Asie-Océanie

Les travaux archéologiques menés par la France en Asie et en Océanie présentent de nombreux atouts, indispensables au développement de la recherche scientifique autant qu'au renforcement des collaborations bilatérales. La longévité et la solidité des partenariats établis de longue date dans les pays hôtes

induit une présence française bien ancrée localement, qui permet la constitution de réseaux de collaboration. Dans certains cas, les missions favorisent même un décloisonnement disciplinaire en stimulant sur place des collaborations nouvelles : c'est notamment le cas en Chine, où l'on constate une ouverture de la coopération à des laboratoires relevant de l'Académie des sciences.

Cette longévité repose sur une confiance réciproque et nécessite une connaissance en profondeur des langues et des civilisations. Cette connaissance implique donc un investissement sur la durée puisqu'il s'agit de formations longues dans des disciplines rares. Renforcer les collaborations entre les UFR d'archéologie et l'INALCO, ou toute autre structure de formation aux langues asiatiques, afin que les missionnaires puissent bénéficier d'un solide bagage linguistique, serait incontestablement une mesure stratégique forte.

L'offre diversifiée et de haut niveau ne se réduit pas à une simple assistance technique de la France à l'égard des pays hôtes. L'excellence scientifique est essentielle, tout autant que la formation. L'expertise française est non seulement appréciée mais aussi demandée, y compris sur des questions qui ne relèvent pas directement de l'approche archéologique (montage de programmes éducatifs, mise en valeur des sites, etc.).

Des faiblesses peuvent néanmoins être soulignées. Du point de vue de la capacité d'accueil des doctorants, boursiers et chercheurs étrangers sur les fouilles conduites par la France, la demande est particulièrement forte. Malheureusement, les responsables de mission ne sont pas en mesure d'y répondre de manière satisfaisante. **Cette capacité d'accueil réduite fait que la position de la France en ce domaine est nettement moins bonne que celle des Américains et des Allemands, par exemple.** Il appartient donc aux acteurs français de renforcer les capacités d'accueil à destination des étudiants et des chercheurs étrangers, non seulement sur les chantiers français, mais aussi dans les équipes et laboratoires de recherche, afin de ne pas se laisser distancer par les pays qui offrent des supports plus performants.

Une autre faiblesse est liée au recrutement et à l'absence de supports dans les universités. L'archéologie asiatique est peu représentée, voire non représentée, dans les enseignements universitaires. Cette sous-représentation soulève ainsi la question à moyen terme de la formation d'archéologues français spécialistes de ces zones géoculturelles (Asie centrale, Australie,

Chine, Japon, Pakistan, etc.). La formation se fait essentiellement au sein des laboratoires du CNRS : il s'agit donc d'une formation non institutionnalisée sur le plan universitaire, couplée au manque d'aides financières à la mobilité. Cet état de fait pose le problème du vivier pour l'ouverture de nouvelles missions et du recrutement des jeunes chefs de mission.

La question de la formation des futurs cadres locaux est également un levier essentiel de la coopération bilatérale : outre les formations et les stages organisés ponctuellement lors des missions sur le terrain, il apparaît fondamental de développer des formations de longue durée en France, sur une période couvrant plusieurs mois à une année. La formation des futurs cadres locaux passe par la création d'un programme de financement spécifique permettant le recrutement de contrats doctoraux et postdoctoraux étrangers, couplé à un enseignement du français dans les territoires.

Ces formations seraient un complément indispensable au cursus suivi localement par les étudiants. Pour l'Asie centrale, cet aspect est d'autant plus important qu'il existe une très forte demande locale pour pallier le manque de formation des étudiants dans le domaine des nouvelles technologies et pour faire face à une baisse générale du niveau scientifique des futurs cadres en archéologie (en comparaison avec les précédentes générations formées en Union soviétique).

Le manque de dialogue entre administrations contribue également à affaiblir les initiatives de synergie portées par quelques chercheurs isolés. Les chefs de mission appartiennent à des institutions différentes, ce qui impose un dialogue entre les diverses parties pour la mise en œuvre d'une mission, la capacité à fédérer des programmes de bourses ou l'accueil des chercheurs en France. Les missions en elles-mêmes n'ont pas de personnalité administrative claire, car elles sont rattachées à l'institution du chef de mission. Cet état de fait rend difficile l'établissement de conventions de coopération.

La dernière difficulté repose sur la **faiblesse des financements institutionnels** et les difficultés à trouver des sources extérieures de financement. La situation varie selon les pays : dans certains cas, le partenaire local contribue à parts presque égales ; dans d'autres régions la participation financière du pays hôte se réduit à des prestations en nature. Cette situation est d'autant plus dommageable qu'il est parfois très difficile de trouver des cofinancements pour les missions qui opèrent dans

des pays en zone rouge des conseils aux voyageurs et qui, par conséquent, intéressent peu les mécènes, et dans lesquels les entreprises françaises n'ont pas de présence effective.

4.1.4 Un contexte sécuritaire variable d'une région à l'autre

L'immensité de la zone géographique couverte par la sous-commission Asie-Océanie se caractérise par une très grande variété de situations sécuritaires. Dans un certain nombre de pays, les tensions politiques et le nationalisme s'accroissent : c'est le cas en Asie du Sud et du Sud-Est (Bangladesh, Birmanie, Chine, Inde, Philippines), ce qui peut parfois conduire à l'interruption des missions. Cette typologie esquissée à gros traits comprend également les pays où la situation sécuritaire pose la question de la faisabilité des programmes : Afghanistan, Iran, Pakistan, sud du Tadjikistan, où les programmes sont sujets à des décalages, voire des ajournements, et où il est sans cesse nécessaire de s'adapter à une situation fluctuante.

Ces situations assurément compliquées n'imposent pourtant que rarement un retrait ou une interruption des programmes archéologiques. Il importe, en étroite concertation avec les directions politiques au sein du MEAE, de savoir faire face à la fluctuation des contextes et, dans certains cas, de temporiser. Cela est possible mais suppose une excellente connaissance des pays, des réseaux et donc une spécialisation solide et étendue (chronologiquement et géographiquement) sur les civilisations de la zone géoculturelle concernée.

En Afghanistan, la mission Bâmiyân opère dans la région la plus stable du pays, accessible par avion et ciblée par l'UNESCO. Sa faisabilité n'en est pas moins liée au respect de mesures sécuritaires draconiennes imposant de ne pas rester plus de quelques jours, voire quelques heures, en un lieu, la durée des campagnes n'excédant pas quinze jours consécutifs sur le terrain.

Au Pakistan, bien que le problème sécuritaire reste fort, la mission de terrain est toujours possible. Elle s'inscrit d'ailleurs dans un important développement de la coopération actuelle, qui résulte d'une forte demande locale pour de nouvelles coopérations. Il convient toutefois d'être vigilant sur les nouveaux partenaires. Ces mesures de sécurité ont un coût (prise en charge en moyenne de 25 personnels de police pour chaque mission en dehors de la capitale).

Au Tadjikistan, la coopération est solidement ancrée mais le contexte est très instable. C'est un problème récurrent pour la mission Takht-I-Sangin, qui doit par ailleurs composer avec les conflits réguliers au sein des institutions tadjikes. S'il y a un fort soutien tadjik pour le projet d'exposition au musée Guimet en 2019, le contexte administratif est pour l'instant peu favorable à la création de nouvelles missions.

4.1.5 Priorités diplomatiques pour la coopération archéologique

La très grande étendue géographique de la zone Asie-Océanie conduit à sérier les priorités diplomatiques et scientifiques en fonction des différentes aires régionales couvertes. Dans la région, la France noue une dizaine de partenariats stratégiques ou globaux : avec la Chine naturellement, partenariat essentiel qui suppose, y compris via l'UE, l'introduction de davantage de réciprocité tant dans le cadre d'un dialogue politique confiant et constructif que dans celui de l'approfondissement des relations économiques et commerciales des échanges humains ; avec nos autres partenaires stratégiques, notamment l'Australie, la Corée du Sud, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, Singapour et le Vietnam. Enfin, la France a conclu avec la Mongolie un partenariat global en 2015.

Les missions archéologiques jouent par ailleurs un rôle essentiel dans un certain nombre de pays où il n'existe pas de SCAC, tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée. En outre, l'archéologie est l'un des piliers des relations diplomatiques françaises avec plusieurs pays sensibles, tels que l'Afghanistan et le Pakistan. Enfin, la France mène une politique d'influence dans un ensemble de pays où le haut niveau de formation, d'expertise et d'innovation est reconnu depuis plusieurs décennies. C'est le cas au Cambodge (où la France a repris ses activités à Angkor, interrompues entre 1975 et 1992), en Thaïlande, au Laos et au Vanuatu.

Dans la zone Russie-Asie centrale, la préservation de la coopération archéologique est une priorité stratégique au regard du contexte international. Le « dialogue de Trianon » affiche notamment comme objectif un travail plus étroit avec la Russie à travers les sociétés civiles et les communautés de recherche. D'une manière générale, un nombre non négligeable de chercheurs sont sollicités par les structures universitaires russes (Novossibirsk notamment) pour faire valoir l'expertise française

dans le domaine archéologique. En Ukraine (partenariat « oriental »), la politique de rapprochement permet d'accompagner les transitions politiques. **La recherche archéologique joue un rôle essentiel dans le maintien des liens diplomatiques avec l'Ukraine et, plus largement, avec les pays de l'ex-Union soviétique.**

La France porte également son attention sur la Géorgie et sur l'Asie centrale, dont un certain nombre de pays manifestent un intérêt pour les questions de valorisation : les expositions sont, par exemple, un puissant vecteur de dialogue. Au Kazakhstan et au Tadjikistan, la faiblesse structurelle des formations universitaires limite les possibilités de collaboration, mais on observe toutefois que les chercheurs d'Asie centrale se tournent souvent en priorité vers les Français, en dépit de la concurrence des Chinois.

Dans la péninsule coréenne, une coopération en matière d'archéologie existe depuis 2005 entre l'EFEO et le Bureau national de la conservation des biens culturels de Corée du Nord. Elle a permis la création d'une mission archéologique française en 2011, qui conduit des fouilles à Kaesong, ancienne capitale du royaume de Koryo (918-1392). Ce site, classé depuis 2013 à l'UNESCO, revêt une importance pour l'histoire de la péninsule coréenne, reconnue au Nord comme au Sud. Cette coopération unique s'inscrit dans le respect du régime de sanctions adopté par le Conseil de sécurité des Nations unies.

4.2 Espaces régionaux à fortes présence et influence françaises

4.2.1 Angkor : de l'exclusivité française pendant près d'un siècle à la collaboration internationale

Angkor, inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 1992, en est l'un des sites les plus prestigieux et importants (plus de 200 temples et monuments dispersés au cœur de la forêt cambodgienne, et près de 600 sites archéologiques). **La France, à travers l'EFEO, a joué un rôle scientifique et culturel majeur dans la connaissance historique de ce site et son rayonnement international** depuis 1902 et jusqu'en 1975, date qui a marqué la fermeture du pays. La Conservation



Façade est du temple Mebon, Angkor (Cambodge)

d'Angkor, créée par ses soins en 1907 et dont elle a assuré la direction jusqu'en 1975, a été le cadre institutionnel du développement de ses activités interdisciplinaires pour la sauvegarde et le développement du site d'Angkor. Au cours de cette période, longue de trois quarts de siècle, l'archéologie à Angkor a été une exclusivité française, fondée sur deux axes majeurs : la restauration des édifices culturels et monumentaux et l'activité archéologique (dégager les monuments de leur gangue végétale, dessiner les plans, faire les relevés topographiques, étudier l'histoire de leur architecture, interpréter les inscriptions). À partir des années 1960, l'archéologie proprement dite prend une nouvelle dimension, tant du point de vue de la diversification des méthodes (prospection aérienne, fouilles, sondages, études des artefacts, recherche sur l'environnement), que du point de vue de l'orientation des études (vision globale et historique du développement territorial d'Angkor, où les monuments sont étroitement associés et intégrés).

L'année 1993, après les années de conflit, voit la réouverture du site d'Angkor à la communauté scientifique internationale. Répondant aux priorités de sauvegarde et de conservation définies par le Comité international de coordination du programme de sauvegarde et de développement du site d'Angkor (CIC), créé en 1993 et dont la France et le Japon assurent la coprésidence depuis cette date, la communauté internationale s'est investie dans la conservation monumentale et la recherche archéologique traditionnelle, en prenant appui sur le capital scientifique inestimable accumulé par l'EFEO sur près d'un siècle, poursuivant le travail de celle-ci. Ces études, coordonnées par le CIC, dont la mission est d'examiner, de suivre et d'évaluer les programmes en cours, sont désormais conduites par une communauté renouvelée de chercheurs cambodgiens et internationaux équipés de nouveaux outils et techniques numériques d'investigation. Une trentaine de projets sont en cours d'exécution, dont près d'une dizaine par les équipes françaises.

Actuellement, en dehors des fouilles liées à la restauration monumentale, les travaux archéologiques des équipes françaises se sont élargis, allant de la préhistoire à l'étude du territoire angkorien, en passant par l'archéologie urbaine, tout en s'intéressant à la culture matérielle, notamment sur les sites de production (céramique, métaux, carrières, ateliers).

L'ensemble des recherches menées par des équipes françaises, auxquelles sont associés les chercheurs cambodgiens de l'Autorité pour la protection du site et l'aménagement de la région d'Angkor, ont bénéficié, au cours des vingt dernières années, d'un soutien de coordination et de financement du MEAE. L'enveloppe globale attribuée par les différentes instances françaises (MEAE, MESRI, ministère de la Culture, EFEO) pour la restauration monumentale, le développement de la recherche et de la préservation du site, et la formation représente plus de 22 millions d'euros.

Angkor constitue donc un exemple remarquable de collaborations internationales et interministérielles et de bonne gouvernance d'un site inscrit sur la liste du patrimoine mondial.

4.2.2 Afghanistan et Iran : une présence française affirmée en dépit d'un contexte international troublé

Certaines situations tiennent à l'antériorité et au maintien des liens privilégiés entre la France et les autorités locales. En Afghanistan, le conflit qui perdure depuis près de quarante ans rend les activités de terrain très dangereuses. Des fouilles sont malgré tout possibles sur un petit nombre de zones resserrées. La France est en outre reconnue pour l'excellence de son expertise, encore davantage que d'autres pays qui développent un intérêt scientifique fort pour l'Afghanistan, tels que la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, l'Inde ou le Japon. La délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA), créée en 1922, est à ce titre très sollicitée par les Chinois ; les Coréens s'intéressent pour leur part au site de Bâmiyân, qui, en dépit de la destruction des trois statues monumentales de Bouddha, continue de présenter un grand intérêt pour les études bouddhiques ; enfin, l'université de Saint-Louis, au Missouri, a développé un projet de numérisation des archives de Kaboul.

La France doit se positionner comme une plateforme incontournable du travail scientifique et d'influence en

Afghanistan. Le développement de l'archéologie préventive pourrait également permettre de maintenir un rôle diplomatique et de conseil important. Les moyens qui doivent être mis en œuvre englobent un volet de formation : il importe donc de poursuivre l'accompagnement de doctorants afghans formés en France. En outre, l'année 2022 marquera le centenaire de la DAFA. Ce sera une occasion de valoriser le travail séculaire de cette institution et de l'inscrire plus visiblement comme un acteur incontournable de nos relations avec l'Afghanistan.

Bien que le contexte sécuritaire demeure très complexe, il existe plusieurs possibilités de travail, notamment par le biais du traitement des archives et de l'accompagnement dans la reconstruction et la valorisation des musées.

La France est également bien présente en Iran. Trois missions archéologiques y ont opéré en 2018. Les enjeux diplomatiques encouragent au maintien de toutes les formes de coopération bilatérale, dont l'archéologie. La direction de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient du MEAE formule par ailleurs le vœu d'un renforcement et d'un accroissement des liens avec la société civile.

Les différentes missions archéologiques françaises sont également impliquées dans la formation et ont conclu de bons partenariats sur le plan scientifique. L'exposition « Le musée du Louvre à Téhéran » a été la plus visitée d'Iran. Ce succès a, d'autre part, permis au Louvre de se voir proposer une mission archéologique en Iran.

4.2.3 Birmanie et Indonésie : une contribution utile à la coopération bilatérale

L'Asie du Sud-Est est un sous-continent dans lequel la France exerce une influence dans le domaine du développement archéologique. Au-delà de la situation exceptionnelle que représente Angkor, d'autres pays bénéficient du soutien de la France dans le domaine de l'expertise et des fouilles. En Birmanie, l'expertise française est reconnue et appréciée. Elle contribue ainsi au renforcement nécessaire des capacités birmanes en archéologie. Deux missions de terrain ont eu lieu en 2018, qui ont livré des résultats très riches, associés à des actions de formation à destination des archéologues locaux.

En Indonésie, les missions archéologiques françaises jouent un rôle fondamental pour la préservation des intérêts et des

collaborations entre les deux États. Les autorités indonésiennes montrent également un fort intérêt pour le développement de l'archéologie préventive.

4.3 De nouveaux espaces régionaux à investir

4.3.1 Une implantation récente dans des zones où la France n'était pas présente

La Papouasie-Nouvelle Guinée constitue un bon exemple de collaboration nouvelle. Cette région, actuellement vierge de toute recherche archéologique, est une opportunité que la France doit saisir en ce qu'elle représente un laboratoire exceptionnel pour comprendre les processus de peuplement et d'innovation en Asie insulaire et en Océanie.

Dans certains pays où il n'existe aucun enseignement en archéologie, comme c'est le cas en Azerbaïdjan, les missions archéologiques étrangères jouent un rôle important pour la formation des archéologues et des étudiants locaux, qui seront amenés à être les cadres de demain. Au Laos, l'attente des autorités locales est également forte dans le cadre de la poursuite de la coopération bilatérale. En outre, les demandes d'expertise en archéologie préventive sont croissantes. Il existe par ailleurs de nombreux sites classés qui ne sont pas encore suffisamment valorisés d'un point de vue patrimonial et touristique. La France est pleinement attendue sur ces sujets.

Cette présence française dans des zones où peu de pays sont actifs montre combien il est important de donner leur chance à des projets exploratoires à fort potentiel heuristique mais pouvant représenter une prise de risque (scientifique, partenariale, etc.), même si cela impose aux missions des contraintes particulières. L'exemple de la Chine, qui se trouvait dans cette situation il y a peu encore, est significatif. L'objectif est donc d'encourager autant que faire se peut les missions exploratoires dans les régions où il n'existe pas de tradition archéologique locale ou étrangère, afin d'affirmer la présence de la France en matière d'innovation scientifique.

4.3.2 Les espaces de faible coopération : une réflexion nouvelle à engager pour accroître la présence française

Certains espaces régionaux d'Asie constituent des opportunités pour la coopération française dans le domaine de l'archéologie. Elle peut être réaffirmée notamment dans le monde indien, où la présence française reste faible. Si les relations personnelles entre chercheurs indiens et français sont souvent fructueuses, les collaborations institutionnelles sont ordinairement plus difficiles. S'ajoute aux difficultés de nature administrative l'émergence de la présence chinoise en Inde. Les Chinois se sont donné comme objectif d'être la première puissance collaborant avec l'Inde. Dans le domaine archéologique, leur stratégie consiste en une multiplication des contacts avec les chercheurs en poste à l'étranger et principalement aux États-Unis. L'analyse diplomatique conduit à une même lecture : le développement des partenariats avec les chercheurs des laboratoires indiens s'avère être la piste de réflexion à privilégier. D'autres formes de coopération sont possibles, notamment avec le Canada. Il importe également, dans un souci d'internationalisation de la recherche archéologique en Inde, de parvenir à réunir les différentes missions étrangères travaillant dans le pays. La France, grâce à la mission archéologique franco-indienne du Ladakh, est assurément perçue comme un interlocuteur privilégié de ces collaborations.

Il existe, ailleurs en Asie, plusieurs modèles de collaborations bilatérales qui ont montré leur pleine efficacité. Au Vanuatu, la mission intitulée « enclaves polynésiennes » présente pour la France un intérêt stratégique dans le cadre de la construction de l'université nationale bilingue. Ce modèle coopératif est d'autant plus nécessaire que l'attrait de l'archipel attise une concurrence internationale de la part de l'Australie, des États-Unis, du Japon et de la Nouvelle-Zélande.

4.3.3 L'Asie : un espace où s'affirme la Chine

La Chine développe progressivement son influence dans le domaine de la collaboration scientifique en Asie. L'influence chinoise dans ce domaine s'appuie notamment sur l'initiative des nouvelles routes de la soie, lancée en 2013, qui participe à la définition de nouvelles lignes de force et à la promotion d'un

ordre mondial faisant une meilleure place aux intérêts chinois. Cette vision s'appuie sur des financements très importants, et étend progressivement son périmètre géographique au monde entier (lancement des routes de la soie arctiques). Elle se décline à toutes les échelles et dans tous les domaines (enseignement, recherche, éducation, écologie, culture). Les sommes débouquées permettent le financement d'infrastructures, de laboratoires, d'équipements, de bourses de moyenne et de longue durée. Elles promeuvent également la création de laboratoires, disposant d'importants crédits, et permettant ainsi l'achat de bibliothèques, la création de nouvelles filières d'enseignement, l'envoi d'étudiants à l'étranger.

La Chine dispose d'assises solides dans plusieurs pays et ne cesse d'étendre son influence. Par exemple, au Pakistan, la Chine a déjà soutenu plus de 150 boursiers, toutes durées confondues, dans le domaine des sciences humaines et sociales. À titre de comparaison, la France n'a pu y financer, au cours des trois dernières années, que sept boursiers en archéologie pour une durée d'un à trois mois. Le gouvernement du Baloutchistan se tourne ainsi vers la Chine pour financer la protection et la valorisation de la zone archéologique de Mehrgarh-Nausharo.

La définition de nouvelles modalités de coopération bilatérale en Asie centrale directement avec les partenaires locaux permettrait de soutenir l'influence française dans les zones où elle est concurrencée de manière croissante par la Chine.

4.4 L'absence de missions archéologiques françaises dans quelques espaces majeurs

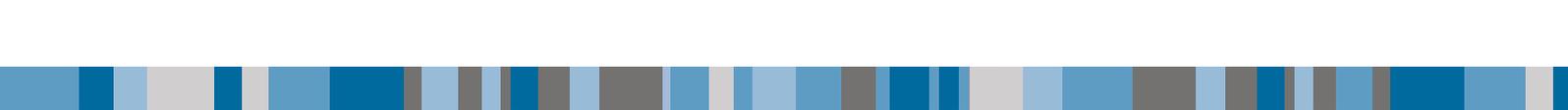
Le cas du Japon est significatif de l'absence de collaboration archéologique entre la France et l'un de ses principaux partenaires asiatiques. Bien que suscitant l'intérêt des chercheurs français, l'archéologie japonaise ne fait l'objet d'aucun enseignement spécifique en France et suppose un investissement linguistique important. C'est pourtant un domaine à fort potentiel heuristique, qui pourrait être davantage renforcé. On note toutefois quelques actions importantes, mais marginales d'un point de vue numérique : Jean-Paul Demoule s'est ainsi rendu à plusieurs reprises au Japon, notamment dans le cadre des fouilles menées par le professeur Kikushi d'un vaste habitat préhistorique de la période Jomon (vers 3500-2500 avant notre ère). Il

a par ailleurs codirigé un ouvrage intitulé *Archéologie et patrimoine au Japon* (2008). Laurent Nespoulous, ancien chercheur pensionnaire à la Maison franco-japonaise (MFJ), travaille de longue date sur l'archéologie préhistorique du pays. Pierre-François Souyri, ancien directeur de la MFJ, est quant à lui spécialiste de l'archéologie japonaise à l'époque médiévale.

La France pourrait apporter son soutien au développement de nouveaux champs de recherche dans le domaine de l'archéologie japonaise : archéologie des désastres, imagerie 3D, expérimentation et étude de la métallurgie. L'objectif serait de parvenir à un positionnement scientifique de haut niveau en collaboration avec les chercheurs japonais. Il serait souhaitable qu'une collaboration internationale puisse être envisagée dans ce domaine. La saison française au Japon en 2021 semble être l'occasion désignée pour développer ces échanges. Un diagnostic des difficultés devrait être posé autour de deux questions principales : l'accès au terrain, d'une part, et le très faible vivier de jeunes chercheurs français susceptibles de prendre en charge des missions archéologiques, d'autre part.

Des collaborations dans d'autres espaces régionaux peuvent aussi être envisagées. En Micronésie, sur la petite île de Kosrae, la cité antique de Nan Madol, construite vers 1500 avant notre ère, est l'objet d'investigations de la part de Christophe Sand, ancien directeur de l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique. Les besoins en termes de financements sont trop importants pour parvenir, sur les seuls fonds de cet institut, à monter une mission archéologique d'envergure. Dans le même temps, la concurrence étrangère apparaît renforcée : des chercheurs américains ont en effet obtenu un important financement (l'Ambassador's Fund du secrétariat d'État américain) pour finaliser un plan de conservation, mettre en place une stratégie à visée touristique et réaliser des études scientifiques (en partenariat avec la National Aeronautics and Space Administration).

Enfin, certains États d'Asie centrale peuvent apparaître comme une priorité pour le développement de l'archéologie française. Au Kazakhstan et au Kirghizstan, l'idée de collaborations peut s'appuyer sur la présence de l'Institut français d'études sur l'Asie centrale, implanté dans la région depuis 1993. L'un des enjeux principaux est intrinsèquement lié à la formation des futurs cadres locaux, qui ne bénéficient plus, depuis la fin de l'époque soviétique, d'un accès aux ressources universitaires en archéologie.



Chapitre 5

AMÉRIQUES

5.1 État des lieux et priorités politiques

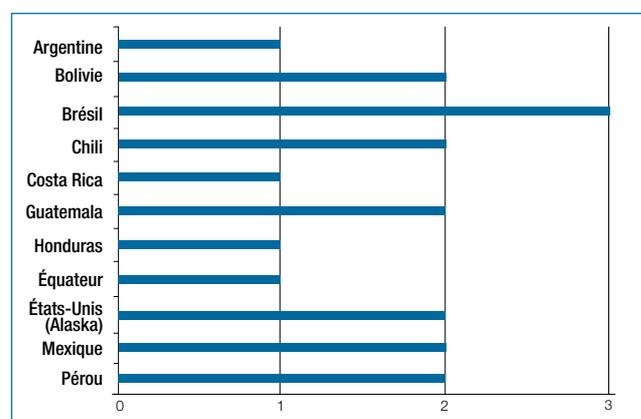
5.1.1 Une coopération archéologique récente et fragmentée dans les Amériques

Malgré la superficie du continent américain, la sous-commission Amériques est celle qui compte le moins de fouilles archéologiques françaises à l'étranger. Dix-sept missions réparties dans neuf pays ont été financées en 2018 sur proposition de la commission des fouilles, pour un montant global de 178 000 euros. Deux missions supplémentaires au Costa Rica et au Honduras ont par ailleurs été financées directement par l'Institut français d'Amérique centrale (IFAC) pour un total de 20 000 euros. La moyenne par mission est donc d'un peu plus de 10 000 euros.

Le petit nombre de missions archéologiques françaises dans les Amériques est pour l'essentiel lié au développement assez récent de la coopération avec les pays de la zone. Les premières opérations ont vu le jour au Mexique au début des années 1960, à la demande des autorités locales dans le cadre de ce qui s'appelait alors la mission archéologique et ethnologique française (fondée en 1961 et rebaptisée aujourd'hui Centre d'études mexicaines et centraméricaines – CEMCA). La création d'un pôle d'enseignement en archéologie précolombienne à l'université Paris I, également à la demande du Mexique, remonte quant à elle aux années 1970. Cette même année, un archéologue a été recruté à l'Institut français d'études andines (IFEA) au Pérou, ce qui a créé un effet d'entraînement pour la coopération archéologique avec ce pays. Enfin, le Centre de recherches sur l'Amérique préhispanique est né en 2000 de la fusion de deux chaires existantes, l'une à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et l'autre à l'université Paris IV.

C'est donc dans les aires géographiques couvertes par les deux UMIFRE précédemment mentionnées, le CEMCA et l'IFEA, qui forment de solides bases arrière indispensables à l'organisation des fouilles archéologiques, que les missions archéologiques françaises se sont d'abord développées. On observe une longue

Figure 6 – Répartition géographique des missions de la sous-commission Amériques



tradition de fouilles opérées en Bolivie, au Mexique et au Pérou depuis une cinquantaine d'années. Le développement des études précolombiennes et classiques en France a eu tendance à gommer ce déséquilibre. Les années 1980 ont connu un développement de la recherche vers la préhistoire de la zone côtière du Pérou ainsi qu'en Patagonie et au Brésil, où l'on compte aujourd'hui trois missions actives. La recherche archéologique française s'est également progressivement étendue à l'Amérique centrale, notamment au Guatemala. Cette dynamique a par ailleurs été confortée ces dernières années grâce à une initiative de l'IFAC qui a favorisé l'ouverture de deux nouvelles missions, l'une au Costa Rica et la seconde au Honduras.

La répartition chronologique des missions financées par la commission des fouilles tend à montrer un équilibre précaire entre la préhistoire d'un côté et la période précolombienne de l'autre. Dans la sphère mésoaméricaine, les travaux se concentrent davantage sur la période préhispanique, tandis que la situation est plus diversifiée en Amérique du Sud. L'époque préhispanique est en effet bien représentée dans les Andes et en Équateur. La préhistoire l'est en revanche davantage au Brésil, en Argentine, en Patagonie. On constate en outre qu'une dynamique a été récemment amorcée sur la préhistoire en Amérique du Nord.

5.1.2 Une relève générationnelle confrontée à l'absence de postes

Si le potentiel de nouvelles fouilles est fort, notamment mais non exclusivement aux États-Unis, **il se heurte toutefois au manque de chercheurs titulaires**. Dans le cadre spécifique des missions menées sur le continent américain, il convient donc souvent de faire le pari d'attribuer à des non-titulaires, nombreux sur ces zones, la responsabilité d'une fouille archéologique. La difficulté revient surtout à conjuguer ces mesures et le potentiel de développement de ces travaux sur le long terme. L'appui des laboratoires de recherche peut être à ce titre la garantie de la pérennité d'une mission.

Le très faible nombre de postes de chercheurs et d'enseignants-chercheurs dans les structures académiques françaises spécialisées dans les études précolombiennes et classiques favorise un effet d'entraînement des jeunes docteurs vers l'étranger. On observe ainsi que la tendance à une professionnalisation à l'international, au Mexique, aux États-Unis et au Chili principalement, s'est accrue au cours des deux dernières décennies. Il

existe donc, du point de vue des collaborations archéologiques bilatérales, un risque d'affaiblissement de l'influence française sur le continent au profit des universités américaines.

L'une des mesures stratégiques les plus fortes serait de parvenir à corréliser la création de nouvelles missions à l'établissement de contrats postdoctoraux en partenariat avec le CNRS et les UMIFRE de la zone.

5.1.3 Forces et faiblesses de l'archéologie française dans les Amériques

L'archéologie française se déploie globalement dans de bonnes conditions en Amérique. Les contraintes sécuritaires sont en effet moins fortes que dans d'autres régions du monde, même s'il convient pour les équipes engagées sur le terrain, essentiellement en Amérique centrale en raison des conflits et de certaines tensions identitaires ainsi que de l'importance du narcotrafic, de suivre les recommandations d'usage et de prendre les précautions nécessaires.



Río Batchelor (Chili)

L'une des forces de la coopération archéologique en Amérique repose sur les nombreuses opérations de valorisation menées localement et à l'international. Les modes d'action sont nombreux et diversifiés : expositions, bandes dessinées, recueils de contes.

Il importe par ailleurs de bien mettre en évidence les actions de coopération et le développement des relations bilatérales avec les autorités locales. Comme souvent dans le cadre des missions françaises qui opèrent à l'étranger, l'un des enjeux actuels est de parvenir à consolider les actions de formation à destination des étudiants et des professionnels locaux.

En dépit de leur existence assez récente, comparativement au développement de l'archéologie française en Méditerranée, par exemple, les programmes de recherche implantés en Amérique connaissent un intérêt croissant. En 2018, l'Institut de France a ainsi décerné le prix d'archéologie de la Fondation Cino Del Duca au projet Naachtun-Guatemala et à Philippe Nondedeo. Deux programmes d'envergure sont par ailleurs portés par des groupements d'institutions : le programme Mobilités, territoires et mutations sociopolitiques dans le Centre-Ouest de la Mésoamérique, financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et dirigé par le laboratoire Archéologie des Amériques de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne et le CEMCA ; le programme Camelandes s'intéresse quant à lui aux sociétés préhispaniques face à leur environnement (variations spatiales et diachroniques du pastoralisme andin entre 100 et 1470 apr. J.-C.). Il est également financé par l'ANR et porté par quatre UMR du CNRS ainsi que par le musée du quai Branly.

La principale faiblesse tient surtout à la difficulté de créer et de faire prospérer les missions archéologiques portant sur la préhistoire. L'absence de structures d'accueil dédiées constitue en effet un frein à leur développement. Si l'appui du réseau des UMIFRE sur place peut pallier partiellement cette absence, il apparaît évident que seules des collaborations avec les institutions locales spécialisées dans l'étude de la préhistoire permettraient un développement coordonné de ce type de mission. La seconde difficulté tient au coût élevé imposé par les longues distances entre la France et les pays hôtes, puis au sein même des régions concernées. L'intérêt est donc de parvenir à mobiliser au maximum des financements extérieurs et, dans le cas de collaborations multi ou bilatérales, des cofinancements locaux. La recherche de moyens spécifiquement dédiés aux bourses de mobilité étudiantes doit être un autre levier important.

Enfin, les responsables de mission sont régulièrement confrontés à des problèmes éditoriaux en raison du coût des publications archéologiques. Cette difficulté se double, plus spécifiquement en Amérique latine, des besoins de traduction en anglais et en espagnol de la production scientifique française, seul moyen véritable de parvenir à toucher un public académique large.

5.1.4 Priorités diplomatiques et scientifiques pour la coopération archéologique

La DGP du MEAE soutient les initiatives archéologiques dans les Amériques, en ce sens qu'elles conduisent à se saisir de belles opportunités de coopération et de valorisation de l'expertise française. Un point d'attention particulier porte sur la collaboration en matière de patrimoine, qui est l'un des vecteurs principaux des échanges culturels bilatéraux. En Amérique latine, la problématique de la lutte contre le trafic illicite est cruciale : les autorités sont particulièrement attentives aux ventes d'objets sur le marché de l'art européen et demandent fréquemment que soient restituées des œuvres. Les missions archéologiques sont donc de nature à faire évoluer la coopération autour de ces enjeux patrimoniaux. La problématique des demandes de restitution de restes humains conservés dans les collections françaises, notamment au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), émerge également (avec l'Argentine et le Canada).

Les échanges scientifiques et universitaires sont par ailleurs importants avec l'Amérique latine : 10 % des étudiants étrangers inscrits dans les établissements français d'enseignement supérieur en sont originaires. Les chercheurs sud-américains réaffirment ainsi régulièrement la place singulière que la France a occupée dans l'« éveil scientifique » des programmes de recherche. L'archéologie est souvent présentée comme une vitrine technologique de la France, ce qui en fait une discipline à la pointe du progrès, aisément valorisable auprès des partenaires, des médias et des autorités locales. La dimension de formation est, d'autre part, importante : elle permet la constitution de réseaux et l'inscription dans la durée des échanges bilatéraux. L'organisation de la Semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes, décidée à la suite de la résolution prise par le Sénat en 2011, a récemment évolué pour permettre de toucher un large public, notamment en régions.

Carte 8 – Missions archéologiques françaises en Amérique soutenues par le MEAE



Les postes diplomatiques présents au Mexique, et plus généralement en Amérique latine, sont en outre demandeurs d'informations à destination du grand public. Il pourrait être donc opportun de tenir au MEAE une réunion préparatoire à l'organisation d'un colloque ayant trait à la valorisation des activités françaises dans le domaine de l'archéologie préhispanique. Sur un plan plus global, on constate enfin une étroite articulation entre le travail des scientifiques et le réseau des ambassades françaises dans les pays hôtes.

L'Amérique constitue également une zone attractive pour le ministère de la Culture, qui met à disposition, avec Campus France, une bourse de courte durée destinée aux étudiants qui travaillent sur le patrimoine, en lien avec le *massive open online course* mis en place avec le Costa Rica. Plusieurs États sollicitent l'expertise française dans le domaine de la restauration : au Mexique, à propos de la restauration de couvents, ou au Paraguay, notamment. La coopération avec les Antilles, éligibles aux fonds européens, est, d'autre part, une piste de réflexion à mener conjointement avec les acteurs de la recherche archéologique au niveau national et international. Les îles de Saint-Pierre-et-Miquelon peuvent aussi être une porte d'entrée vers le Canada : les espaces polaires constituent en effet l'un des enjeux stratégiques à la fois du point de vue du CNRS et de celui du MEAE.

5.2 Espaces régionaux à fortes présence et influence françaises

Depuis le XIX^e siècle, les recherches françaises en Amérique se sont principalement orientées vers la redécouverte du passé précolombien : la forte croissance du nombre de missions archéologiques a ainsi profité, depuis une cinquantaine d'années, à deux espaces régionaux dans lesquels la France demeure bien présente : la Mésoamérique et le monde andin.

5.2.1 La Mésoamérique : une coopération ancrée et reconnue

Au Mexique, la coopération française dans le domaine de l'archéologie est ancrée de longue date et reconnue par les autorités locales. Certains chercheurs français sont par ailleurs recrutés dans les universités mexicaines, notamment afin de mener un travail systématique autour des stocks d'archives.

Trois missions sont conduites au Mexique, dont l'une repose sur un financement de l'ANR. Elles concernent des travaux de valorisation des données scientifiques, par le biais notamment d'une exposition de grande ampleur. L'attention porte en outre sur la relève générationnelle et les aspects de formation. Les actions de coopération avec les principales institutions mexicaines sont bien établies. On constate un développement, plus ponctuel, du nombre de partenariats avec les universités provinciales, comme l'université autonome du Yucatán, avec laquelle doit être organisé un colloque sur les méthodes archéothanatologiques.

D'un point de vue global, **la France est le troisième partenaire scientifique du Mexique**, après les États-Unis et l'Espagne. L'existence de plusieurs LIA, qui constituent des « laboratoires sans mur » créés avec des acteurs académiques locaux, est un modèle à suivre et à développer dans le cadre de la recherche archéologique. Cette perspective est d'autant plus significative pour le développement des programmes scientifiques nouveaux que les axes de coopération portent actuellement sur l'archéologie de pointe et les hautes technologies.

Au Guatemala, le projet Naachtun a été lancé à la demande des autorités guatémaltèques et a offert de très bons résultats, couronnés par le prix Cino Del Duca de l'Institut de France. Cette mission comme la seconde qui opère dans le pays – Raxruha – entraînent une dynamique positive dans le domaine de la coopération bilatérale, mais également dans les projets de valorisation. Les actions menées à destination des écoliers et du grand public en sont la preuve.

5.2.2 Les recherches françaises dans le monde andin

Le monde andin constitue une zone d'intérêt ancien pour l'archéologie française à l'étranger. La présence de l'IFEA, comme structure permanente capable de fédérer les travaux archéologiques dans quatre pays de la région andine, a joué un rôle très positif dans le développement des coopérations archéologiques. S'il paraît parfois difficile de valoriser aujourd'hui l'action des missions à l'échelle locale, l'IFEA et l'Institut français du Pérou demeurent deux acteurs qui continuent à offrir un appui fondamental.

Les intérêts actuels se concentrent à la fois sur l'utilisation des nouvelles technologies, l'archéologie coloniale et l'archéologie

républicaine. L'un des enjeux principaux est celui de la formation des étudiants de thèse. La principale aporie est en effet liée au manque de bourses françaises dans ces spécialités. Il conviendrait notamment de chercher à se rapprocher du laboratoire Mondes américains de l'EHESS, qui dispose d'outils complémentaires de ceux du MEAE ou des centres de recherche. L'occasion d'engager un dialogue répond en outre au développement de l'archéologie américaniste à l'EHESS. L'attractivité de l'archéologie andine passe également par un accroissement des financements permettant de favoriser la mobilité des chercheurs entre la France et le continent sud-américain. Le dispositif d'accueil de chercheurs internationaux mis en place par l'EHESS pourrait être sollicité dans une démarche coordonnée avec les responsables de mission et le MEAE. **La formation des étudiants passe également par le développement de chantiers-écoles dans les pays hôtes,** largement ouverts aux étudiants français et locaux.

Les difficultés financières guettent les missions qui opèrent dans le monde andin au même titre que dans de nombreuses autres régions du monde. La recherche de financements privés extérieurs est une tentation qu'il convient de mesurer, car elle conduit parfois à une recherche de résultats spectaculaires faciles et rapides au détriment des découvertes scientifiques solidement assises sur une base méthodologique. L'Amérique latine est par ailleurs régulièrement confrontée à des scandales de corruption. Face à ces enjeux spécifiques, les SCAC et l'IFEA doivent être les interlocuteurs privilégiés des responsables de mission qui cherchent à diversifier leurs modes de financement, particulièrement vis-à-vis d'interlocuteurs privés.

5.3 Lancer une nouvelle dynamique en Amérique centrale

5.3.1 Une situation favorable sur le plan scientifique et diplomatique

Il existe actuellement quatre missions archéologiques françaises en Amérique centrale : deux au Guatemala, une au Honduras et une au Costa Rica, ce qui représente près d'un tiers des fouilles conduites sur le continent américain soutenues par le MEAE. Les deux dernières, impulsées et cofinancées par l'IFAC ont été créées en 2018. La France participe également à la rénovation du site maya de Joya de Cerén au Salvador, classé

au patrimoine mondial de l'UNESCO, à hauteur de 900 000 dollars. Le constat est saisissant : de nombreux sites archéologiques restent encore à explorer, voire à découvrir, dans un contexte politique où chaque pays est très sensible à la restitution de son histoire et à la consolidation de son identité. Ce contexte est d'autant plus porteur que l'Amérique centrale est dans ce domaine une région à fort potentiel scientifique, où la majorité des recherches contribuent à la formation des futurs professionnels de l'archéologie, notamment en ce qui regarde les outils méthodologiques dédiés à la recherche : moins de 5 % des professeurs d'université de cette région sont en effet titulaires d'une thèse de doctorat. En outre, ces recherches permettent un positionnement favorable de notre action auprès des principaux partenaires institutionnels.

Du point de vue de la coopération française en Amérique centrale, ces programmes scientifiques apparaissent comme un vecteur d'excellence pour la visibilité de la diplomatie d'influence. En raison de la dimension scientifique et de la valorisation des sites locaux, les missions archéologiques contribuent ainsi à l'attractivité des dispositifs français et à la visibilité de notre expertise dans le domaine patrimonial. Les fouilles menées par les équipes françaises bénéficient à juste titre du plein soutien des postes diplomatiques. Au Honduras, la création d'une nouvelle mission s'est accompagnée d'une mise en valeur touristique du site et d'un travail de sensibilisation des écoles et du grand public.

5.3.2 Des perspectives d'ouverture et de financements extérieurs

En 2018, le Brésil a accueilli trois missions archéologiques françaises, ce qui en fait l'un des pays les mieux représentés du continent. Pour autant, les enjeux en termes de coopération sont nombreux. Les actions qui visent à accroître la visibilité des fouilles à l'échelle locale doivent être coordonnées plus spécifiquement avec l'Institut français, d'autant que le Brésil se prête aux jeux d'influence et de tension entre plusieurs acteurs internationaux, l'Europe et les États-Unis principalement, qui se partagent cette sphère d'influence. En raison de sa superficie, des enjeux diplomatiques renouvelés avec les dernières élections présidentielles, le Brésil mérite d'être considéré comme un ensemble à part : une réunion spécifique pour définir les contours de la coopération archéologique devrait se tenir à l'initiative de la commission des fouilles et des directions politiques du MEAE.

Les enjeux scientifiques au Brésil sont par ailleurs intrinsèquement liés à un double enjeu : les autorités locales sont en demande d'aide à la création d'un service d'archéologie classique qui s'inscrit dans le processus de reconstruction d'une histoire nationale ; en parallèle, l'intérêt pour la préhistoire se développe et constitue un levier de coopération intéressant pour les équipes françaises.

Les financements sont malgré tout souvent insuffisants pour faire face aux contraintes structurelles qu'impose l'organisation d'une mission aussi lointaine. Les grandes pistes de réflexion touchent à la constitution d'un LIA, l'ouverture de contrats doctoraux dédiés à l'étude de l'archéologie brésilienne et la recherche de fonds européens. Le rôle du CNRS est à cet égard décisif : plusieurs dispositifs peuvent être croisés dans le but d'élaborer une stratégie cohérente (programme Momentum, LIA, Réseau de recherche international, etc.).

L'année 2018 a également été marquée par l'incendie du musée national de l'université fédérale de Rio, qui a entraîné la disparition intégrale des collections archéologiques. L'UNESCO a été désigné par le Brésil comme coordinateur principal de la reconstruction du musée. Le rapport d'évaluation a pointé les dégâts considérables occasionnés par cette catastrophe, d'autant que le musée abritait aussi un ensemble de laboratoires de recherche, et a formulé une série de propositions destinées à sa reconstruction. La France a proposé son expertise de façon à pouvoir engager une nouvelle coopération patrimoniale avec ce pays.

L'Argentine est un espace où l'implantation française en archéologie est globalement faible. Le petit nombre de missions qui opèrent dans cette zone constitue donc une déficience de la coopération bilatérale, d'autant plus que l'Argentine est l'un des visages du futur de l'Amérique latine. Le pays est en outre assez fortement projeté vers l'Europe et les conditions matérielles et sécuritaires sont satisfaisantes.

Enfin, parmi les pays où le potentiel scientifique et collaboratif semble le plus propice au développement de nouvelles missions, le Salvador et le Nicaragua font figure de candidats sérieux. Toutefois, le contexte sécuritaire constitue aujourd'hui un frein puissant qui empêche de considérer pleinement des implantations nouvelles dans ces régions. Le Salvador présente malgré tout de bons arguments pour développer une coopération archéologique autour du site de la Joya del Petén. Au Nicaragua, les possibilités d'implanter une mission française

sont favorables en raison de la présence d'un archéologue reconnu, Rigoberto Navarro, qui a été formé en France. Il y aurait donc, dans un premier temps, un intérêt à développer des collaborations autour des enjeux de formation doctorale.

5.4 De nouveaux espaces régionaux à investir

5.4.1 Le nord et le centre de l'Amérique latine : une quasi *terra incognita*

Le nord de l'Amérique latine n'a jamais été un cadre propice à la coopération archéologique française. On ne recense en effet aucune fouille financée par la commission en Colombie ou au Venezuela. Cela tient à trois raisons : en premier lieu, l'histoire du développement de la recherche archéologique dans les Amériques s'est structurée autour de deux pôles régionaux, la Mésoamérique et le monde andin ; la faiblesse ou l'inexistence de structures locales ne permet pas d'initier des collaborations dans des conditions optimales ; enfin, les enjeux sécuritaires ont aussi pu être un frein aux tentatives de développement de missions archéologiques. La Colombie a manifesté à plusieurs reprises son souhait de pouvoir développer une coopération avec la France, mais le manque de chercheurs disponibles n'a pas permis de répondre à ces attentes. Toutefois, quelques perspectives prometteuses peuvent être portées par de jeunes doctorants. En Colombie, l'Institut colombien d'anthropologie et d'histoire (ICANH), au moment de la signature d'une convention-cadre avec l'IFEA en janvier 2017, a exprimé le souhait d'un renouveau des collaborations avec des archéologues français. La pacification du pays permettrait a priori ce retour. L'ICANH étant responsable du patrimoine archéologique du pays, il semble désormais possible pour lui d'ouvrir largement ses infrastructures à ces collaborations. En juin 2018, un séminaire organisé conjointement par l'ICANH et l'IFEA, avec l'appui de l'ambassade de France et du SCAC qui comptait la présence de Stephen Rostain (CNRS) et d'André Delpuech (musée de l'Homme), a permis de confirmer l'intérêt des collègues colombiens pour l'archéologie française et ses méthodes (en particulier, mais pas uniquement, dans le domaine de l'expertise en archéométrie). Ces discussions prometteuses n'ont pas encore débouché sur des collaborations précises. L'université Lyon 2 est également en contact avec l'IFEA depuis une visite en février 2018.

Force est donc de constater qu'aucun chercheur statutaire français ne travaille en Colombie. L'ambassade de France en Colombie souhaite développer la coopération française en archéologie amazonienne, notamment sur le site La Lindosa/Cerro Azul.

Les enjeux qui amènent l'ICANH et, plus largement, le gouvernement colombien à souhaiter développer l'archéologie sur ces sites sont, d'une part, environnementaux et économiques. Il s'agit en effet de contribuer à la protection du site du parc de Chiribiquete devant l'avancée de la déforestation dans les départements du Guaviare et de Caquetá. Le site est aussi une réserve de biosphère et de la biodiversité (espèces endémiques inconnues en cours d'identification par les biologistes). La Lindosa/Cerro Azul est par ailleurs présentée comme une zone tampon accessible aux touristes. Il existe un plan d'aménagement et de formation des populations locales daté de mai 2017. Les autorités colombiennes sont, d'autre part, particulièrement attentives à la protection des sites archéologiques eux-mêmes, face aux champignons et à l'humidité, aux dégradations et à une possible expansion du tourisme d'aventure.

Les difficultés concernent en particulier les relations avec les populations locales, qui pourraient s'opposer à la présence d'archéologues pour des raisons de concurrence avec leurs propres activités. La présence d'archéologues français sur ces sites difficiles d'accès et encore peu sécurisés (actuellement « déconseillés sauf raisons impératives » par le MEAE) supposerait probablement un budget conséquent. D'autres actions sont peut-être envisageables dans un premier temps : actions de formation ou d'actualisation des connaissances pour des archéologues colombiens, sur la base de séjours de courte ou moyenne durée d'archéologues français en Colombie ou de séjours d'archéologues colombiens dans des structures françaises, participation directe à des chantiers de fouilles plus proches de grandes villes, moins chers et plus sécurisés, permettant d'introduire des doctorants français à l'archéologie colombienne.

En Bolivie, le potentiel de collaboration est très important, mais peu de moyens y sont associés. Les autorités boliviennes montrent un intérêt croissant pour la recherche archéologique, avec l'idée sous-jacente de permettre une reconstruction de l'identité nationale précolombienne. Les demandes d'expertise auprès de la France sont encore peu formalisées et se heurtent à une problématique inhérente à l'archéologie sud-américaine en France, celle de l'absence de spécialistes de cette région

titulaires d'un poste de chercheur ou d'enseignants-chercheurs. Cet état de fait pose une nouvelle fois la question de l'accompagnement des jeunes scientifiques non titulaires afin qu'ils puissent malgré tout mener leurs travaux.

5.4.2 L'Amérique du Nord : un champ d'investigation nouveau

Les États-Unis et le Canada sont révélateurs de l'absence de collaboration avec la France dans le domaine de l'archéologie. L'ouvrage publié par le ministère des Affaires étrangères en 2005, *Archéologies, vingt ans de recherches françaises dans le monde*, ne faisait état, sous la désignation d'Amériques, que du monde andin, de la Mésoamérique et de la pointe sud du continent. Ni la zone caribéenne ni l'immensité nord-américaine ne figuraient parmi les chapitres traités. L'ouverture à ces régions est en effet incontestablement récente. Elle s'est faite par l'Alaska, qui comptait deux missions en 2018. La création d'une mission au Canada en 2019 a permis de renforcer l'action dans la région. Le projet intitulé « Homme et nature en Similkameen » (Hedley, Colombie-Britannique) a pour objectif de dater pour la première fois l'art rupestre de la région de la Similkameen par une démarche intégrée (archéologie, ethnoarchéologie, archéométrie, géomorphologie). Cette mission est portée par une chercheuse de l'IFAO.

En dehors de l'Alaska, les États-Unis ne font pas l'objet de fouilles archéologiques menées par des équipes françaises ou bilatérales. Les potentiels sont nombreux, mais pâtissent d'un manque de chercheurs titulaires capables de porter des projets d'envergure. Cependant, si l'intérêt du MEAE est de soutenir les coopérations existantes, il est davantage nécessaire d'ouvrir de nouvelles missions dans les espaces plus périphériques, où la coopération archéologique apporterait une véritable plus-value à la diplomatie scientifique de la France.

Chapitre 6

CONCLUSIONS STRATÉGIQUES

Partant de l'état des lieux des forces et des faiblesses de nos coopérations à l'étranger, une cartographie stratégique a pu être dressée, validée par les différentes directions géographiques. Cette stratégie porte une série de résolutions destinées à répondre aux évolutions profondes que traverse l'archéologie française extranationale : 15 propositions opérationnelles ont ainsi été formulées avec pour objectif de servir de cadre aux réflexions sur les dispositifs qui régissent la tenue des opérations archéologiques. Ces recommandations sont réparties en quatre ensembles :

- une **amélioration des pratiques institutionnelles** qui régissent le fonctionnement des missions archéologiques à l'étranger ;
- un accroissement des **synergies entre les missions financées par le MEAE et les structures institutionnelles présentes dans certains pays** (UMIFRE réunissant MEAE et CNRS ; EFE ; autres laboratoires du CNRS) ;
- un rappel de **nos intérêts stratégiques**. En lien étroit avec la DGP, et en complément de la géographie actuellement investie, des **zones d'intérêt prioritaire ont ainsi été définies** : au Maghreb (Algérie, Mauritanie), au Proche et Moyen-Orient (Irak), en Afrique (dans les pays de la Corne), en Asie centrale et en Amérique (Colombie) ;
- une accentuation des **collaborations bilatérales** dans le but d'amorcer une nouvelle dynamique avec les pays hôtes et de faciliter la recherche de financements extérieurs.

Dans un monde globalisé, où la concurrence internationale touche désormais fortement la recherche archéologique, la France conserve une place prééminente. Toutefois, les difficultés émergentes, qu'elles soient structurelles ou conjoncturelles, constituent autant d'enjeux et de risques pour le maintien des activités archéologiques à l'international. Les conclusions qui suivent ont pour objectif de mettre en évidence les apories et les signes d'essoufflement de la recherche archéologique française à l'étranger, sans pour autant verser dans un pessimisme sclérosant. Elles visent en effet à proposer des orientations stratégiques qui permettraient à la France de continuer à faire valoir son exceptionnel niveau d'expertise scientifique.

6.1 Une répartition contrastée aux échelles mondiale et régionale

Le premier objectif était de permettre l'établissement d'une cartographie des missions archéologiques françaises aux échelles mondiale et régionale. Il apparaît d'emblée que **la France dispose de l'un des réseaux de recherche les plus étendus sur la scène internationale**. En 2018, le MEAE a financé ou cofinancé un total de 159 missions réparties sur tous les continents, pour un budget total de 1,9 million d'euros. On note également que les ambassades participent à hauteur de 300 000 euros au financement des missions de terrain, ce qui porte le total de la participation du MEAE à 2,2 millions d'euros. C'est une dynamique constante depuis de nombreuses années, à laquelle participent également les missions archéologiques financées uniquement par les universités, les laboratoires et les EFE.

Dans le détail, on observe toutefois une répartition contrastée selon les aires régionales. Pour des raisons qui tiennent d'abord à l'histoire des fouilles françaises à l'étranger, la sous-commission Afrique-Arabie se démarque assez nettement avec 42 missions (sur un total de 159). En revanche, les deux sous-continentes américains, en dépit de l'étendue vaste qu'ils couvrent, ne représentent que 19 missions. En outre, la situation dans le bassin proche et moyen-oriental est à prendre avec précaution : si 35 fouilles émarginent à la sous-commission, toutes celles qui se trouvent en Syrie font actuellement l'objet de mesures conservatoires en raison de l'impossibilité de se rendre sur le terrain depuis 2011. Cette répartition différenciée tient également au découpage artificiel des aires géographiques par sous-commission qui ne correspondent pas toujours aux réalités géopolitiques ou à leur cohérence scientifique intrinsèque : la Méditerranée orientale se trouve ainsi écartelée entre trois sous-commissions distinctes (Grèce et Chypre en « Europe-Maghreb » ; Turquie, Liban, Israël et Territoires palestiniens en « Orient ancien » et Égypte en « Afrique-Arabie »), alors qu'il pourrait sembler convaincant de les rassembler afin de créer une dynamique commune. On constate enfin que le nombre de pays où la France conduit une mission de terrain varie du simple

au quadruple selon les sous-commissions (7 pour l'Orient ancien, 28 pour l'Afrique-Arabie).

D'un point de vue régional, d'autres contrastes sont patents : au Maghreb et en Turquie notamment, le nombre de missions a fortement chuté au cours de la décennie écoulée, alors que la péninsule Arabique présente une dynamique inverse. En Amérique du Nord, les États-Unis forment un vaste espace délaissé par la recherche archéologique française, à l'image de l'Australie ou, dans une moindre mesure, des pays d'Afrique occidentale.

6.2 Enjeux sécuritaires et diplomatiques : une présence française nécessaire, mais à réinventer selon les zones

L'une des difficultés principales auxquelles sont confrontées les missions archéologiques françaises est **l'instabilité politique et sécuritaire d'un certain nombre de pays**, ce qui a pour conséquence un accroissement très important des frais de sécurité lorsque les fouilles sont permises ou bien, dans le cas de la Libye, de la Syrie et du Yémen, une **suspension parfois longue de plusieurs années des opérations de terrain**. Dans d'autres cas, comme dans la partie sud de l'Irak, les conditions sont parfois jugées satisfaisantes pour entreprendre de nouvelles fouilles. Certaines équipes étrangères sont d'ailleurs à pied d'œuvre dans cette zone et il importe de ne pas laisser la France être distancée par ses concurrents dans cette démarche de reprise des collaborations archéologiques.

Le besoin d'affirmer la permanence de la France dans ces zones est d'autant plus fort qu'il s'agit, au Maghreb et au Proche-Orient notamment, de priorités politiques et diplomatiques de la présidence de la République.

Il convient donc de maintenir impérativement un haut niveau d'activité dans ces régions en crise. Deux pistes privilégiées doivent être confortées : l'offre d'expertise des archéologues français pour la préservation du patrimoine en péril et le travail de publication des archives scientifiques auxquelles il est possible d'avoir accès.

6.3 Un besoin de développer les coopérations bilatérales et la captation d'autres financements dans un monde soumis à une forte concurrence internationale

Dans le domaine des sciences archéologiques, la concurrence internationale traditionnelle, qui a vu la France et les principaux pays d'Europe occidentale, puis les États-Unis se partager l'essentiel des chantiers tout au long du XIX^e et du XX^e siècle, a été profondément marquée ces dix dernières années par l'émergence des pays asiatiques : la Chine a notamment investi de très nombreux capitaux en Afrique subsaharienne, se positionnant, avec les pays du Golfe, comme l'un des principaux investisseurs actuels. Dans ces conditions, les sommes allouées aux équipes françaises, par le biais de la commission des fouilles ou des organismes publics de recherche, sont très insuffisantes au regard de celles engagées par les pays émergents. Les coûts de gardiennage et ceux imposés par les contextes sécuritaires troublés correspondent le plus souvent aux deux tiers des financements dévolus à l'ensemble d'une opération de terrain.

Les demandes des autorités locales changent de nature et apparaissent donc de plus en plus exigeantes : restauration des édifices, sauvegarde du patrimoine matériel, mise en valeur touristique, signalétique, formation à la recherche des étudiants locaux. Elles représentent autant de coûts annexes qu'il est difficile d'imputer sur les crédits destinés aux opérations de fouilles proprement dites. L'intérêt de la production de données nouvelles diminue devant celui de protéger et de mettre en valeur les vestiges dégagés. Du point de vue de la diplomatie d'influence, la France doit impérativement faire valoir son expertise, reconnue internationalement, dans le domaine du patrimoine. L'INP, le C2RMF ainsi que les autres laboratoires spécialisés dans le domaine de la restauration du patrimoine sont des interlocuteurs de premier choix dans les discussions engagées avec les autorités des pays hôtes.

La concurrence internationale doit favoriser le renforcement des collaborations bilatérales et internationales. Il importe de développer des fouilles codirigées par une équipe française et une équipe du pays hôte. L'excellence scientifique

et le très haut niveau d'expertise de la France conduisent d'ailleurs de nombreux pays à proposer des partenariats.

En outre, la recherche s'inscrit dans un contexte fortement mondialisé : il n'est plus envisageable, d'un point de vue opérationnel, de faire reposer le coût d'une mission archéologique sur une seule institution ou même un seul pays. Les outils dont disposent les principaux ministères (MEAE, Culture, MESRI), bien que fondamentaux dans le dispositif global (FSPI, par exemple), ne peuvent suffire à eux seuls à la conduite des opérations de terrain, dont le financement global est toujours plus lourd. Il importe donc de favoriser les collaborations internationales, le recours aux financements sur projets européens et le développement du mécénat.

6.4 La difficulté d'assurer la pérennité des missions archéologiques françaises

Parmi les principales difficultés évoquées, la question du renouvellement générationnel à la tête des missions archéologiques est l'une de celle qui semble la plus partagée. Le problème posé est en effet celui de l'avenir professionnel de certains chefs de mission qui peinent à s'insérer durablement dans le tissu académique français (universités ou CNRS). De plus en plus de jeunes chercheurs non titulaires d'un poste pérenne sont à la tête de missions archéologiques, ce qui crée une situation paradoxale : reconnus pour leur excellence scientifique, ils mènent des travaux de très bon niveau, mais souffrent dans le même temps de l'absence de poste (enseignants-chercheurs et chargés de recherche). La tendance actuelle est marquée par un accroissement des fléchages de postes sur des thématiques d'archéologie nationale. Or, la question du suivi des missions dans le temps est indissociable de la pérennité des situations individuelles. Cet aspect de la « démographie scientifique » est notable pour la quasi-totalité des sous-commissions : l'Afrique-Arabie fait sans doute figure d'exception dans la conjoncture actuelle.

L'enjeu de la relève générationnelle est fondamental car il conditionne, à moyen terme, l'avenir de l'archéologie française à l'étranger. C'est aussi l'un de ceux pour lesquels il est le plus difficile d'apporter des réponses satisfaisantes.

6.5 Vers un adossement renforcé des missions archéologiques françaises aux structures institutionnelles présentes à l'étranger

D'un point de vue juridique, les missions archéologiques françaises financées par le MEAE sont liées aux institutions dont dépendent les responsables. La France dispose pourtant de solides réseaux de coopération implantés dans un grand nombre de pays hôtes : les EFE, les UMIFRE et les laboratoires du CNRS offrent des infrastructures pérennes et des capacités logistiques incomparables qu'un grand nombre d'États cherchent à imiter sans y parvenir avec la même efficacité. Ces structures ont contracté de forts liens historiques avec les autorités locales et sont des relais efficaces de la politique scientifique française à l'étranger. Dans de nombreuses régions du monde, elles servent d'appui aux missions ponctuelles de la commission des fouilles. Présentes dans la longue durée, elles assument des missions de restauration, d'étude, de publication et de valorisation des résultats d'opérations ponctuelles et limitées dans le temps. Cette dynamique est déjà bien établie, mais elle gagnerait à être explicitée et développée davantage. **La construction de partenariats avec les EFE et les UMIFRE doit donc constituer une ligne politique clairement définie partout où cela est possible.**

Ce rapport illustre une convergence de remarques sur la fragilité du dispositif des missions ponctuelles financées par le MEAE lorsqu'elles ne peuvent pas s'appuyer sur des institutions françaises présentes dans le pays. Afin de tirer parti de ces relais et de construire une dynamique française globale, cela suppose d'avoir une vision interministérielle qui englobe l'ensemble des institutions qui participent au développement de la recherche archéologique extranationale (MEAE, MESRI, CNRS, musée du Louvre, INRAP, INP).

6.6 Une nécessité de promouvoir les actions de la France dans le domaine de la valorisation patrimoniale

Les missions archéologiques françaises à l'étranger, qu'elles soient soutenues financièrement par le MEAE ou par des laboratoires de recherche, participent de la **valorisation de l'image de la France auprès des autorités et des populations locales**. L'archéologie est, d'autre part, étroitement associée au **développement de la coopération patrimoniale** et à **l'aide au développement**. Ces actions contribuent au rayonnement de l'expertise française et à la valorisation de sa politique d'influence. Dans les pays hôtes, les autorités expriment en outre une forte demande autour de ces enjeux patrimoniaux. Les missions archéologiques doivent donc prendre en compte cette dimension dans leur plan d'action global.

Les institutions françaises de recherche à l'étranger ont par ailleurs un **rôle crucial à jouer dans la lutte pour préserver les patrimoines en danger**. Il ne s'agit pas seulement des **dangers dus aux guerres et aux troubles politiques**, mais aussi de ceux **liés au changement climatique** : une conférence internationale de l'UNESCO tenue en juin 2019 a notamment permis l'adoption d'une position commune sur ce sujet. Le Conseil international des monuments et des sites a par ailleurs prévu de déployer des programmes en ce sens prochainement. L'intérêt des problématiques liées au changement climatique procède des approches pluridisciplinaires qu'elles sous-tendent et des interventions qu'elles nécessitent sur des patrimoines fortement valorisés et qui ont un fort impact public. Les missions françaises ont également un savoir-faire et une expertise reconnue dans le domaine de l'aménagement de site et de la production d'outils de gestion liés au phénomène du tourisme de masse.

Les dispositifs français sont variés et les actions de valorisation peuvent prendre plusieurs formes. Le MEAE octroie annuellement des FSPI, dont l'objectif vise à aider au développement local : les projets patrimoniaux représentent une part non négligeable de la dotation globale. Pour l'année 2019, cinq projets de valorisation patrimoniale en lien avec des recherches archéologiques ont été acceptés, ce qui représente un montant total

de près de 3,5 millions d'euros. Il s'agit de projets d'envergure qui répondent à un intérêt à la fois diplomatique et scientifique pour la France. Les pays concernés relèvent de la politique d'influence qu'elle mène dans certains espaces régionaux prioritaires (Cambodge, Égypte, Éthiopie, Irak et Maroc).

La valorisation muséale constitue un second type d'action qui permet aux missions archéologiques de toucher un large public, hors du champ exclusivement académique, et qui met en lumière les recherches françaises. Les expositions, qu'elles soient de portée locale ou internationale, favorisent cette dynamique de valorisation. Le MEAE doit donc encourager la poursuite de ces initiatives en lien étroit avec ses partenaires en France (musée Guimet, MNHN et musée du Louvre, notamment) et à l'étranger.

L'archéologie participe donc pleinement de l'influence française à l'étranger. Afin de mettre en œuvre concrètement les propositions formulées dans ce rapport, le prochain point d'étape doit être la mise en place d'un comité de suivi, dont la première réunion pourrait se tenir en 2020.

Sigles et abréviations

AIBL	Académie des inscriptions et belles-lettres	FSPI	Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain
ALIPH	Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit	ICANH	Institut colombien d'anthropologie et d'histoire
ANR	Agence nationale de la recherche	IFAC	Institut français d'Amérique centrale
C2RMF	Centre de recherche et de restauration des musées de France	IFAO	Institut français d'archéologie orientale
CEAalex	Centre d'études alexandrines	IFAS-Recherche	Institut français d'Afrique du Sud-Recherche
CEMCA	Centre d'études mexicaines et centraméricaines	IFEA	Institut français d'études andines
CIC	Comité international de coordination du programme de sauvegarde et de développement du site d'Angkor (France et Japon, avec un secrétariat scientifique assuré par l'UNESCO)	IFPO	Institut français de recherches au Proche-Orient
CJB	Centre Jacques-Berque	INALCO	Institut national des langues et civilisations orientales
CNRS	Centre national de la recherche scientifique	INP	Institut national du patrimoine
CRFJ	Centre de recherche français de Jérusalem	INRAP	Institut national de recherches archéologiques préventives (France)
CVZ	Casa de Velázquez	IPANEMA	Institut photonique d'analyse non destructive européen des matériaux anciens
DAFA	Délégation archéologique française en Afghanistan	IRMC	Institut de recherche sur le Maghreb contemporain
DGM	Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international (MEAE)	LIA	Laboratoire international associé
DGP	Direction générale des affaires politiques et de sécurité (MEAE)	MAF	Mission archéologique française pour la Libye
DRASSM	Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (France)	MAFAC	Mission archéologique française en Asie centrale
EFA	École française d'Athènes	MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
EFE	Écoles françaises à l'étranger	MESRI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
EFE0	École française d'Extrême-Orient	MFJ	Maison franco-japonaise
EFR	École française de Rome	MNHN	Muséum national d'histoire naturelle
EHESS	École des hautes études en sciences sociales	MQPI	Mission Quaternaire et Préhistoire en Indonésie
		SCAC	Service de coopération et d'action culturelle



SESAME	Synchrotron-light for Experimental Science and Applications in the Middle East
SFDAS	Section française de la direction des antiquités du Soudan
SIG	Système d'information géographique
UE	Union européenne
UFR	Unité de formation et de recherche
UMIFRE	Unités mixtes des Instituts français de recherche à l'étranger
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
WebSIG	SIG accessible en ligne

Cartes

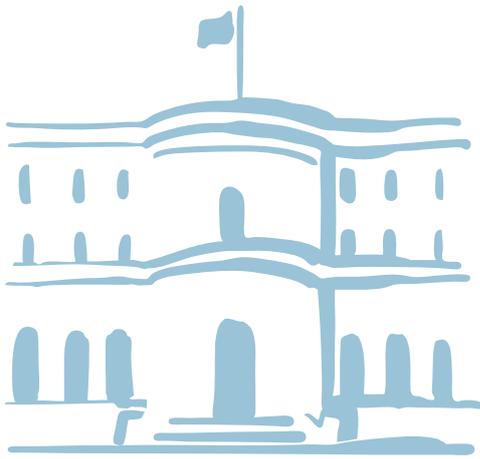
Carte 1 – Missions archéologiques françaises soutenues par le MEAE dans le monde.....	13
Carte 2 – Missions archéologiques en Europe-Maghreb soutenues par le MEAE.....	17
Carte 3 – Missions archéologiques françaises Orient ancien soutenues par le MEAE.....	27
Carte 4 – Missions archéologiques françaises en Afrique soutenues par le MEAE.....	35
Carte 5 – Missions archéologiques en Égypte-Arabie soutenues par le MEAE.....	36
Carte 6 – Missions archéologiques françaises en Asie du Sud-Est soutenues par le MEAE.....	43
Carte 7 – Missions archéologiques françaises en Asie centrale soutenues par le MEAE.....	43
Carte 8 – Missions archéologiques françaises en Amérique soutenues par le MEAE	55

Figures

Figure 1 – Répartition géographique des missions de la sous-commission Europe-Maghreb.....	16
Figure 2 – Évolution du nombre de missions au Maghreb soutenues par le MEAE (2005-2018).....	25
Figure 3 – Répartition géographique des missions de la sous-commission Orient ancien.....	26
Figure 4 – Répartition géographique des missions de la sous-commission Afrique-Arabie.....	34
Figure 5 – Répartition géographique des missions de la sous-commission Asie-Océanie.....	42
Figure 6 – Répartition géographique des missions de la sous-commission Amériques.....	52

Tableau

Tableau 1 – Correspondances entre les mesures proposées dans le rapport de 2012 et celles du rapport de 2019.....	10
---	----



CARTOGRAPHIE STRATÉGIQUE DES MISSIONS ARCHÉOLOGIQUES FRANÇAISES À L'ÉTRANGER (2018-2022)

État des lieux et propositions opérationnelles

En 2012, un comité d'experts remettait au ministre des Affaires étrangères un rapport intitulé *L'Archéologie française à l'étranger*, lequel formulait une série de recommandations destinées à mettre en œuvre une politique ambitieuse tenant compte du contexte international et des impératifs scientifiques.

L'archéologie française a connu ces dernières années de profondes mutations. Elle est indéniablement le témoin privilégié d'un accroissement sans précédent des échanges, technologiques et humains, mais aussi des conflits armés et des menaces environnementales qui pèsent sur les patrimoines culturels. Si elle ne cesse d'être portée par un esprit d'universalité, dans le respect des cultures et des peuples, l'archéologie est également un puissant vecteur de l'influence française à travers le monde. Les liens entre diplomatie et archéologie ont souvent été soulignés : depuis 1945, le ministère des Affaires étrangères assure le pilotage de la recherche archéologique extranationale. Cette responsabilité confère des devoirs à l'égard des pays hôtes et impose d'établir une stratégie cohérente, qui tient compte de l'évolution des sociétés et des enjeux géopolitiques. C'est l'objectif de cette cartographie stratégique, élaborée à la suite des réunions des 15 et 16 octobre 2018, auxquelles ont pris part un grand nombre d'acteurs institutionnels et d'archéologues.

Il paraissait indispensable, sept ans après le rapport de 2012, de dresser un nouvel état des lieux de l'archéologie française à l'étranger, dans une perspective à la fois politique et scientifique. Ce document propose une série de résolutions opérationnelles qui visent à mieux coordonner le dispositif global de la recherche archéologique. L'ambition est ainsi de parvenir à fédérer toutes les institutions qui agissent dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine autour de la mise en œuvre d'une politique cohérente à l'échelle française et européenne.